



La solidarité de l'eau en Têt

Contrat de rivière Têt et Bourdigou 2017-2022



Bilan technico-financier

VI – août 2024



Partenaires techniques et financiers :



Sommaire

ELEMENTS METHODOLOGIQUES	3
1.1.1 <i>Origine de la donnée et paramètres du bilan</i>	3
1.1.2 <i>Limites rencontrées</i>	3
BILAN DU VOLET 1 : PRESERVER, REDEVELOPPER LES FONCTIONNALITES NATURELLES DES BASSINS VERSANTS	4
1.2 THEME 1B : AMELIORER, RESTAURER LA DYNAMIQUE FLUVIALE ET LA CONTINUTE ECOLOGIQUE	4
1.2.1 <i>Sous-thème CB : rétablissement de la continuité biologique</i>	4
1.2.2 <i>Sous-thème MO : restauration d'une dynamique fluviale équilibrée sur la Têt aval</i>	7
1.3 THEME 1C : PRESERVER, VALORISER ET RESTAURER LES MILIEUX NATURELS	9
1.3.1 <i>Sous-thème RI, gestion de la ripisylve</i>	9
1.3.2 <i>Sous-thème IN, gestion des invasives</i>	11
1.3.3 <i>Sous thème ZH, gestion des zones humides</i>	12
1.4 BILAN GLOBAL DU VOLET 1	16
BILAN DU VOLET 2 : AMELIORER LA QUALITE DES EAUX SUPERFICIELLES	18
1.5 THEME 2A : AMELIORER LA QUALITE DES EAUX	18
1.5.1 <i>Sous-thème 2A1 : amélioration des systèmes d'épuration</i>	18
1.5.2 <i>Sous-thème 2A2 : maîtriser le ruissellement urbain</i>	22
1.5.3 <i>Sous-thème 2A3 : la réduction de la pollution diffuse par les phytosanitaires</i>	24
1.5.4 <i>Sous-thèmes 2A4 et 2A5 : L'amélioration des connaissances et la réduction d'autres types de pollution : les macrodéchets et les PCB</i>	26
1.6 THEME 2B : SUIVRE LA QUALITE DES EAUX	28
1.6.1 <i>Eléments généraux et financiers</i>	28
1.6.2 <i>Précisions sur les actions réalisées</i>	29
1.7 BILAN GLOBAL DU VOLET 2	29
BILAN DU VOLET 3 : AMELIORER LA GESTION QUANTITATIVE DES EAUX SUPERFICIELLES	32
1.8 THEME 3A : ACQUERIR ET VALORISER LES CONNAISSANCES SUR LES RESSOURCES ET LES USAGES	32
1.8.1 <i>Eléments généraux et financiers</i>	32
1.8.2 <i>Précisions sur les actions réalisées</i>	34
1.9 THEME 3B : METTRE EN PLACE UNE GESTION ECONOMIQUE DE LA RESSOURCE	35
1.9.1 <i>Sous-thème B1, B3, B3 : Optimiser la gestion de la ressource en eau sur les canaux d'irrigation :</i>	35
1.9.2 <i>Sous-thème B4, B5 : Optimiser la gestion de la ressource en eau sur les réseaux d'alimentation en eau potable</i>	38
1.10 THEME C : ORGANISER LA GESTION CONCERTÉE ET LE PARTAGE DE LA RESSOURCE EN EAU	41
1.10.1 <i>Eléments généraux et financiers</i>	41
1.10.2 <i>Précisions sur les actions réalisées</i>	42
1.11 THEME D : PREVOIR ET ANTICIPER POUR ASSURER UNE PRESERVATION DURABLE DE LA RESSOURCE	42
1.12 BILAN GLOBAL DU VOLET 3	43
BILAN DU VOLET 4 : ANIMATION, COMMUNICATION ET SUIVI DU CONTRAT DE RIVIERE .	45
1.13 THEME 4A : ANIMATION DU CONTRAT DE RIVIERE / STRUCTURE PORTEUSE	45
1.13.1 <i>Eléments généraux et financiers</i>	45
1.13.2 <i>Précision sur les actions réalisées</i>	46
1.14 ANIMATION DU CONTRAT - PREPARATION DU TRANSFERT DES COMPETENCES ALIMENTATION EN EAU POTABLE, ASSAINISSEMENT ET GESTION DES EAUX PLUVIALES	49
1.15 THEME 4B : SUIVI ET EVALUATION DU CONTRAT DE RIVIERE	49
1.16 THEME 4C : COMMUNIQUER ET SENSIBILISER	50
BILAN GLOBAL DU CONTRAT RIVIERE	52

Eléments méthodologiques

7.7.7 Origine de la donnée et paramètres du bilan

Le bilan technico-financier, présenté de façon synthétique dans les parties suivantes, a été réalisé sur la période de mi-octobre 2023 à fin avril 2024. Il résulte d'un travail de compilation et de comparaison de données issues :

- D'un fichier des aides attribuées par l'agence de l'eau sur la période 2017-2022
- Des rapports d'activité SATESE (bilan du volet 2) et SATEP (bilan du volet 3) et de fichiers de suivi des subventions
- Du fichier de suivi de la mise en œuvre du PGRE

Quand la donnée n'était pas totalement renseignée, ou non actualisée, ou lorsque des incohérences étaient constatées entre deux sources de données, le SMTBV s'est rapproché du maître d'ouvrage (SIVU Conflent, SIVU Cady, SIAEP Cambre d'Aze, SHEMA, SNCF, PMMCU, CC des Aspres, PNR PC, etc.) et/ou du financeur (Département essentiellement, du fait de sa connaissance locale et suivi des actions de par son rôle d'accompagnement technique à la maîtrise d'ouvrage) pour consolider l'information.

Le bilan a été réalisé en renseignant les critères suivants :

- Le statut de l'action¹ et le(s) explication(s) si l'action a été modifiée par rapport à sa définition initiale / si elle est en cours / reportée / abandonnée
- La valeur d'indicateurs quantitatifs si existants (cf. annexe pour la définition de ces indicateurs)
- La donnée financière (quand disponible²) : investissements réalisés et aides reçues

7.7.2 Limites rencontrées

L'exercice du bilan s'est révélé complexe et chronophage. Le contrat de rivière répertoriait initialement, tous volets confondus, 218 actions pour 89 maîtres d'ouvrage distincts. Le bilan final fait monter ces chiffres à 247 actions pour 95 maîtres d'ouvrages.

Il n'a pas été possible dans le temps imparti pour le SMTBV de consulter chaque maître d'ouvrage. A noter, le bilan technico-financier réalisé en régie par le SMTBV a mobilisé la chargée de mission sur 45 jours³.

Ainsi, l'effort de prospection et d'analyse de la donnée sur l'état d'avancement des actions a été plus important pour les volets 1 et 4 que pour les volets 2 et 3. Ainsi le bilan technique est jugé fiable pour le volet 1 et le volet 4 et légèrement dégradé pour le volet 2 et 3.

De la même façon, la donnée financière a été recherchée plus exhaustivement pour les volets 1 et 4 que pour les volets 2 et 3. La donnée financière est donc partielle pour le volet 2 et incomplète pour le volet 3.

Il n'était matériellement pas possible d'aller plus finement sur le bilan des volets 2 et 3. Leur lecture ne peut donc s'envisager que pour disposer de grandes tendances et de l'avancement sur les actions d'amélioration de la qualité de l'eau et du partage de l'eau.

Le bilan du PGRE, à venir en 2025, permettra de compléter le bilan du volet 3.

Un axe d'amélioration pourrait être de renseigner plus précisément le suivi des aides de l'agence de l'eau, puisque la majorité des actions figurant au contrat font l'objet d'un financement. Actuellement ce suivi ne donne pas d'information sur l'état d'avancement de l'action, sur le versement de l'aide (donc sur l'engagement de l'action) et sur des indicateurs de suivi de réalisation de l'action.

¹ Réalisée comme prévu, réalisée avec modification, réalisation en cours, réalisée et non prévue au contrat, non réalisée et reportée, non réalisée et abandonnée

² Dans certains cas, il n'a pas été possible de récupérer l'information. Dans ces cas-là, le montant prévisionnel a été considéré

³ hors temps d'évaluation à proprement parler -EMA Conseil- et temps passé par la chargée de mission PGRE qui a été mise ponctuellement à contribution, ainsi que les autres acteurs du territoire qui ont été consultés

En résumé, le bilan présenté ci-après est à envisager de façon globale. Il donne à voir les principales réalisations sur la période du contrat et les limites connues par le territoire dans certains projets. L'évaluation (rapport à part d'EMA Conseil) vient donner du relief à ce bilan.

Bilan du volet 1: préserver, redévelopper les fonctionnalités naturelles des bassins versants

1.2 THEME 1B: AMELIORER, RESTAURER LA DYNAMIQUE FLUVIALE ET LA CONTINUITÉ ECOLOGIQUE

Thème comportant deux sous-thèmes :

- Le rétablissement de la continuité biologique (1B.CB) avec 4 fiches actions
- La restauration d'une dynamique fluviale équilibrée sur la Têt aval (1B.MO) avec 3 fiches actions

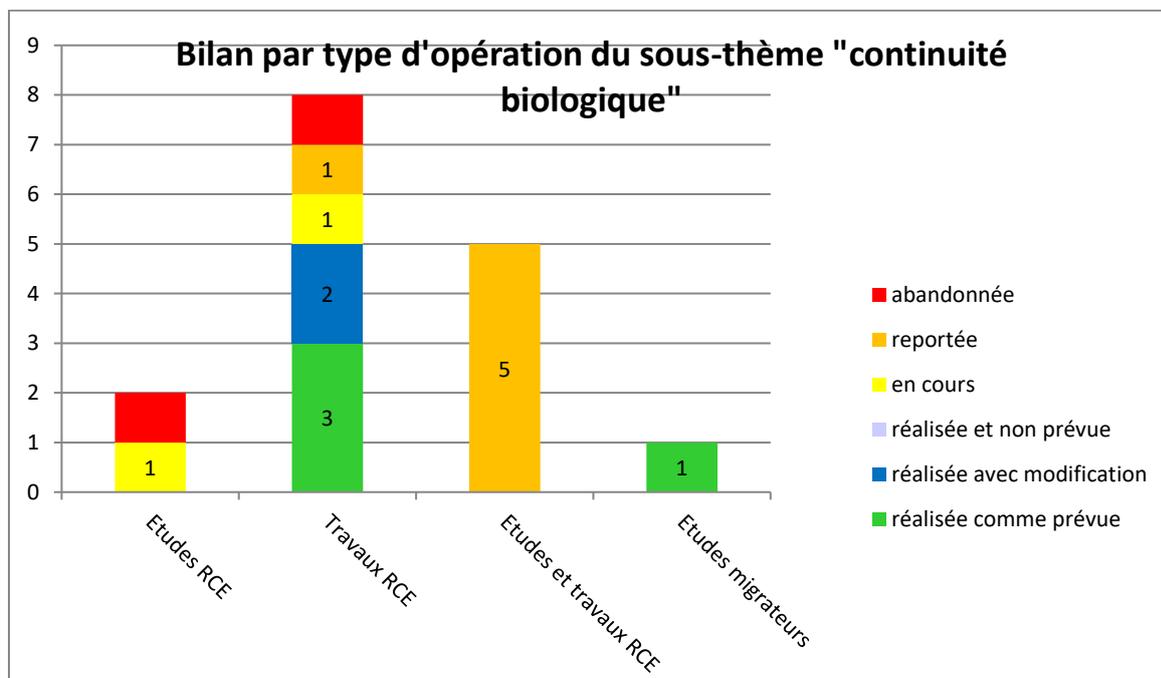
1.2.1 Sous-thème CB : rétablissement de la continuité biologique

1.2.1.1 Eléments généraux et financiers

Il contenait 4 fiches actions correspondant initialement à **7 opérations** (4 opérations regroupées en 1 fiche action revenant au même maître d'ouvrage, la SHEM) pour un montant prévisionnel total de **3,801 M€**. Suite à l'avenant mi-parcours cet enjeu représentait **16 opérations** pour un montant de **5,740 M€**, l'idée étant notamment d'intégrer au contrat :

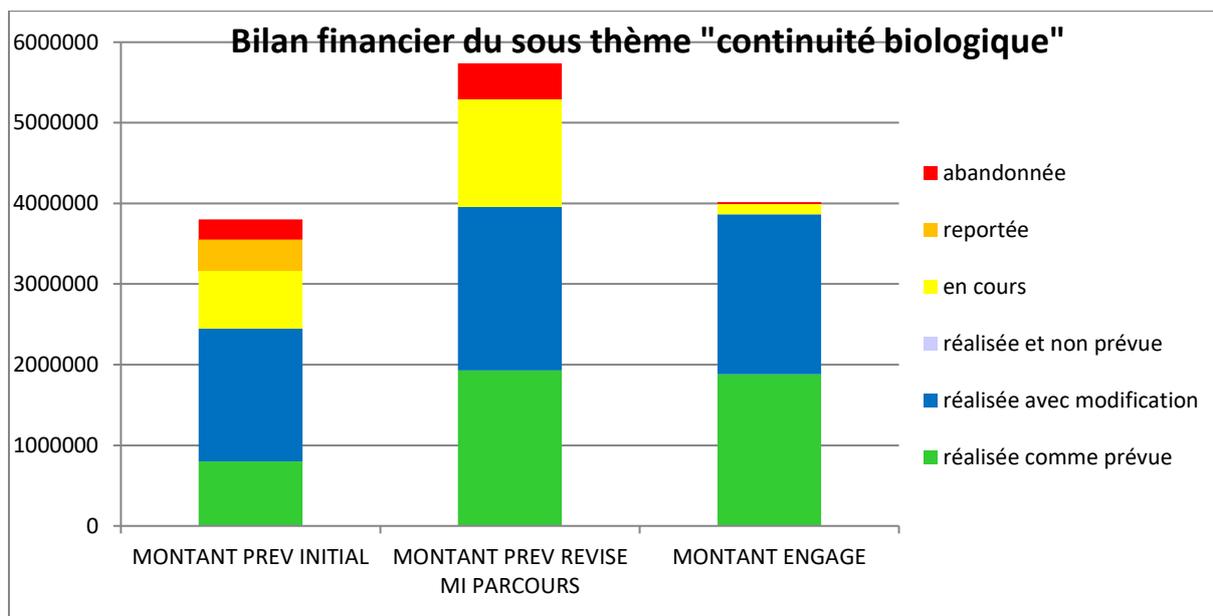
- 4 ouvrages Liste 2 restant à aménager sur le bassin versant
- 3 opportunités d'opérations pour leur permettre d'obtenir plus facilement un soutien financier car non listées au PdM 2016-2021

Le taux moyen d'autofinancement prévisionnel était de **65%**.



La moitié des 16 actions de restauration de la continuité écologique prévues ont été réalisées ou sont en cours de l'être. Un quart (4) conformément à leur description initiale. 2 actions sont abandonnées⁴ (cf. détail ci-après). 6 sont reportées⁵, dont 5 sont des obligations réglementaires d'équipement. Sur les 9 opérations supplémentaires inscrites au moment de l'avenant, seules 2 ont été réalisées, 1 est en cours de réalisation. Autrement dit la stratégie de stimuler les réalisations par l'outil contrat de rivière a peu fonctionné.

Notons que pour ces 16 actions, il y avait 12 maitrises d'ouvrage différentes. En effet, la compétence GeMAPI attribuée au SMTBV depuis le 1er janvier 2019 n'entraîne pas une responsabilité de ce dernier concernant la restauration de la continuité écologique sur les ouvrages du bassin versant. Cette action revient à chaque propriétaire d'ouvrage.



Les montants des actions réalisées ont été multipliés par 1,5 (3,86M€ contre 2,45M€). Cette évolution ne tient pas à l'ajout de 2 actions supplémentaires (+220K€ environ), mais à la sous-estimation des opérations prévues initialement au contrat.

L'engagement financier sur les actions en cours n'est que partiel, ce qui explique un montant réduit (10% du prévisionnel révisé).

Le bilan financier total s'élève donc à 3,99M€, soit un taux d'investissement de 105% par rapport au budget prévisionnel initial et 69,5% par rapport au révisé.

Pour les actions reportées, seule 1 des 6 disposait d'une estimation prévisionnelle. On pourrait en conclure que les actions ne faisant pas l'objet de chiffrage à la signature du contrat ont peu de chance d'être mises en œuvre.

Le taux d'autofinancement est de l'ordre de 53% (soit 12 points de moins que le prévisionnel).

1.2.1.2 Précisions sur les actions réalisées

⁴ 1/Travaux RCE sur le passage à gué de Saint Féliu- Pézilla ROE 45486 par le DÉPARTEMENT : abandon du fait de la problématique d'incision du lit de la Têt. 2/Etudes et travaux RCE sur le passage à gué de la RD618 sur le Boulès par la commune de Boule d'Amont : abandon car portage difficile (besoin d'animation) et conventionnement pour une co-maitrise d'ouvrage souhaité par la commune et non abouti.

⁵ 1/Travaux RCE sur la prise d'eau de Thuès Olette ROE45960 Ouvrage Liste 2 SHEM : l'ouvrage reste à adapter pour la montaison même si prise d'eau complémentaire peu utilisée. Report par contrainte financière ; 2/Etudes et travaux RCE sur le seuil de la prise d'eau du Canal de Llar et Canaveilles ROE46353 Ouvrage Liste 2 commune de Canaveilles : report par carence de suivi administratif et d'animation + absence d'estimation financière ; 3/Etudes et travaux RCE sur le seuil de la prise d'eau Canal de la Soulane ROE46354 Ouvrage Liste 2 commune de Fontpédrouse : report par carence de suivi administratif et d'animation + absence d'estimation financière ; 4/Etudes et travaux RCE sur le seuil de la prise d'eau agricole sur la Carança ROE49903 Ouvrage Liste 2 commune de Thuès : report par carence de suivi administratif et d'animation + absence d'estimation financière ; 5/Etudes et travaux sur la prise d'eau hydroélectrique du Canal de Nyer sur le Mantet ROE66024 liste 2 : report car étude 1^{er} aménagement continuité ; 6/Etudes et travaux RCE sur le passage à gué sur la Rotja niveau pisciculture Liste 1 FDPPMA : report car travaux accessibilité privilégiés

L'aménagement de la continuité dans Perpignan (2 ouvrages Liste 2 ROE45481 et ROE36184) 1,863M€ par PMMCU a été modifiée par rapport au projet initial, PMM souhaitant que la solution soit revue pour intégrer une dimension de protection de berge et d'intégration paysagère. Les travaux ont été terminés à l'été 2022 et n'ont pas encore été réceptionnés faute d'une gamme de débits hydrologiques complète dans la Têt. NB : cette opération a été inscrite et financée dans le cadre d'un accord-cadre PMM-AERMC 2020-2022.

La DIRSO a mis en œuvre des rampes à anguilles sur le seuil de Millas (Liste 2 ROE 36320) 120K€ sur deux étiages successifs (2018 puis 2019) mais l'ouvrage a été endommagé par la crue de janvier 2020. Les travaux d'urgence de reconstruction provisoire n'ont pas permis de rétablir de continuité piscicole. La DIRSO a remis un AVP en septembre 2023 pour la reconstruction du seuil avec passe à poisson, projet indissociable d'une restauration du lit amont jusqu'au passage à gué de Néfiach. La suite donnée revient au Département (transfert de la propriété et gestion du patrimoine de la RN116 intervenu le 1^{er} janvier 2024).

La SHEM avait 4 aménagements de restauration de continuité à réaliser. Les seuils des prises d'eau de la Carança (Liste 2 ROE 49904) 995K€ et de Thuès Fontpédrouse (Liste 2 ROE 45966) 665K€ sont désormais équipés pour la dévalaison.



Goulotte de dévalaison sur la prise d'eau HE SHEM sur la Carança



Dégrilleur et goulotte de dévalaison sur la prise d'eau HE SHEM de Thuès Fontpédrouse

La commune de Corneilla-de-Conflent a porté la réfection (études et travaux) du passage à gué du Mas Camo sur le Cady – Liste 1 – 205K€ avec rétablissement d'une continuité écologique (piscicole et sédimentaire). L'ouvrage est fonctionnel depuis octobre 2022.



Passage à gué du Mas Camo sur le Cady en 2020 (vue vers l'amont)



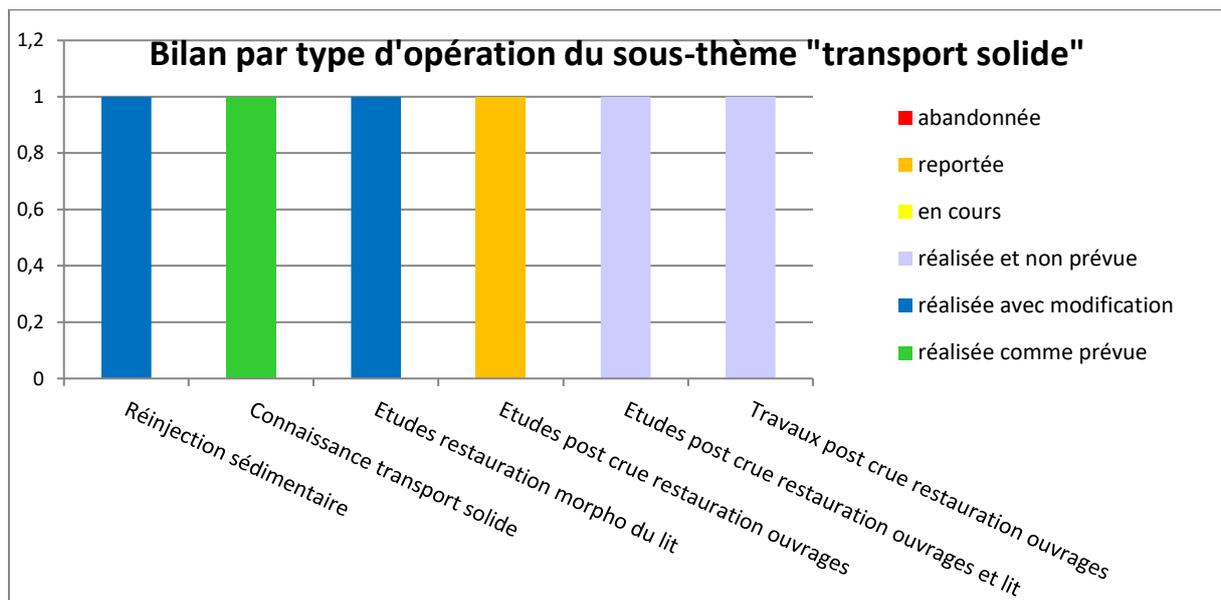
En 2022 à la fin des travaux (vue vers l'aval). Les buses ont été remplacées par un pont cadre

Autres actions réalisées : étude du suivi de la présence de l'anguille et de son front de montaison par la FDPMA 17K€ à partir de campagnes en 2020 et 2021, étude de l'aménagement du radier du pont de la voie ferrée à Perpignan par SNCF Réseau 125K€.

7.2.2 Sous-thème MO : restauration d'une dynamique fluviale équilibrée sur la Têt aval

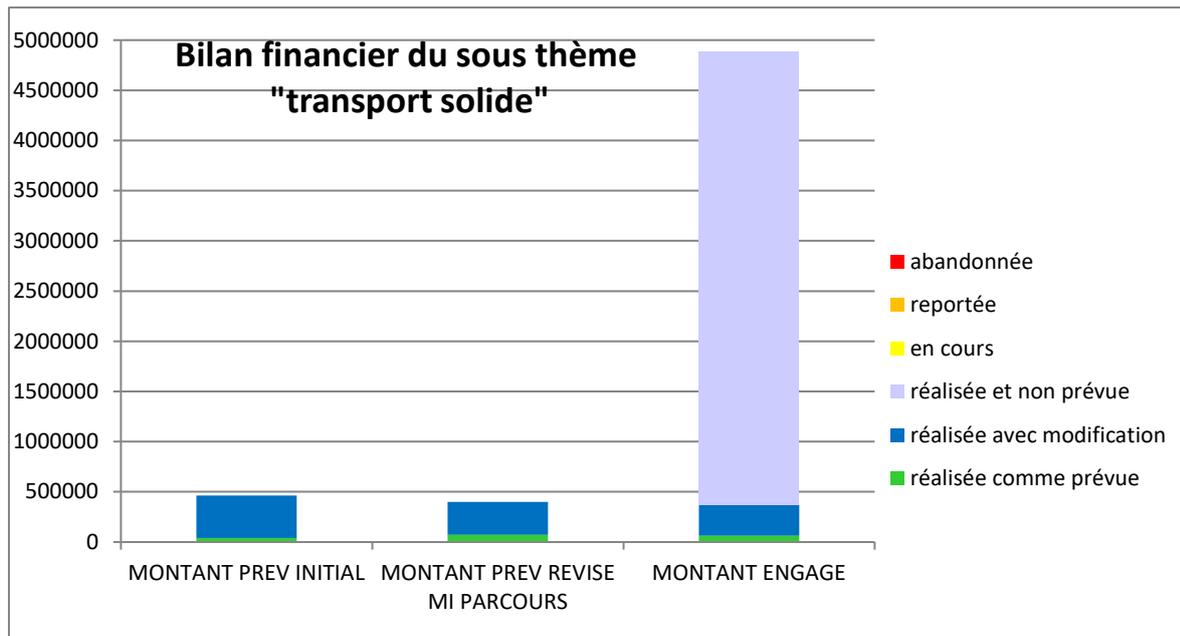
7.2.2.1 Eléments généraux et financiers

Ce sous-thème comportait 3 fiches actions représentant 3 opérations, avec deux maitres d'ouvrages, SMTBV et Département, pour un montant prévisionnel de 462K€, révisés à 400K€ pour 4 opérations à mi-parcours. Le taux moyen d'autofinancement prévisionnel était de 63%.



Les 3 opérations prévues initialement au contrat ont été menées, soit 100% de réalisation. 2 d'entre elles ont fait l'objet de modification technique et financière, compte tenu des nouvelles connaissances acquises sur la période du contrat. L'opération ajoutée par voie d'avenant⁶ est reportée et substituée (même maîtrise d'ouvrage) par 2 opérations supplémentaires, réalisées et non prévues. Elles sont le résultat des crues exceptionnelles de 2020.

⁶ Etude pour la restauration de la continuité écologique et de l'hydromorphologie au seuil du Soler 3 / DIRSO, ouvrage prioritaire au SDAGE 2022-2027. Reportée. Priorisation donnée à la réparation du seuil de Millas. Et Etude conditionnée au projet global de restauration du lit de la Têt aval



Pour les opérations prévues, les montants engagés (368K€) sont légèrement inférieurs aux prévisionnels. La réalisation est de 80% (92% par rapport aux montants du contrat révisé) et le taux d'autofinancement est de 24,8% (contre 63% initialement). Le bilan financier est largement impacté par les études et travaux d'urgence post crue sur les ouvrages et le lit. 4,52M€ « hors contrat » ont été investis par la DIRSO, 100% en autofinancement.

1.2.2.2 Précisions sur les actions réalisées

Mise en œuvre d'un plan de réinjection des matériaux à l'aval du barrage de Vinça 122K€– Département des Pyrénées Orientales :

Deux campagnes réalisées en 2017 (1 000t sur site 4 + 1 000t sur site 2) et 2018 (1 000t sur site 4 + 2 000t sur site 5), avec des matériaux issus de carrière, puis en 2022 (1 800t - 137 rotations de camion) avec des matériaux issus des seuils de non engravement de la retenue de Vinça. En 2019-2020, une étude de suivi est réalisée mais les conclusions restent partielles du fait de l'évolution morphologique importante des stations de suivi avec les crues exceptionnelles de 2020.



Matériaux extraits au Seuil de la Soulane et entreposés sur la plateforme de stockage – photographie : Département des P.O.



Réinjection au site 1 / vue du ciel mai 2022 – photographie : Département des P.O.

Etudes AVP et PRO pour la restauration du lit de la Têt aval /13km 185K€ – SMTBV :

Les études ont démarré en 2019. Les crues de 2020 ont imposé l'actualisé du diagnostic hydrosédimentaire. En 2021, le comité de pilotage puis le comité syndical ont retenu le scénario d'AVP. Cet AVP a été finalisé en 2023, le projet étant complexe et ayant pâti de diverses difficultés

(Covid, élections, défaillance du co-traitant, arrêt maladie du chargé d'études Setec, étude d'impact hydraulique complémentaire sur affluents, dimensionnement du marché inadapté à la complexité).

Mise en œuvre d'un suivi topographique de surveillance des phénomènes d'incision du lit de la Têt aval en vue de restaurer un profil d'équilibre 61K€ – SMTBV

Suite aux crues de 2002, campagne 2021 comprenant LIDAR, orthophotographie, topographie terrestre et bathymétrie sur un linéaire allant du barrage de Vinça à la mer. Acquisition d'un MNT, d'un profil en long et de 140 profils en travers.

Analyse comparative avec les données historiques mettant en évidence :

- Une bande active qui a gagné 15m en moyenne par rapport à la situation avant crue
- Le profil en long s'est abaissé de 40cm en moyenne, localement de 1,2m entre Néfiach et Millas.
- Un export de matériaux compris entre 360 000m³ et 620 000m³ pour la période 2018 et 2021 (soit un ordre de grandeur 100 fois plus important que pour des crues courantes).

Travaux d'urgence post crues 2020 4,22M€ – DIRSO :

Les crues ont provoqué des dégâts plus ou moins importants sur les ouvrages liés à la RN116 (talus routier et seuils de stabilisation du lit). Suit à un diagnostic conduit à l'été 2002, la DIRSO a entrepris plusieurs phases de travaux d'urgence :

- reprise provisoire des brèches de 45ml sur le seuil du Soler 3 et de 30ml sur le seuil de Millas
- reprise des enrochements protégeant le talus routier sur plusieurs zones pour un total de 690ml
- création d'un merlon de 80ml dans un bras de la Têt

L'ensemble de ces travaux a mobilisé 19 300m³ de matériaux –apport locaux ou issus de carrière- pour les besoins en enrochements.

1.3 THEME 1C : PRESERVER, VALORISER ET RESTAURER LES MILIEUX NATURELS

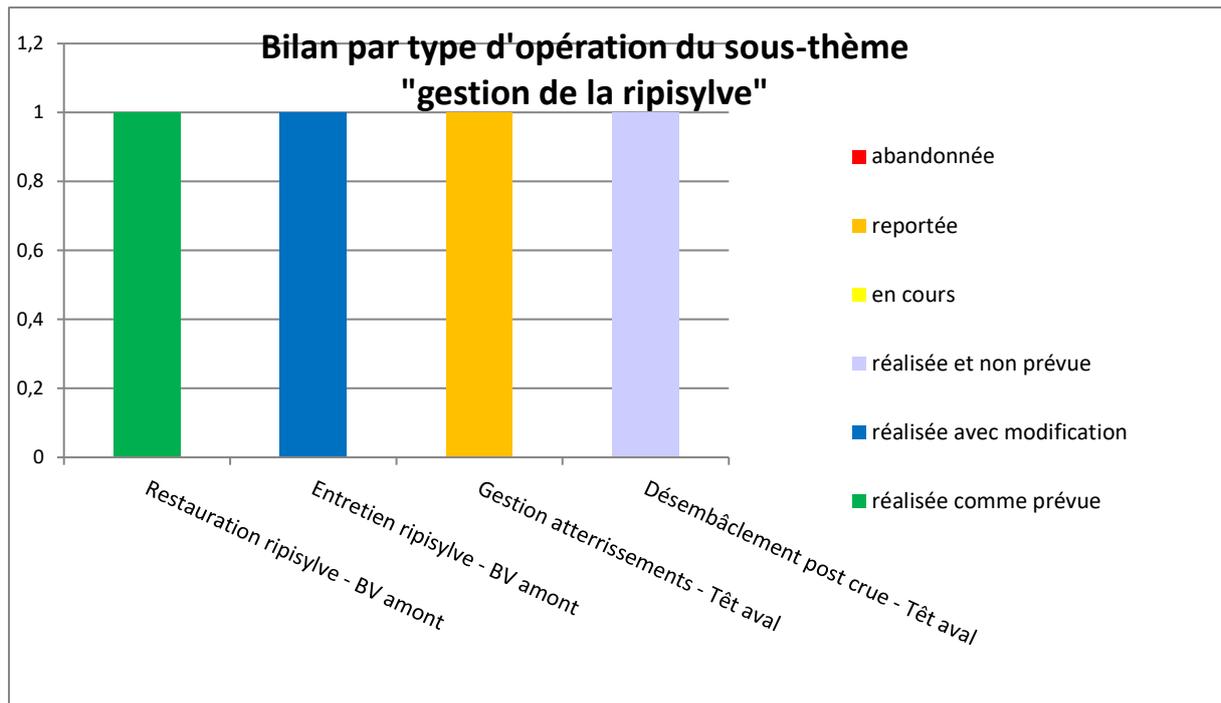
Thème comportant trois sous thèmes :

- La gestion de la ripisylve (1C.RI) avec 1 fiche-action
- La gestion des invasives (1C.IN) avec 1 fiche-action
- La gestion des zones humides (1C.ZH) avec 3 fiches-actions

1.3.7 Sous-thème RI, gestion de la ripisylve

1.3.1.1 Eléments généraux et financiers

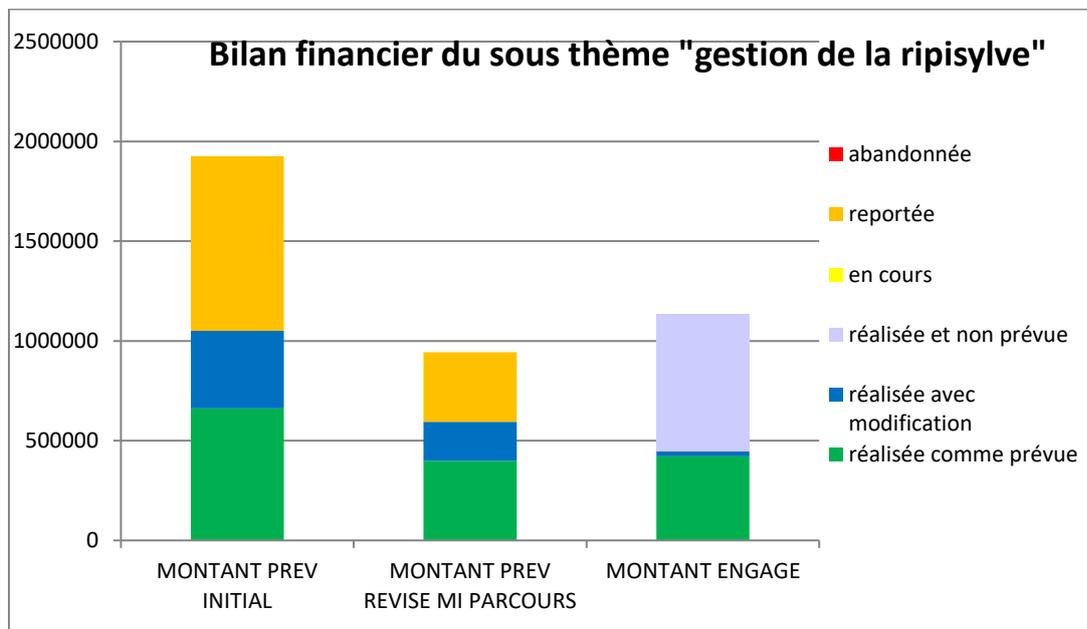
Ce sous thème comportait 1 fiche action représentant **3 opérations** pour un montant prévisionnel de **1,925 M€**, révisés à **944 K€** à la mi-parcours. Un seul maître d'ouvrage : le SMTBV. Le taux moyen d'autofinancement prévisionnel initial était de **52% pour les opérations de restauration de la végétation et 100% pour celles d'entretien.**



2 des 3 opérations ont été réalisées. Elles concernent le bassin versant en amont de Vinça qui concentre un important linéaire de ripisylve. Les actions ont évolué dans leur définition, étant donné que le SMTBV est entré dans la mise en œuvre de son plan de gestion (PPREV) en 2020. Cette évolution a été prise en compte dans l'avenant mi-parcours.

La gestion globale des atterrissements de la Têt aval a été reportée⁷, l'animation auprès des ASCO sur l'évolution de l'organisation de cette gestion n'ayant pu être réalisée de façon complète, dans un contexte d'incision du lit de la Têt qui appelle à la prudence et au suivi d'intervention sur les atterrissements.

1 opération a été ajoutée : une **action exceptionnelle** de substitution aux ASCO pour le désembâclement de la Têt aval suite aux crues de 2020.



La révision mi-parcours avait tenu compte du report du démarrage des plans de gestion (ripisylve BV amont et atterrissements Têt aval) avec une **contraction des volumes financiers prévisionnels**.

⁷ Les ASCO ont toutefois mené sur cette période des travaux d'entretien (dévégétalisation) sur les atterrissements de certains tronçons de la Têt aval, sans scarification

Les deux actions réalisées et prévues au contrat représentent un investissement total de **445 K€**, soit **23% de réalisation par rapport au prévisionnel initial**, et **47% du prévisionnel révisé**.

Le bilan financier est là aussi impacté par l'action exceptionnelle de désembâclement post crue (687 K€), augmentant les investissements réalisés à **1,13 M€**, soit **une réalisation de 59%** (120% en considérant le révisé). L'autofinancement moyen est de **20%** pour les opérations de restauration et **70%** pour celles d'entretien

1.3.1.2 Précisions sur les actions réalisées

Mise en œuvre d'un Plan Pluriannuel de Restauration et d'Entretien de la Végétation (PPREV) / TET AMONT 445K€ - SMTBV

Obtention d'une Déclaration d'Intérêt Général (DIG) mi 2020. Première campagne de travaux à l'automne 2020, en parallèle des travaux d'urgence de désembâclement de la Têt aval (cf. ci-après). Sur la période 2020-2022, le SMTBV réalisé 3 campagnes de restauration sur les secteurs de cours d'eau à enjeux hydrauliques et écologiques les plus forts. En termes de linéaire, les travaux ont porté sur 3,414 kml en 2020, 18,60 kml en 2021 et 13,26 kml en 2022. En 2022, l'embauche d'une technicienne de rivière permet de consolider cette action et de donner une nouvelle perspective à la programmation d'action sur la ripisylve. Les travaux d'entretien des secteurs préalablement restaurés (18,32 kml au total) sont, pour le moment et pour l'essentiel, assurés en régie par une équipe technique (3 ETP) compétente en élagage et débroussaillage.

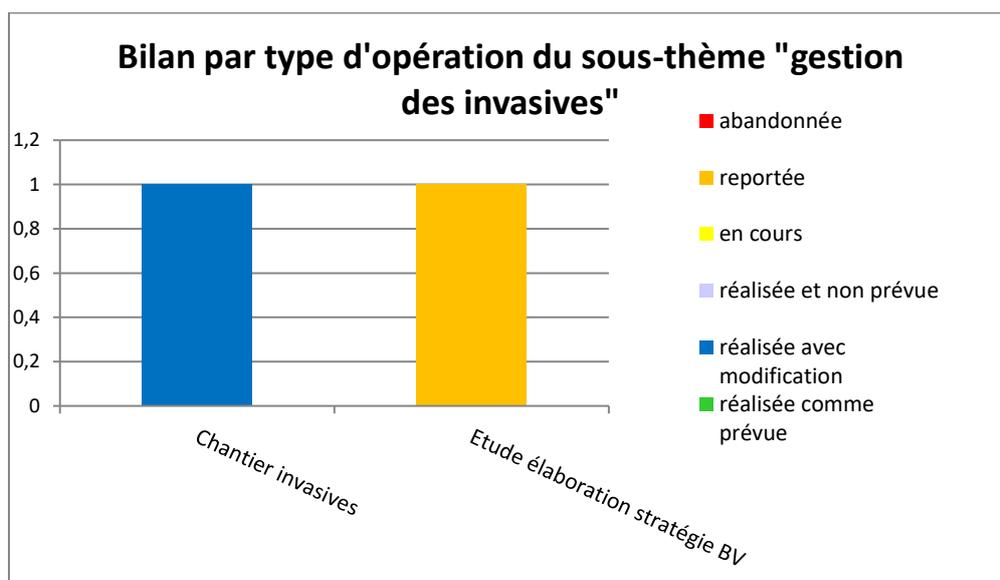
Désembâclement post crues exceptionnelles de 2020 / TET AVAL 688K€ – SMTBV :

Les crues ont laissé place, dans le lit moyen des cours d'eau mais également au droit des passages à gué et des piles de ponts, des quantités non négligeables de débris formant des obstacles à l'écoulement et pouvant constituer de futurs embâcles, de plus grande importance Environ 59ha de berge et d'atterrissement concernés (Têt en amont du passage à gué de Néfiach, et Têt entre Perpignan et Villelongue de la S.).

1.3.2 Sous-thème IN, gestion des invasives

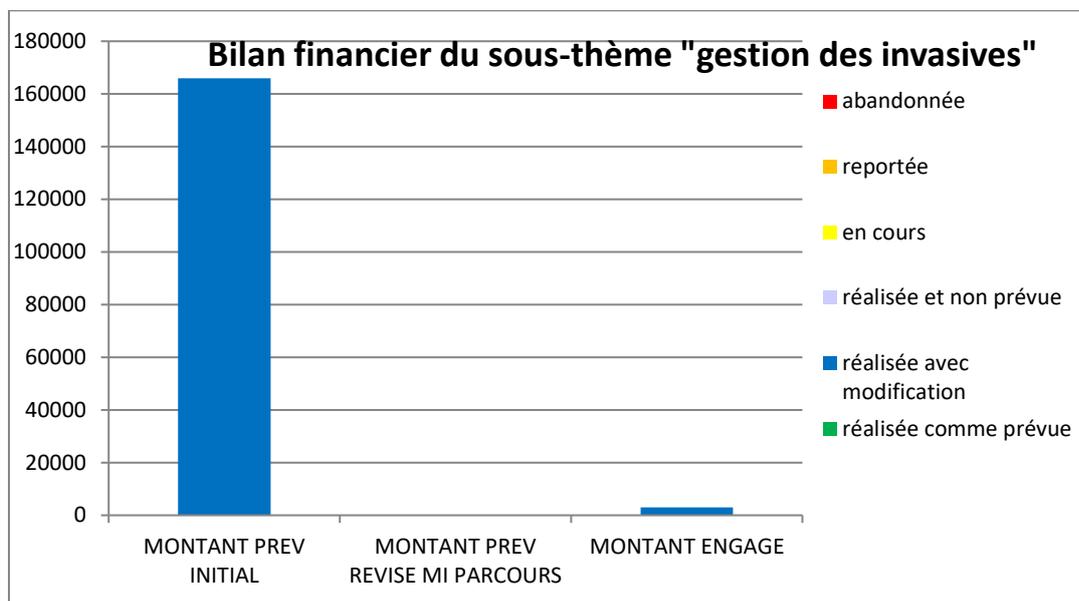
1.3.2.1 Eléments généraux et financiers

Ce sous thème comportait 1 fiche action pour **2 opérations** représentant un montant prévisionnel de **169,5 K€** avec une **multi-maitrise d'ouvrage à établir**. Le taux moyen d'autofinancement prévisionnel initial était de **50%**, sous réserve d'un démarrage des actions avant 2019 (11^{ème} programme de l'Agence de l'eau).



Seule la mise en œuvre d'un chantier participatif d'élimination du Buddleia sur la Rotja a été réalisée par le PNR Pyrénées Catalanes. **La programmation d'actions découlant d'une stratégie concertée est**

reportée. Le sujet n'a pas fait l'objet d'un diagnostic actualisé à l'échelle des cours d'eau du bassin versant avec priorisation (à partir de l'étude multifonctionnelle de 2014) et définition d'une gouvernance partagée (PNR Pyrénées Catalanes, Réserves, Syndicat Canigó Grand site, Département, SMTBV, etc.).



Ce sous-thème n'a pas été investi dans le cadre du contrat de rivière. La seule opération dédiée à la lutte contre les invasives prioritaires (nb : les espèces végétales invasives sont prises en charge en routine dans les opérations de restauration et d'entretien de la ripisylve par le SMTBV) est d'un montant de **3 K€** représentant **1,8%** de réalisation financière par rapport au prévisionnel initial.

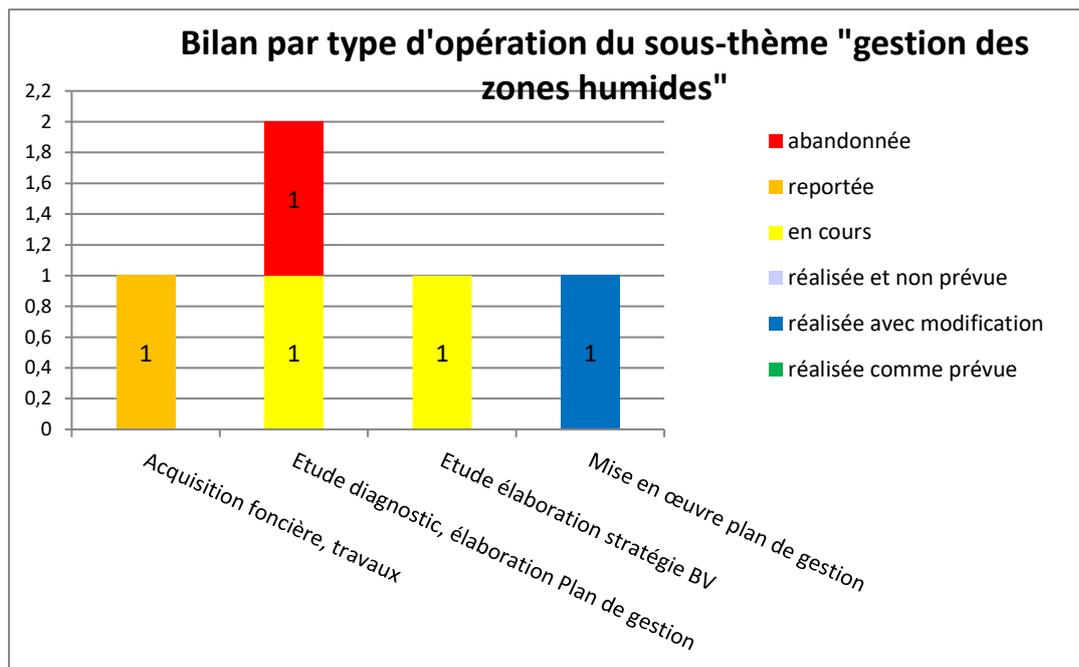
1.3.2.2 Précisions sur les actions réalisées

Le PNR Pyrénées Catalanes a mené en 2018 une campagne expérimentale de lutte contre le **Buddleia sur la Rotja**, avec un volet de sensibilisation des riverains à la problématique invasives et à la réappropriation du cours d'eau. Le PNR envisageait de reproduire ce format d'action pour lutter contre la Berce du Caucase, en pleine émergence sur département des Pyrénées Orientales et avec un risque sanitaire réel. Sur le bassin versant de la Têt en particulier, la Berce semble encore maîtrisable. Un plan de gestion transfrontalier a été lancé en 2021 par les Conservatoires botaniques nationaux méditerranéen (CBNMed) et des Pyrénées et de Midi-Pyrénées (CBNPMP), la Communauté de communes Pyrénées Catalanes (bassin versant du Sègre) et le PNR. Sur le bassin versant de la Têt, la connaissance des foyers de Berce est encore mal appréhendée.

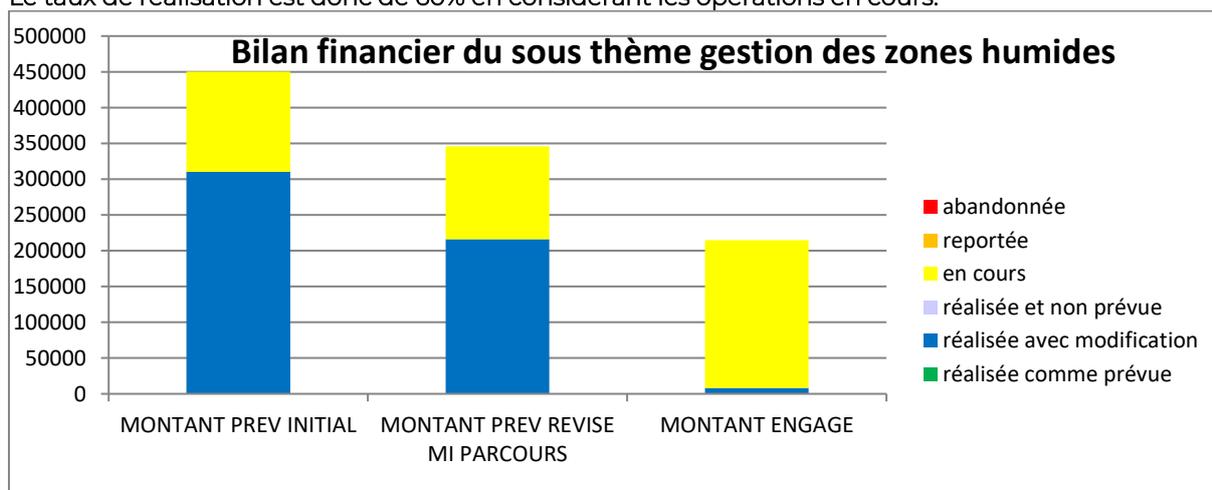
1.3.3 Sous thème ZH, gestion des zones humides

1.3.3.1 Eléments généraux et financiers

Ce sous thème comportait 3 fiches action représentant **3 opérations** pour un montant prévisionnel global de **450,5 K€**, révisé à **346 K€** à la mi-parcours pour **5 opérations**, les deux opérations ajoutées n'ayant pas été chiffrées ni attribuées à une maîtrise d'ouvrage. La maîtrise d'ouvrage n'était pas non plus établie sur 1 des 3 opérations initiales. Le **taux moyen d'autofinancement prévisionnel initial était de 38%**.



Seule 1 action, sur les 3 initiales, a été réalisée avec modification. En réalité il s'agit d'une réalisation très partielle du plan de gestion des Bouillouses. Les 2 autres⁸ sont en cours de réalisation. Enfin les 2 opérations ajoutées à la mi-parcours sont soit reportées⁹, soit abandonnées¹⁰. Le taux de réalisation est donc de 60% en considérant les opérations en cours.



Le bilan financier montre que l'engagement de ce sous-thème a peiné. Les investissements réalisés consistent en une des actions du plan de gestion concerté des Bouillouses (étude de mise en défend sur 3 sites dont l'étang de la Pradeille + travaux de mise en défends de l'étang de la Pradeille)¹¹ et le démarrage de deux études stratégiques (Bourdigou, stratégie zones humides du bassin versant). Les montants totaux sont de 215 K€, soit une réalisation de 47% par rapport au prévisionnel initial (62% du révisé mi-parcours).

L'autofinancement moyen est de 30%.

⁸ 1/Elaboration d'une stratégie de gestion des zones humides, SMTBV 72K€ 2/Etude sur le fonctionnement hydrologique du Bourdigou en vue d'un nouveau plan de gestion, PMMCU 135K€

⁹ Pas de collectivité territoriale candidate à l'appel à projet du Département pour l'appui à l'acquisition foncière et/ou à de petits travaux de restauration en faveur des zones humides

¹⁰ Pas de porteur identifié pour un projet Eau Biodiversité dans la vallée de la Grave, ni d'estimation financière

¹¹ Le programme de gestion concerté pour la préservation et la restauration des zones humides du site classé des Bouillouses réalisé par le PNR-PC n'a pu être mise en œuvre faute d'un accord sur le contenu par le Département, propriétaire et gestionnaires du site classé. En 2023, le Département annonce que programme va être réactualisé de façon à définir une nouvelle gouvernance sur les actions portant sur les zones humides.

1.3.3.2 Précisions sur les actions réalisées et lancées

Mise en œuvre d'un programme d'action concerté pour la préservation et la restauration des zones humides du site classé des Bouillouses – multi maîtrise d'ouvrage

Validation du programme (environ 100 actions) porté par le PNR des Pyrénées Catalanes en mars 2018 en comité de pilotage. La mise en œuvre du programme n'a pourtant pas eu lieu sur la période du contrat, la démarche ayant été remise en question par le Département, gestionnaire du site classé. En juillet 2023, l'organisation d'un comité de gestion du site classé relance la dynamique sur l'organisation autour de la préservation et la restauration des zones humides du secteur.

Une action sur les zones humides qui a été réalisée sur site des Bouillouses par le Département (8K€) est l'étude paysagère comprenant la mise en défend de l'étang de la Pradelle (cahier 1). Les travaux (installation d'une clôture de 650ml, de portillons, passages canadiens, pas japonais) sur l'étang de la Pradelle (18 ha) sont intervenus au printemps 2023. La mise en défends par rapport au pâturage sera temporaire. Le prochain projet prévu est la mise en défend de la Bouillousette.

Elaboration d'un nouveau plan de gestion du Bourdigou 135K€- PMMCU :

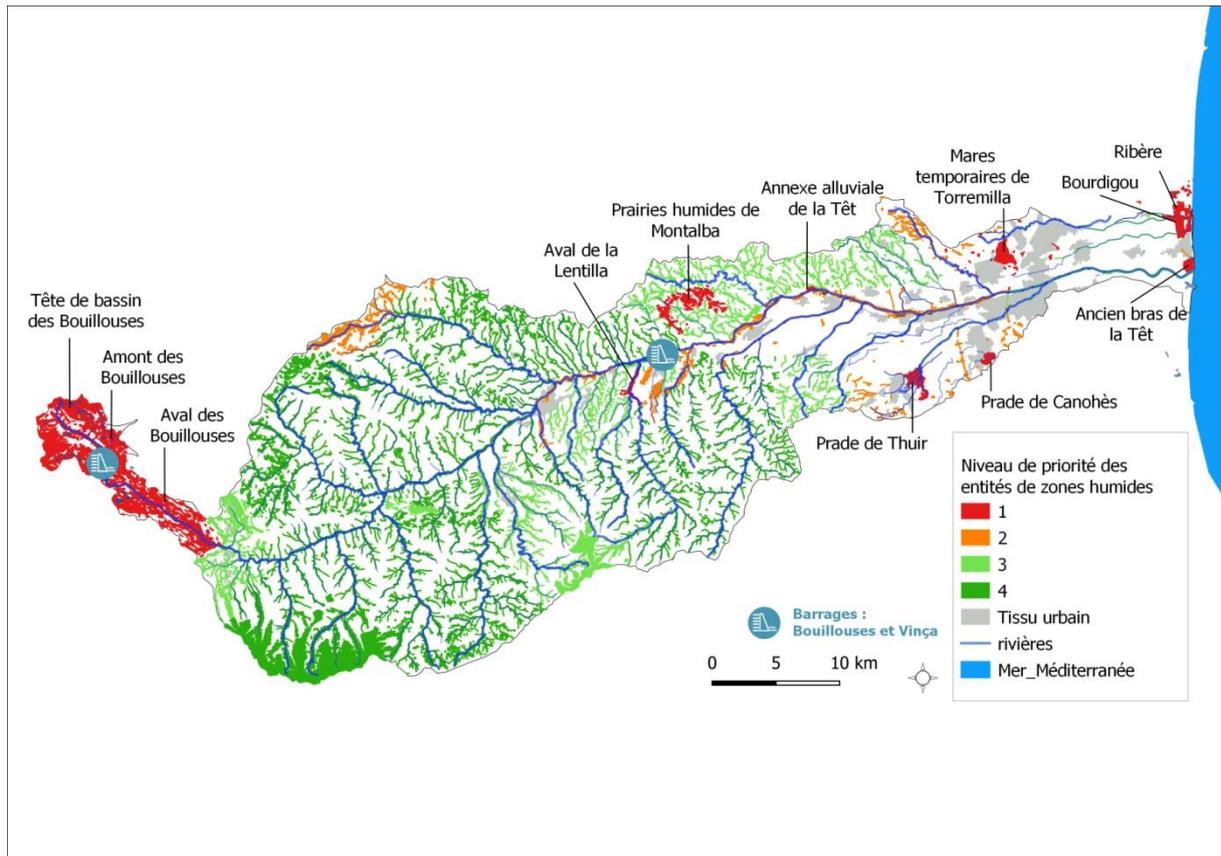
Inscription dès 2017 dans l'accord-cadre PMM-AERMC d'une étude visant à comprendre le fonctionnement de la zone humide et à élaborer un nouveau plan de gestion intégrant les différents enjeux sur le secteur (érosion du trait de côte, bon état de la zone humide, prévention des inondations). Cette étude a été engagée fin 2022.

Elaboration d'une stratégie globale de gestion des zones humides au regard des services rendus 72K€ - SMTBV

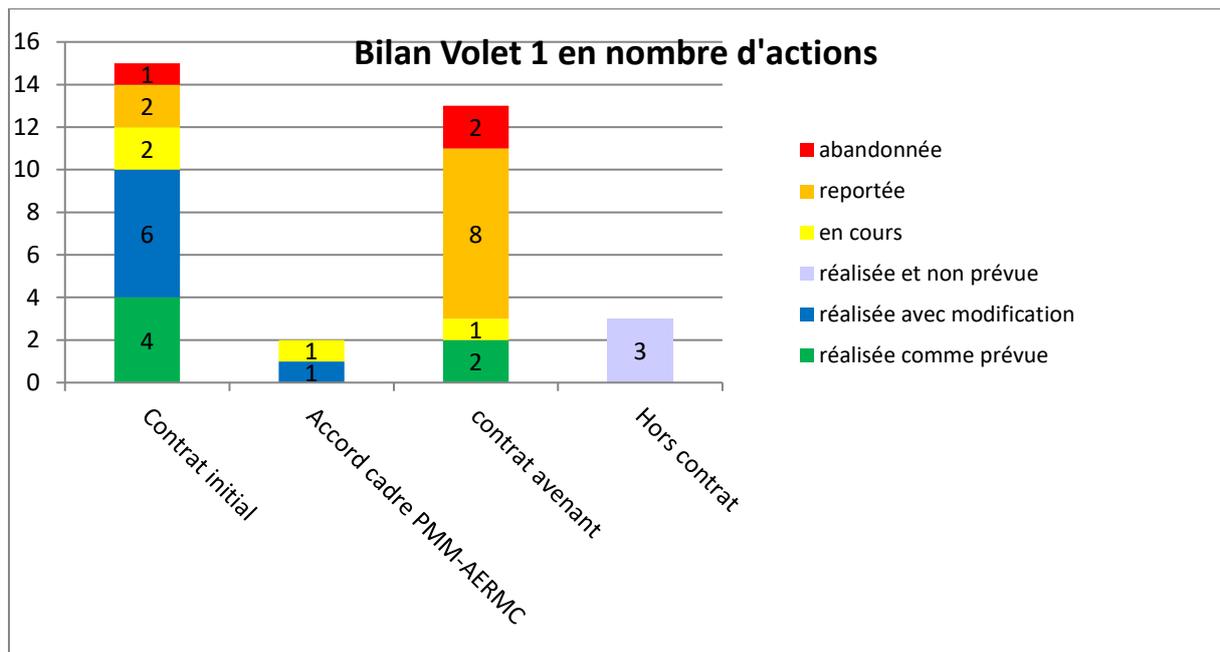
Sur 2021-2022, via plusieurs sessions de travail concerté, le SMTBV a construit une stratégie de gestion des zones humides, à l'échelle du bassin versant, pour prioriser l'action par rapport à leurs services rendus sur la gestion de l'eau. La stratégie est en finalisation. Elle contient :

- Une carte identifiant 12 secteurs prioritaires d'intervention sur le bassin versant (sur les 104) car d'enjeu majeur (fonction quantitative et/ou qualitative particulièrement intéressante dans un contexte d'expérimentation vive des effets du changement climatique, avec, ou non, un risque de disparition) ;
- Une boîte à outils pour accompagner les réflexions sur un aménagement du territoire avec les zones humides réussi ;

Cette démarche a eu pour vertu de rassembler différentes catégories d'acteurs (EPCI, communes, PNR, Département, CEN, etc.) autour du rôle et la place des zones humides sur notre territoire et d'entamer les discussions sur l'amélioration de cette gestion. Un stage complémentaire à l'étude, en 2023, et portant sur la gouvernance des zones humides a mis en évidence le besoin d'une mission d'animation et de coordination à l'échelle du bassin versant pour garantir une approche plus intégrative sur les plans de gestion existant (9 secteurs prioritaires) et l'émergence d'une gestion là où elle est aujourd'hui absente (3 secteurs prioritaires).



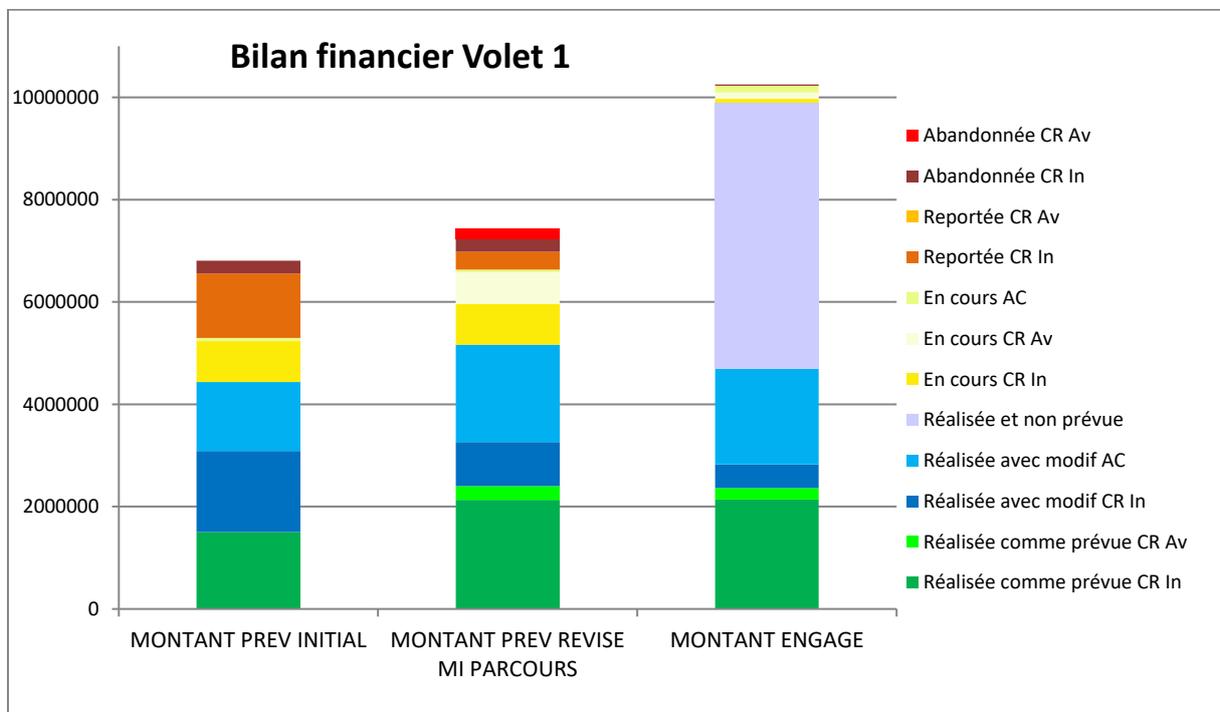
1.4 BILAN GLOBAL DU VOILET 1



66% des actions prévues initialement au contrat ont été réalisées. En considérant les actions en cours, la réalisation atteint 80% en nombre (57% des actions de l'avenant).

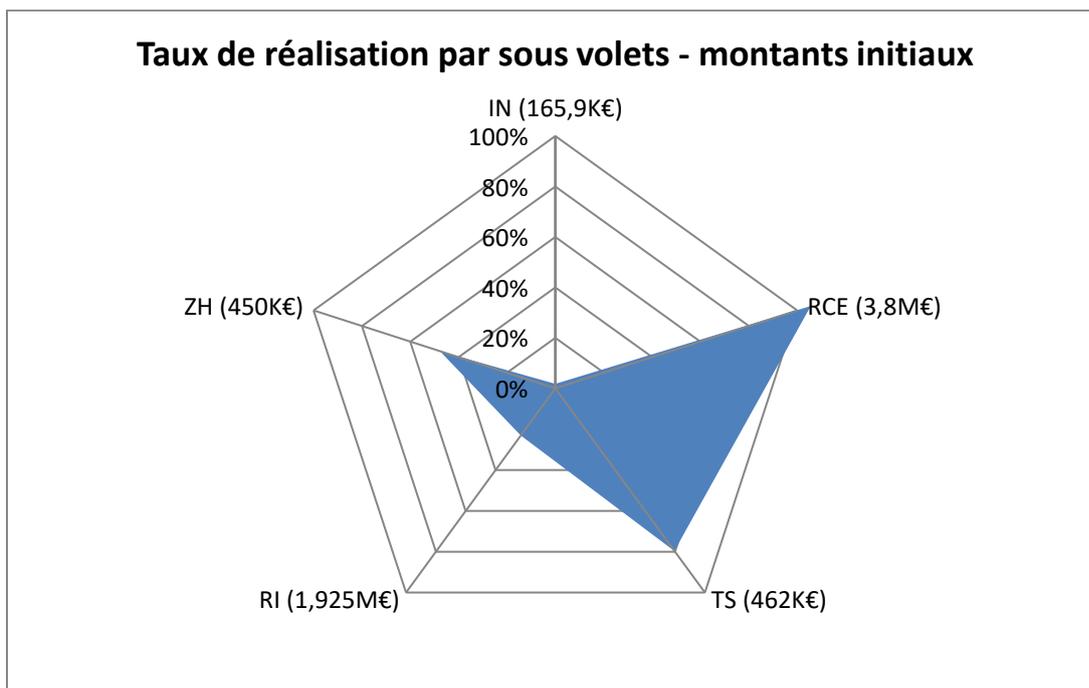
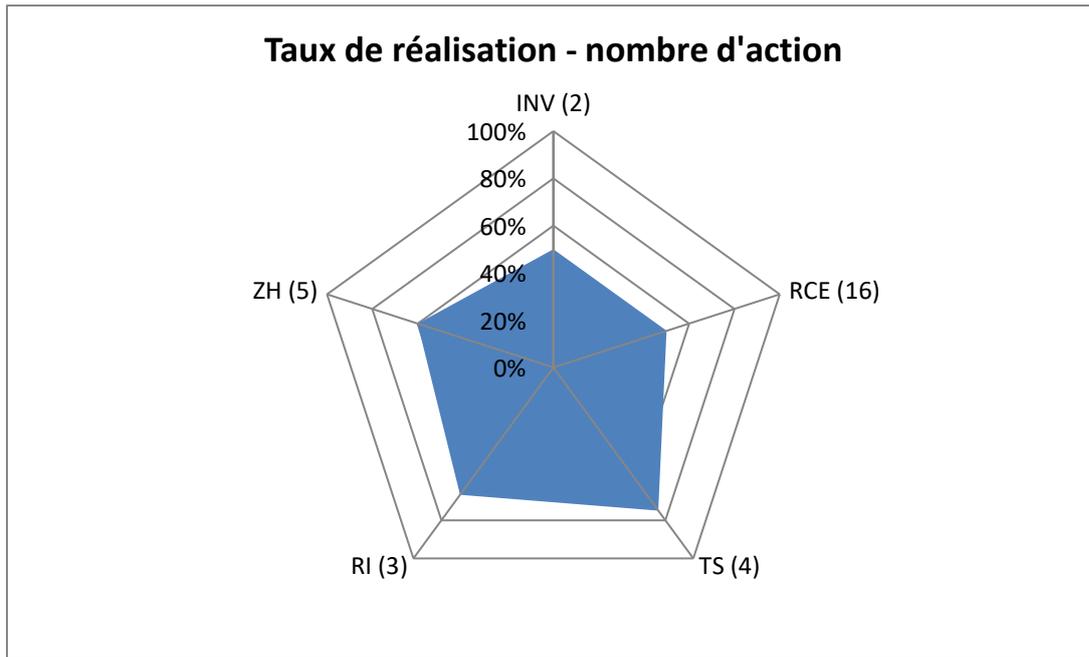
Seul 15% des actions ajoutées par voie d'avenant ont été réalisées, la plupart d'entre elles (61,5%) étant reportées.

3 actions issues du contexte post crue 2020 se sont ajoutées aux 13 actions finalisées sur le bassin versant.



Légende : CR In : contrat rivière initial, CR Av : avenant du contrat rivière, AC : accord cadre PMMCU-AERMC

Les graphiques suivants montrent les variations de réalisation (par rapport à l'avenant) et d'investissement (par rapport aux montants initiaux) entre sous volets, Les actions non prévues ne sont pas considérées.



Le bilan du volet 1 est satisfaisant. **17 des 30 actions (soit près de 57%)** ont été mises en œuvre ou sont en passe de l'être. En termes financiers, les investissements atteignent **5,046 M€ sur les 6,8M€ prévus initialement (74% de réalisation)**. Ce bilan ne tient pas compte des actions post crues de 2020 qui porte à une réalisation financière moyenne de 10M€, 151% de taux de réalisation pour le volet 1 (1058% sur le sous volet TS contre 106%, 59% pour le sous volet RI contre 23%).

Bilan du volet 2 : Améliorer la qualité des eaux superficielles

1.5 THEME 2A : AMELIORER LA QUALITE DES EAUX

Thème comportant 4 sous thèmes :

- Etudes et travaux d'amélioration des systèmes d'épuration (2A1)
- Etudes et travaux de maîtrise du ruissellement urbain (2A2)
- La réduction de la pollution diffuse par les phytosanitaires (2A3)
- L'amélioration des connaissances et la réduction d'autres types de pollution : les macro-déchets (2A4) et les PCB (2A5)

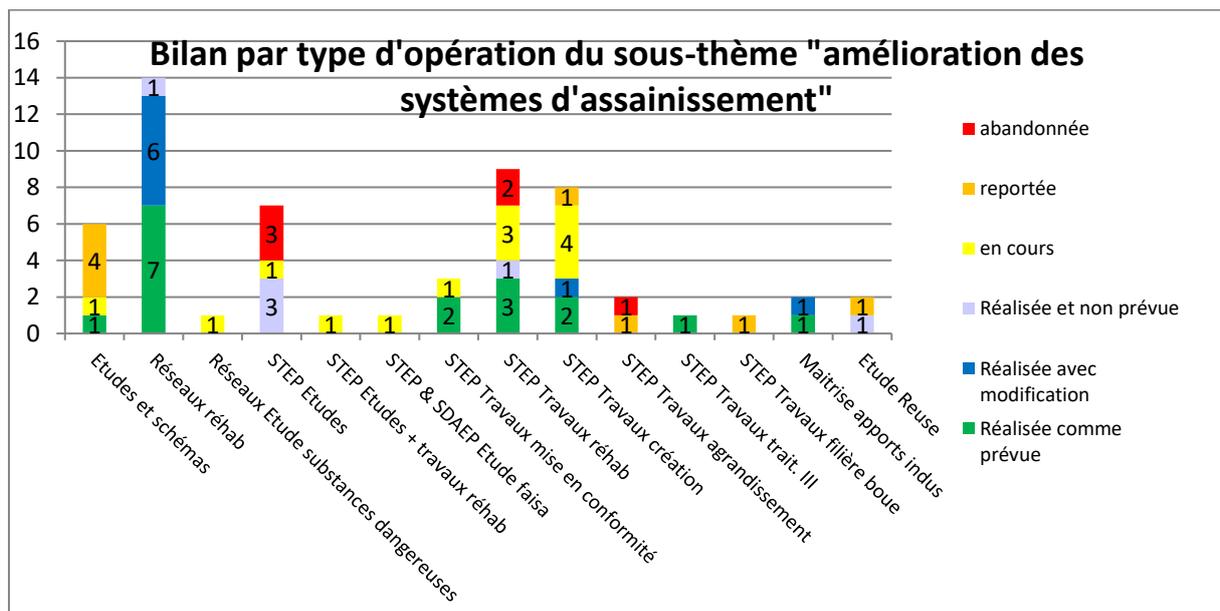
1.5.1 Sous-thème 2A1 : amélioration des systèmes d'épuration

1.5.1.1 Eléments généraux et financiers

Ce sous-thème était constitué d'1 fiche action correspondant initialement à 24 opérations pour un montant prévisionnel total de 19,6 M€, dont 16,7 M€ (85%) étaient déjà inscrits dans l'accord-cadre PMM-Agence de l'eau 2017-2019.

Suite à l'avenant à mi-parcours, cet enjeu représentait 51 opérations pour 16 maîtrises d'ouvrage différentes et un montant d'environ 41,5 M€, dont 32,4 M€ (78%) étaient déjà inscrits dans l'accord cadre PMM-Agence de l'eau 2020-2022.

Le taux moyen d'autofinancement prévisionnel était de 71%.



2/3 des actions inscrites au contrat pour l'amélioration des systèmes d'assainissement ont été réalisées ou sont en voie de l'être.

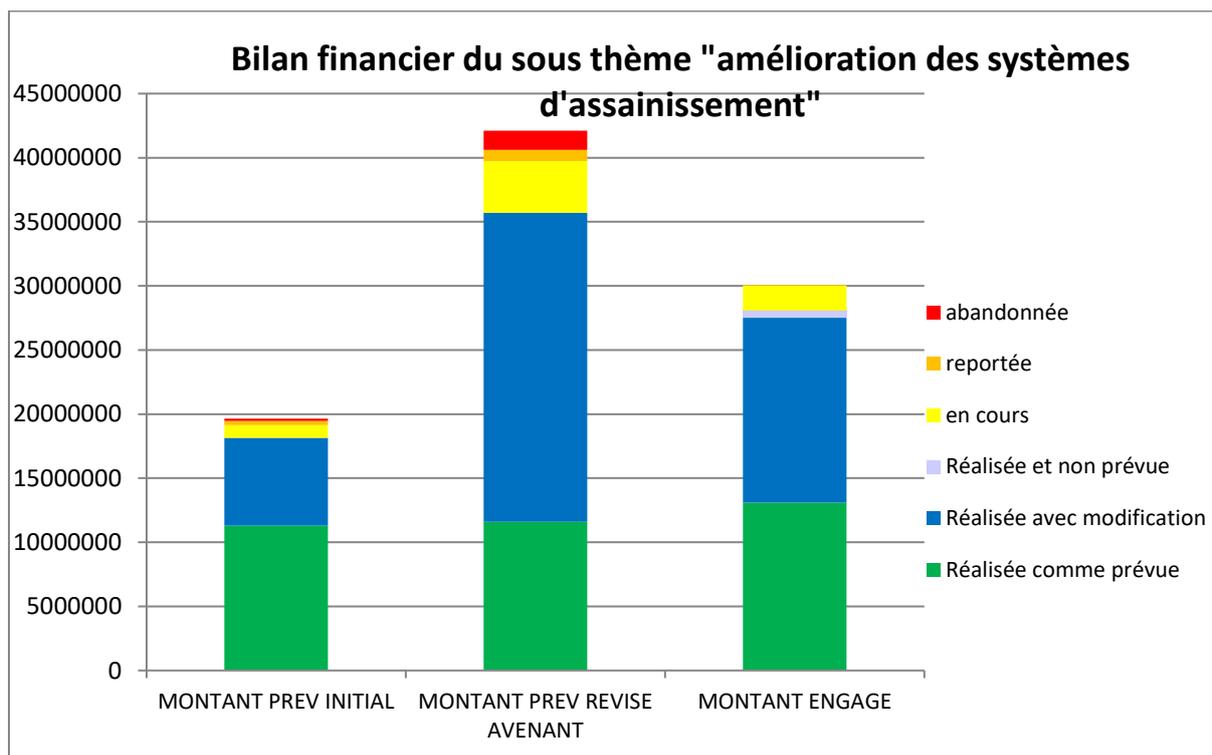
Ce taux de réalisation est de 100% pour les opérations de réhabilitation de réseaux, avec toutefois des modifications de programmation pour la moitié d'entre elles. Notons également que le nombre d'opérations affiché ne traduit pas le nombre de projets réalisés. Plusieurs projets dans des communes différentes sont souvent regroupés sous une même opération de « programmation pluriannuelle d'investissement ». Le nombre de projet est donc ici sous représenté (13 actions représentant en réalité 74 projets).

A l'inverse, des taux de réalisation moindres sont observés pour les opérations de type « études et schémas directeurs d'assainissement » (17%)¹², « études de faisabilité ou de réhabilitation de STEP » (25%)¹³.

Les opérations reportées¹⁴ ou abandonnées¹⁵ concernent également des travaux d'agrandissement ou de réhabilitation de STEP.

Sur les 8 opérations entrant également dans l'accord cadre PMM-Agence de l'eau, la moitié ont été réalisées.

6 actions non prévues au contrat ont été réalisées¹⁶. Pour la moitié d'entre elles, ce sont des études et petits travaux portant sur les STEP.



Les investissements réalisés sur l'amélioration des systèmes d'assainissement sont de l'ordre 29,5 M€. Le taux de réalisation est de 150% par rapport au budget prévisionnel initial. Il représente 70% des

¹² 1/Révision des SDAEP de Villeneuve la R. 53K€ et Pézilla la R. 106K€ est reportée étant donné le projet mutualisation des systèmes d'assainissement sur la STEP de Perpignan 2/le SDA de la CC des Aspres 210K€ a démarré en 2023 3/le SDA périmètre Vinça-Canigou, 185K€, SIVU Conflent est reporté (motif non connu)

¹³ 1/Etudes de faisabilité pour la STEP de Valmanya SIVU Conflent interrompues car commune opposée au projet coutant 355K€ pour 34 habitants, Etudes d'assainissement site classé Bouillouses (remplacées avec l'avenant par une nouvelle étude de faisabilité STEP et SDA)

¹⁴ 1/Création 2 STEP à Souanyas pour 37 habitants étude reportée faute de portage par la commune 2/agrandissement STEP Thuir (eaux usées Lluipia) CC Aspres reporté car pas besoin pour l'instant 3/projet Reuse STEP de Thuir CC Aspres étude en cours, actions reportées 4/refonte filière de boues STEP Prades SIVU Conflent : process amélioré par modification de l'aération 53K€, le changement de centrifugeuse est reporté pour l'instant (220K€),

¹⁵ 1/Travaux réhabilitation canalisation sortie STEP Baho -système d'assainissement non conforme en équipement et performance en 2022- PMM 335K€ projet abandonné étant donné l'étude pour rationaliser l'assainissement et raccorder les eaux usées de Baho à la STEP de Perpignan 2/Travaux agrandissement STEP Pézilla la R. -système d'assainissement non conforme en équipement en 2022- PMM 740K€ projet abandonné pour les mêmes raisons : les eaux usées rejoindront la STEP de Perpignan à termes 3/installation d'un traitement post dégrillage sur la STEP de Corneilla de C. SIVOM Cady 70K€ action abandonné car remplacée avec l'avenant par des travaux de réhabilitation plus globaux de la STEP)

¹⁶ Pour un investissement total de 574K€ : Etude de faisabilité sur la STEP de Conat 12K€, Réhabilitation de l'ouvrage de bâchée sur la STEP d'Arboussols SIVU Conflent 17K€, Etude de défaillance sur la STEP de Prades et étude RSDE SIVU Conflent 24K€, Etude Reuse PMM 75K€, Réhabilitation réseaux Corbère les C. rue Salanque SIVOM Deux Corbère 438K€

prévisions revues au moment de l'avenant. En comptabilisant les opérations en cours de réalisation, ce taux grimpe à 70%.

Les opérations qui ont été réalisées avec modification présentent un décalage entre montant prévisionnel et montant réellement engagé. La plupart de ces opérations ont en effet été actualisées dans leur contenu technique et financier.

Le taux moyen d'autofinancement est de l'ordre de 75% (soit 4 points de plus que le prévisionnel).

1.5.1.2 Précisions sur les actions réalisées

Etudes et schémas directeurs d'assainissement :

- Actualisation en cours du SDA de Boule d'Amont, 10K€
- Elaboration achevée du SDA du SIAEPA du Cambre d'Aze, 41K€

Travaux de réhabilitation de réseaux d'assainissement :

Il s'agit le plus souvent des priorités 1 des schémas directeurs d'assainissement

- PMM :
 - o Sur la période 2018-2019 - 5,73M€ : 14 opérations sur la commune de Perpignan totalisant 4 002ml et permettant la suppression d'au moins 2 850m³/j d'eaux claires parasites (ECP) + 6 opérations sur les autres communes (Canohès, Le Soler, Saint Estève, Toulouges, Sainte Marie la M., Villelongue de la S.) pour un total de 1 615ml de réseaux et la suppression d'au moins 70m³/j d'ECP
 - o Sur la période 2020-2022 - 6,36M€ : 10 opérations sur Perpignan pour un total de 3 754ml réhabilités avec 218 reprises de branchements privés, 22 reprises de raccordement de réseaux, 116 regards posés + 10 opérations sur les autres communes (Canet en Roussillon, Baho, Bompas, Canohès, Le Soler, Toulouges, Saint Estève, Pézilla la R.) avec 2 260ml de réseaux réhabilités, 43 reprises de branchements privés et 5 poses de regards.
- CC Aspres – 1,37M€ : 7 opérations sur Thuir. *Indicateurs quantitatifs non communiqués*
- SIVOM Deux Corbère – 513K€ : 1 opération à Corbère (220ml) et 1 opération à Corbère les C. (404ml)
- SIVU Conflent : 5 opérations sur le secteur Vinça-Canigó (Vinça, Trévilach, Finestret) 360K€ pour un total de 847ml réhabilités + 14 opérations sur le secteur Conflent (Prades, Marquixanes, Molitg-les-B., Los Masos) 393K€ pour un total de 1048ml réhabilités. La réhabilitation progresse à environ 1,5kml/an.
- SIVOM Cady 1M€ : 7 opérations, 5 sur Vernet les B. et 2 sur Corneilla de C. Au total 65% des Eaux Claires Météoriques ont été résorbées et 27% de la charge entrante a été diminuée.
- SIAEPA Cambre d'Aze 357K€ : 5 opérations sur la Cabanasse pour 1 257ml réhabilités et 18 branchements repris + 2 opérations sur Saint-Pierre-dels-Forcats avec 297ml de réseaux et 28 branchements repris.

SDA et Etude de faisabilité STEP :

Etude globale du système d'assainissement sur site classé des Bouillouses (en cours) 104K€ :
Système d'assainissement actuel (réseau, STEP) dans un état de vétusté très avancée. La réhabilitation de la quasi-totalité du réseau est nécessaire et la STEP doit être refaite. Nombreuses contraintes (ZN2000 et zones humides en faisant un milieu récepteur sensible, site classé avec des enjeux d'intégration paysagère, absence de foncier communal, situation topographique et géotechnique complexes) limitant les solutions techniques possibles (biodisques ou filtres plantés de roseaux). Le cout global du projet entre 1,2 et 1,65 M€. Même financé à 80% ne peut être assumé par les 2 communes concernées (Les Angles, Angoustrine). Début 2024, la commune des Angles décide de lancer une étude de gouvernance complémentaire pour définir la structure la plus à même de porter l'investissement et le fonctionnement d'une nouvelle station d'épuration, avant la date butoir du transfert de la compétence à l'intercommunalité.

Création de STEP : Maitrise d'œuvre et travaux :

Commune de Prunet et Belpuig	Hameaux du Serrat et de la Trinité. 199K€ STEP Mises en service 1er juin 2022 après 2 ans de travaux. Amélioration de leur fonctionnement en cours (2023)	2 STEP créées Capacité 20EH + 10EH Filtres Plantés de Roseaux (FPR)
Commune de Boule d'Amont	258K€ STEP mise en service avril 2021 après 1 an de travaux	1 STEP créée Capacité 55 EH FPR
Commune de Nohèdes	214K€ STEP en cours de travaux. 62 habitants. Mise en service 2ème trimestre 2024	1 STEP créée Capacité 115 EH FPR
Commune de Olette	Maitrise d'œuvre en cours 114K€ bourg principal (300 habitants) et le hameau de Thuir d'Evol (20 habitants) ne sont pas équipés. 2018-2019 : étude diagnostic hameaux Evol et Thuir d'Evol. 2022 : étude de faisabilité sur le bourg d'Olette. 2023 : solution AVP trop chère (4,5M€) du fait de contraintes topo, géotech, foncière très fortes Dossier en sous-préfecture	Solution d'assainissement en conception Capacité 320 EH
Commune d'Urbanya	Maitrise d'œuvre en cours 41,5K€ 51 habitants. Solutions sont très chères 1,3M€ HT dont les 2/3 concernent les réseaux (contraintes physiques et techniques). Dossier en sous-préfecture	Solution d'assainissement en conception
CC Aspres Assainissement hameaux : réfection Mas Janillou-Castelnou 50EH	67K€ Construction d'un ANC collectif. Non approuvée par le SATESE et la DDTM. Pour la CC il y a une réelle amélioration pour le milieu par rapport à la situation existante. Entretien de cet ANC (fosse avec filtre puis épandage) entre dans le contrat DSP.	1 ANC créé
CC Aspres Assainissement hameaux : création installation ferme école Thuir 50-80EH	<i>Montant non connu</i> L'étude est en cours. 50 à 80 EH. Solution technique sur le point d'être fixée. Probablement pas de solution de traitement en propre mais pose d'un poste refoulement pour envoi EU vers STEP de Thuir.	Solution d'assainissement en conception

STEP travaux de mise en conformité (DERU) :

- Calce (PMM) mise en conformité pour la performance. 233K€. Mise en service fin 2019. FPR. 330 EH / 112 EH
- Perpignan (PMM) mise en conformité pour le phosphore et les boues. 9,33M€. Mise en service en 2021. Capacité 299 100 EH
- Marquixanes (SIVU Conflent) non conforme en équipement et en performance. Conception/dimensionnement en cours 82K€.

STEP Traitement tertiaire :

- Prades : traitement phosphore mis en place en 2017 75K€. Rodé en 2019

STEP réhabilitation :

- Commune de Fillols : reconstruction d'une STEP à FPR. 416K€. Travaux en 2018 et mise en service en 2019. Capacité 550EH
- Hameau de Marcevol - SIVU Conflent : ouvrage actuel de décantation vétuste (50EH). Etude de faisabilité en finalisation 9K€. Solution prévue : Filtres plantés de roseaux (FPR)
- Trévillach - SIVU Conflent : commune uniquement équipée d'un décanteur. Les travaux de construction d'une station FPR (200 EH) et des collecteurs de transfert des effluents ont été réalisés sur le 2ème semestre 2019. 584K€. STEP inaugurée début 2020
- Prades - SIVU Conflent : travaux de déplacement de matériaux dans le lit de la Têt pour que le rejet ne se fasse plus dans un bras mort. 31K€

- Corneilla de Conflent – SIVOM Cady : étude de faisabilité et d'incidence hydraulique, puis études de conception et réalisation de la réhabilitation, démarche d'acquisition foncière. Travaux en cours. 1,24M€. Mise en service prévue début 2025.
- La Cabanasse – SIAEPA Cambre d'Aze : différents travaux d'amélioration du fonctionnement de la STEP (autosurveillance, diffuseur d'air, onduleur, centrifugeuse). 66K€.

Maitrise des apports industriels :

- Etude pour la mise en place de convention pour rejets industriels (CC Aspres), 170K€, du fait de suspicion. La campagne exhaustive de recherche n'a rien donné. En revanche la STEP de Thuir a connu une baisse de charge de 25 000 EH à 14 800 EH
- Action de maitrise des apports à la STEP de Corneilla de Conflent (17K€) par :
 - o La pose d'un débitmètre sur la piscine municipale de Vernet les B. (en remplacement de l'installation d'un débitmètre sur l'école hôtelière).
 - o La déconnexion des eaux chaudes de l'école hôtelière de Vernet les B. et renvoi dans le réseau pluvial.
 - o La mise en place d'une convention de rejets avec les Thermes de Vernet les B.

Etudes variées :

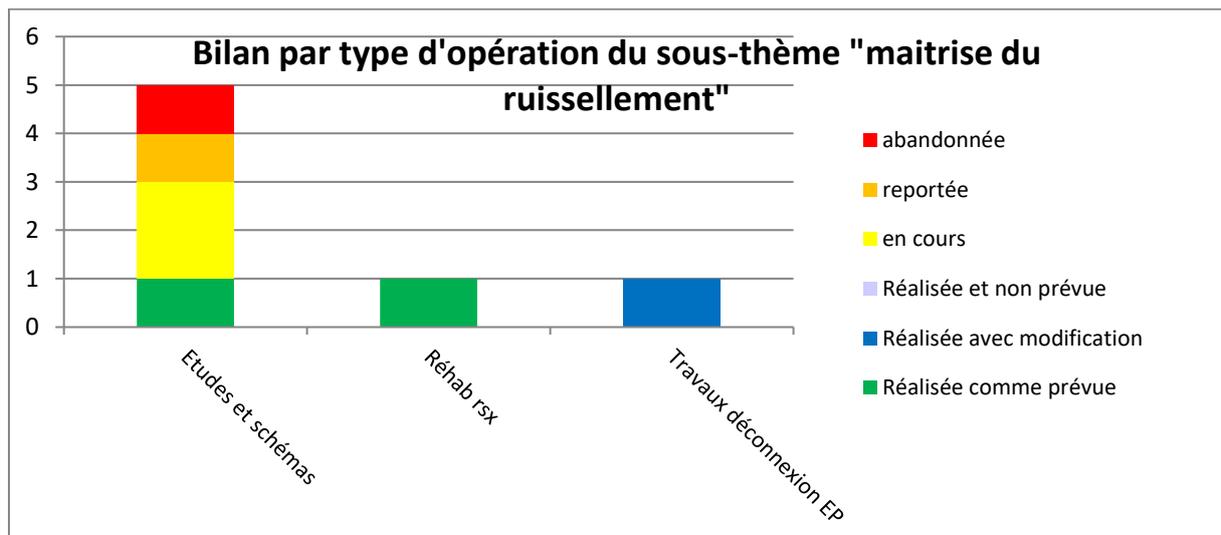
- Diagnostic (en cours) de substances dangereuses dans le réseau d'assainissement du secteur du Conflent (Prades, Molitg, Los Masos, Marquixanes) et définition d'un plan d'actions (SIVU Conflent). 38K€
- Etude (en cours) pour la mise en place d'un traitement tertiaire sur la STEP d'Estoher (SIVU Conflent) en raison d'une dégradation de la qualité des eaux de baignade sur le camping Le Canigou plus en aval sur le Llech. 16K€

7.5.2 Sous-thème 2A2 : maitriser le ruissellement urbain

7.5.2.1 Eléments généraux et financiers

Ce sous-thème comportait 1 fiche action représentant **2 opérations**, avec deux maitres d'ouvrages, PMM et la commune de Corbère les Cabanes, pour un montant prévisionnel de **260K€, dont 100K€ déjà inscrit à l'accord cadre PMM-Agence de l'eau**. L'avenant a réactualisé cette fiche action la portant à **7 opérations** pour un montant total de **979K€**, avec un maître d'ouvrage supplémentaire, le SIAEPA du Cambre d'Aze.

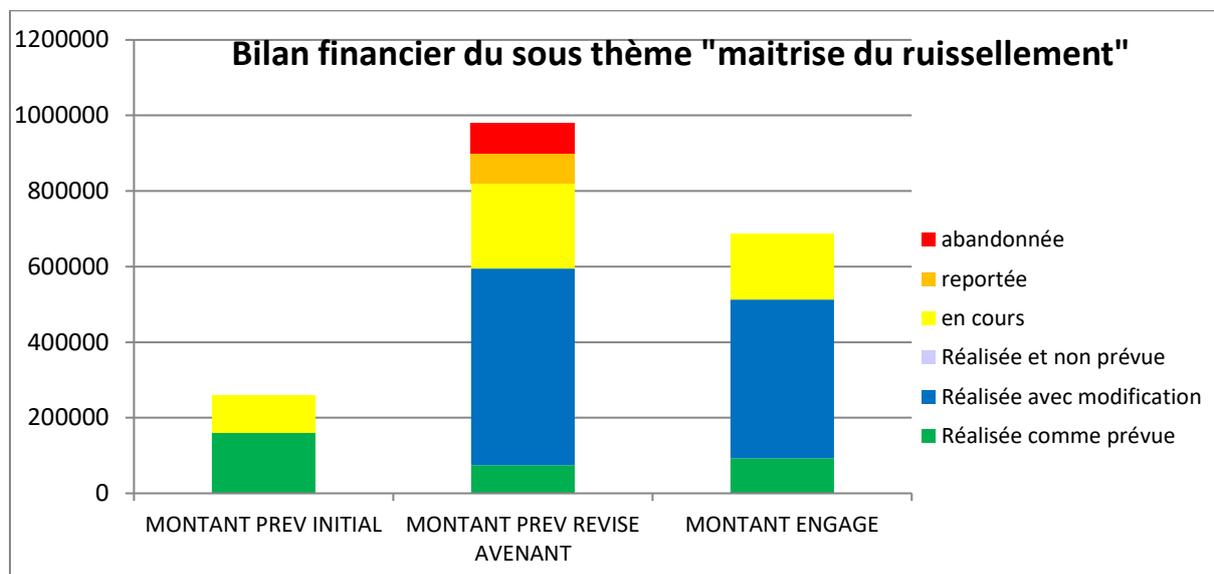
Le taux moyen d'autofinancement prévisionnel était de **44%**.



Les 2 opérations prévues initialement peuvent être considérées comme réalisées (1 est en cours d'exécution). Même schéma pour les 2 opérations inscrites à l'avenant donnant un taux de réalisation global de 57%.

L'opération « travaux de déconnexion des eaux pluviales » qui a été abandonnée correspond à 1 des 4 projets prévus¹⁷.

Deux schémas pluviaux de PMM sont abandonnés ou reportés¹⁸, pour un motif d'optimisation/mutualisation du parc épuratoire prioritaire.



L'engagement financier dans la maîtrise de la pollution par ruissellement urbain est de 513K€, soit près de 2 fois le montant envisagé initialement au contrat (taux de réalisation de 197%). En se basant sur l'avenant le taux de réalisation descend à 52%.

Le taux moyen d'autofinancement est de 74% (soit 30 points de plus que le prévisionnel).

1.5.2.2 Précisions sur les actions réalisées

Etudes et schémas :

- Schéma directeur de gestion des eaux pluviales (SDEP) sur le périmètre du Cambre d'Aze 18,5K€ : le syndicat a réalisé ce schéma (mutualisation avec le SDA) et il revient désormais aux communes compétentes en matière de pluvial à mettre en œuvre les travaux préconisés.
- Etude de sols - évaluation faisabilité infiltration des eaux pluviales sur le périmètre communautaire (PMM) 125K€ – en cours : 5 à 7 études de sol à mener par an sur un programme pluriannuel de 3 ans (en complément nouveaux SDEP et aux endroits stratégiques du périmètre communautaire concernés par des projets d'aménagement urbain et péri-urbain)
- Schéma directeur de gestion des eaux pluviales (SDEP) sur la commune de Perpignan 50K€ - en cours : couplé à la réalisation du SDA. Comprend une analyse capacitaire actuelle et future, une analyse des dé raccordements possibles des eaux pluviales au réseau unitaire, l'élaboration d'un zonage pluvial et son règlement, des études de sols et de suivi de la nappe pour connaître la capacité d'infiltration et des leviers topographiques.

Travaux de réhabilitation de réseaux :

- Corbère les Cabanes : rue Joffre + abords de l'église. 75K€. Absence d'information complémentaire et d'indicateur

Travaux de déconnexion des eaux pluviales :

- Création de 4 puits d'infiltration impasse de la tramontane à Canet en R (PMM) 20K€
- Création d'une tranchée d'infiltration rue des sanils à Canet en R. (PMM) 70K€

¹⁷ Canet - Création d'une tranchée d'infiltration - promenade de la Côte Vermeille / Canet. Motif d'abandon non connu

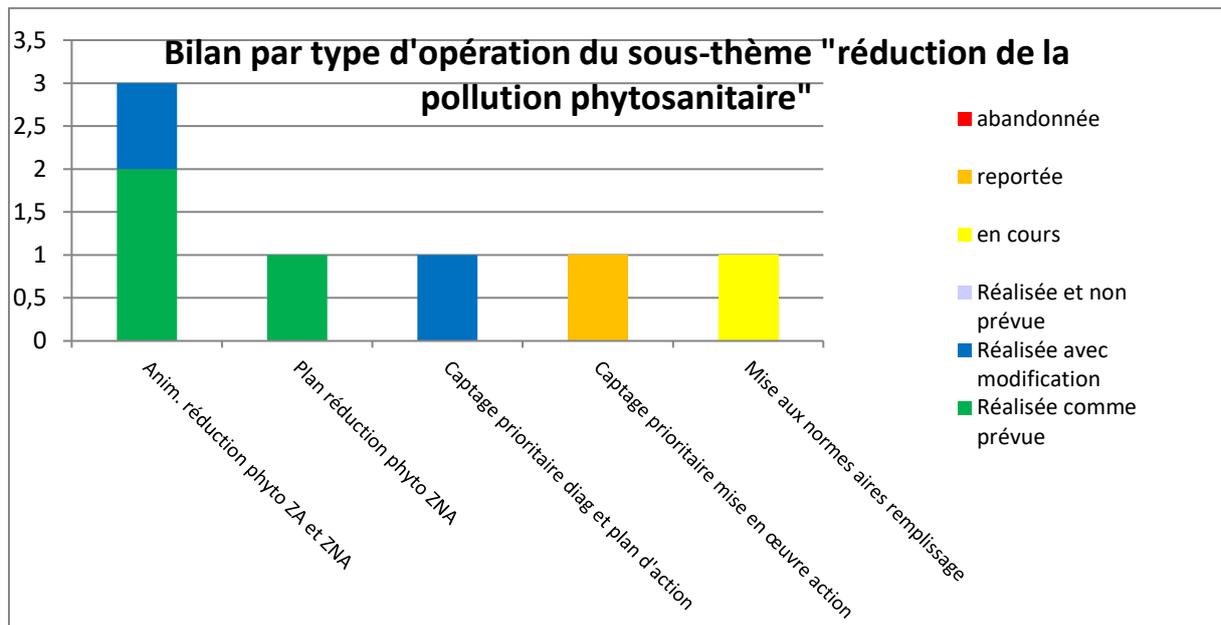
¹⁸ SDEP Villeneuve la R. -système d'assainissement non conforme en 2021-, abandonné / SDEP Pézilla la R. - système d'assainissement non conforme en 2021-, reporté. NB : ces deux schémas devaient être réalisés conjointement aux SDAs (cf. sous thème 2A1)

- Densification de 3 puits secs à Sainte Marie la Mer (PMM) 150K€
Ces travaux permettent la désimperméabilisation d'une surface active 12 560m²

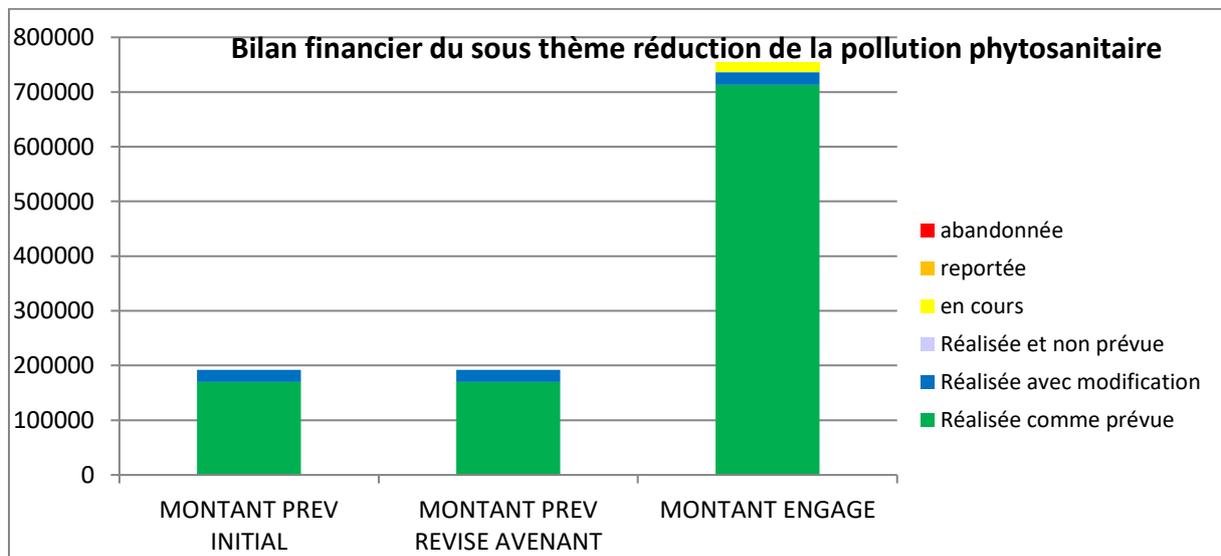
7.5.3 Sous-thème 2A3: la réduction de la pollution diffuse par les phytosanitaires

Ce sous-thème comportait 1 fiche action représentant **6 opérations** pour un montant prévisionnel de **192K€**. L'avenant a ajouté une **7^{ème} opération** pour un montant inchangé (montant de cette nouvelle action restant à déterminer à la signature de l'avenant).
Le taux moyen d'autofinancement prévisionnel était de **24%**.

7.5.3.1 Eléments généraux et financiers



71% des actions inscrites ont été réalisées. 86% en considérant l'action en cours de mise aux normes des aires de remplissage.
Seule l'action ajoutée par voie d'avenant et portant sur la mise en œuvre du plan d'action sur l'aire d'alimentation du captage de Pia n'a pas été mise œuvre et est reportée (carence de portage).



L'investissement portant sur des actions de réduction de pollution phytosanitaire représente **736K€**, soit près de 4 fois l'investissement prévisionnel.

62% de cet investissement prend la forme d'une animation, et n'avais pas été comptabilisé initialement dans le contrat.

Le taux d'autofinancement moyen est de **78,5%** (soit 54 points de plus que le prévisionnel).

1.5.3.2 Précision sur les actions réalisées

Elaboration et mise en œuvre des Plans d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles (PAPPH) en zones non agricoles :

	Elaboration du plan	Mise en œuvre du plan
Baho 16K€		✓ acquisition de matériel, végétalisation du cimetière (site pilote), avec panneau pédagogique, plan de communication <i>-élaboration du plan antérieure au contrat-</i>
Bélesta 61K€		✓ acquisition de matériel, communication <i>-élaboration du plan antérieure au contrat-</i>
Catllar 3K€		✓ acquisition de matériel, communication et formation des agents <i>-élaboration du plan antérieure au contrat-</i>
Olette 3,5K€	✓	✓ acquisition de matériel, communication
Pézilla la R. 37K€		✓ acquisition de matériel, communication <i>-élaboration du plan antérieure au contrat-</i>
Pia 54K€	✓	✓ acquisition de matériel, requalification de la rue Jules Ferry (site pilote), communication
Villefranche de C. 3K€	✓	
Villeneuve la R. 16K€		✓ acquisition de matériel, végétalisation du cimetière (site pilote), avec panneau pédagogique <i>-élaboration du plan antérieure au contrat-</i>

Animation à la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires :

En zone agricole :

Diagnostic en régie des pratiques agricoles et accompagnement à l'émergence de nouveaux projets agri-environnementaux (Chambre d'agriculture) : inscrit à l'accord cadre 2016-2019 CA66-AERMC. Bilan présenté mi 2019. :

- pratiques en évolution positive en arboriculture
- marge de progrès encore possible en viticulture.
- besoin de poursuivre l'acquisition de connaissances
- besoin d'animation pour développer une stratégie sur la poursuite des connaissances et la mise en œuvre d'un plan d'action
- proposition d'actions collectives auprès des coopératives et des EPCI, via des projets alimentaires territoriaux).

En zone non agricole :

- animation « captages prioritaires » à l'échelle de PMM (périmètre allant au-delà du bassin versant de la Têt) : 1 ETP 2018-2022 333K€
- animation « pesticides » à l'échelle du Département : 1ETP jusqu'en 2018, puis 0,3 ETP jusqu'en 2022. 121K€

Captage prioritaire¹⁹ :

Pia F4 « Garoufé » pour les nitrates et pesticides : la délimitation de l'aire d'alimentation du captage (AAC) et le diagnostic sont finalisés. 22,3K€. Une seconde étude sera engagée en 2024 par la commune pour aboutir à un plan d'action en zones agricole et non agricole.

¹⁹ A Trévilach, l'ouvrage Puits camp del Pla et le forage F1 est identifié comme captage prioritaire pour les pesticides. Il a fait l'objet d'une étude diagnostic et d'un plan d'action, avant le contrat de rivière, mais le plan n'a pas démarré faute d'animation

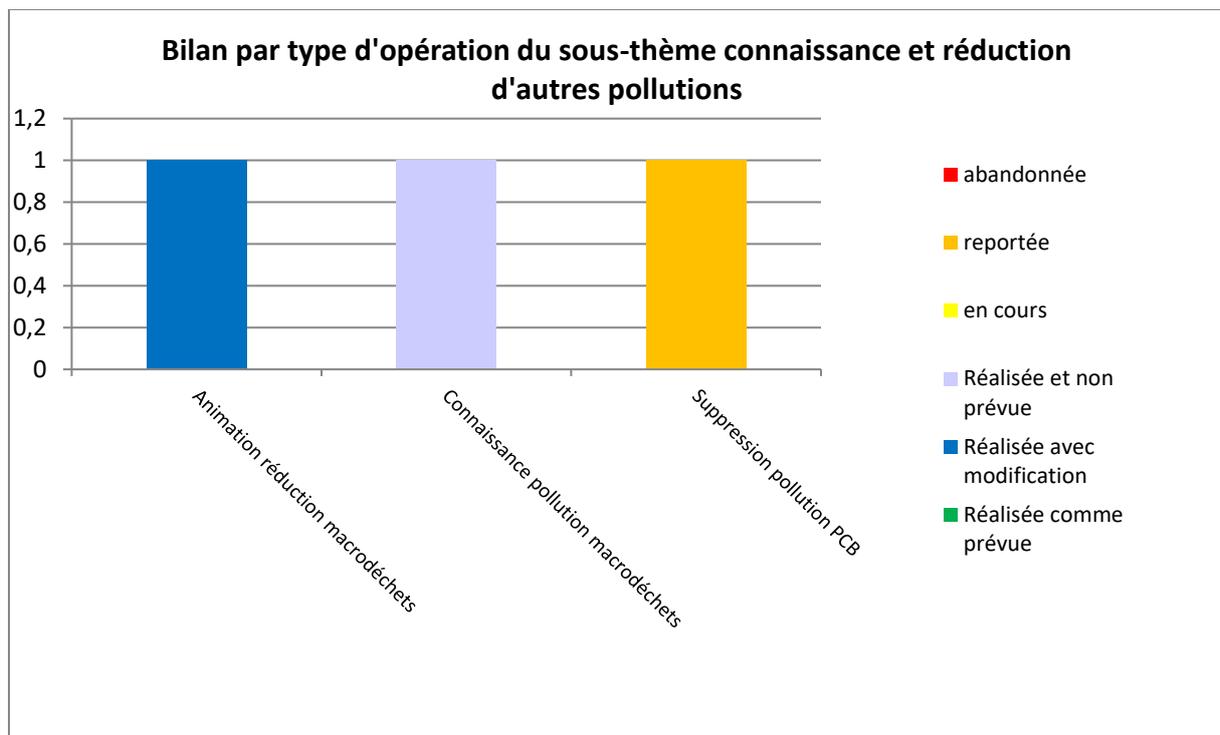
1.5.4 Sous-thèmes 2A4 et 2A5 : L'amélioration des connaissances et la réduction d'autres types de pollution : les macrodéchets et les PCB

1.5.4.1 Eléments généraux et financiers

Ces deux sous thèmes comportent chacun 1 fiche-action.

La fiche action sur les macrodéchets comptait **2 opérations** pour un **montant prévisionnel de 5K€**, avec un **autofinancement de 50%**. Aucune modification effectuée par l'avenant.

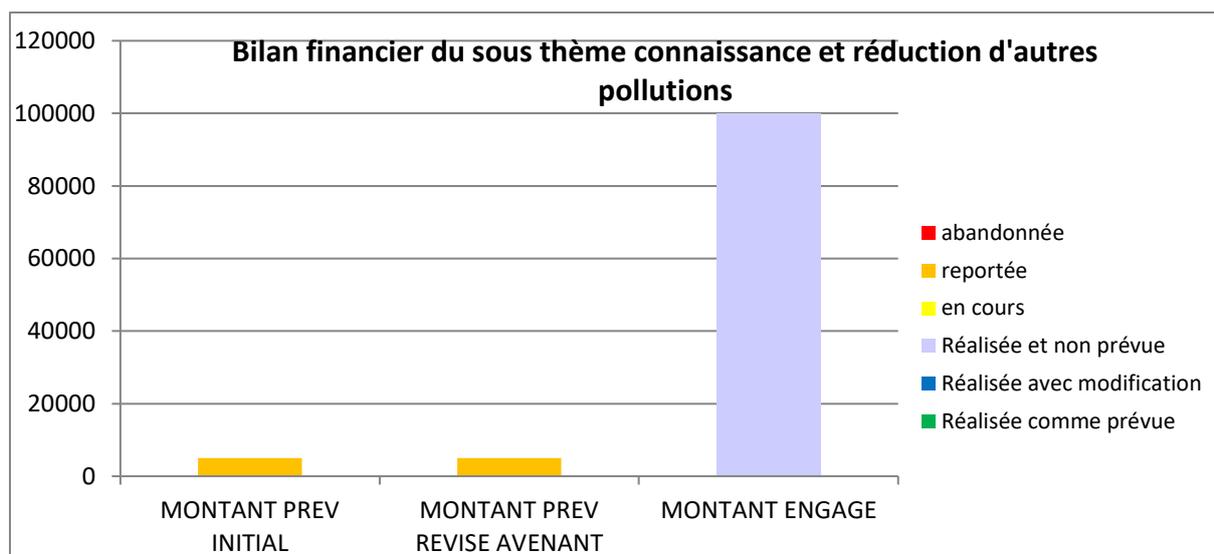
La fiche action sur la pollution par PCB comptait **1 opération** pour un **montant prévisionnel non déterminé**, ni initialement, ni au moment de l'avenant. Cette opération était prévue en total autofinancement.



Le **taux de réalisation concernant la lutte contre les macrodéchets est de 100%**. Une action non inscrite au contrat a également été réalisée (cf. sous partie suivante).

En revanche, pour la **lutte contre la pollution en PCB, le taux de réalisation est nul**. L'action est reportée²⁰.

²⁰ Suppression d'une source de pollution identifiée sur l'Orri, affluent de la Basse. Une convention tripartite a été signée entre Département (service Routes, nouvellement propriétaire du site, chargé du curage des sédiments pollués), Soper (ancien propriétaire du site, chargé du traitement des sédiments extraits), et la DREAL (chargée du suivi de la pollution). Les travaux de curage sont reportés à 2024. Ils sont techniquement complexes (remblais situés sous une nouvelle rocade).



Le travail réalisé sur ces deux sous-thèmes ne sont pas chiffrables car ils correspondent à du temps d'animation et de coordination (fonctionnement).

Le taux de réalisation financière est nul car les investissements prévus (5K€ d'outils de sensibilisation sur les macrodéchets) n'ont pas été réalisés.

L'action non prévue au contrat sur la lutte contre les macrodéchets représente à elle seule un investissement de 100K€ financée en intégralité par la Fondation de France.

1.5.4.2 Précision sur les actions réalisées

Lutte contre les macrodéchets :

- Début d'un travail d'animation et de coordination sur la Têt en aval de Perpignan (SMTBV) :
 - o Échanges avec le Parc Marin du Golfe du Lion qui réalise un suivi sur transfert des déchets de la Têt vers la plage de la Crouste
 - o Partenariat avec l'association Citeco66 qui réalise des campagnes de ramassage de déchets et de sensibilisation
 - o Partenariat avec le CEFREM-UPVD sur la connaissance des déchets piégés au niveau de la vanne dite de Torreilles sur la Llabanère
 - o Stage court en 2022 d'identification des points noirs d'apport de déchets dans ou à proximité des cours d'eau de la Salanque en vue d'expérimenter la pose d'unités de rétention de déchet ou autres systèmes de rétention à la source
- Projet RedPlast66 (CEFREM-UPVD), Citeco66, Nostra Mar, SEANEO. 100K€ financé à 100%.

Objectifs :

 - o Amélioration des connaissances par l'acquisition participative de données
 - o Développement de systèmes de piégeage
 - o Sensibilisation

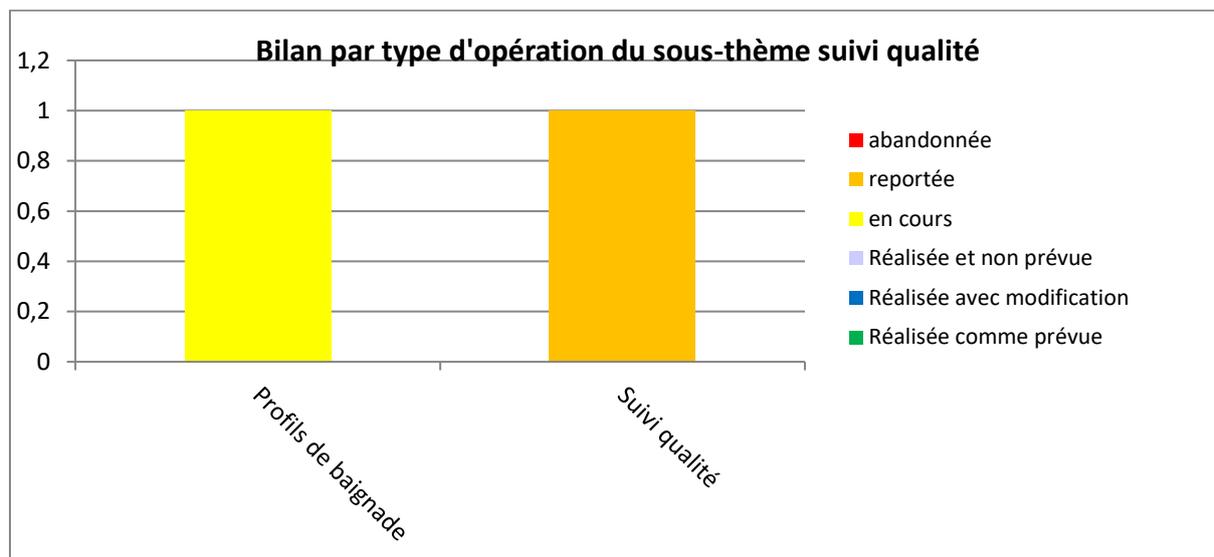
Données de référence issues de ce travail :

 - o 1,2t de déchets flottants déversés par la Têt / an, représentant 560 000 unités, composés à 96,8% de plastiques (moyenne sur 2016-2019)
 - o Année 2020 : les crues ont exporté 3,4t de déchets représentant 1,4 millions d'unités de déchet
 - o L'export a lieu 77% du temps lors de pluie, soit sur 24 jours dans l'année
 - o Seuls 2,8% sont retrouvés sur les plages, laissant présager un transport plus lointain en mer
 - o Environ 40t de déchets en gisement sur les 10 km entre Perpignan et la mer
 - o Environ 8 000 déchets composés à 91% de plastiques transitent annuellement dans la Llabanère

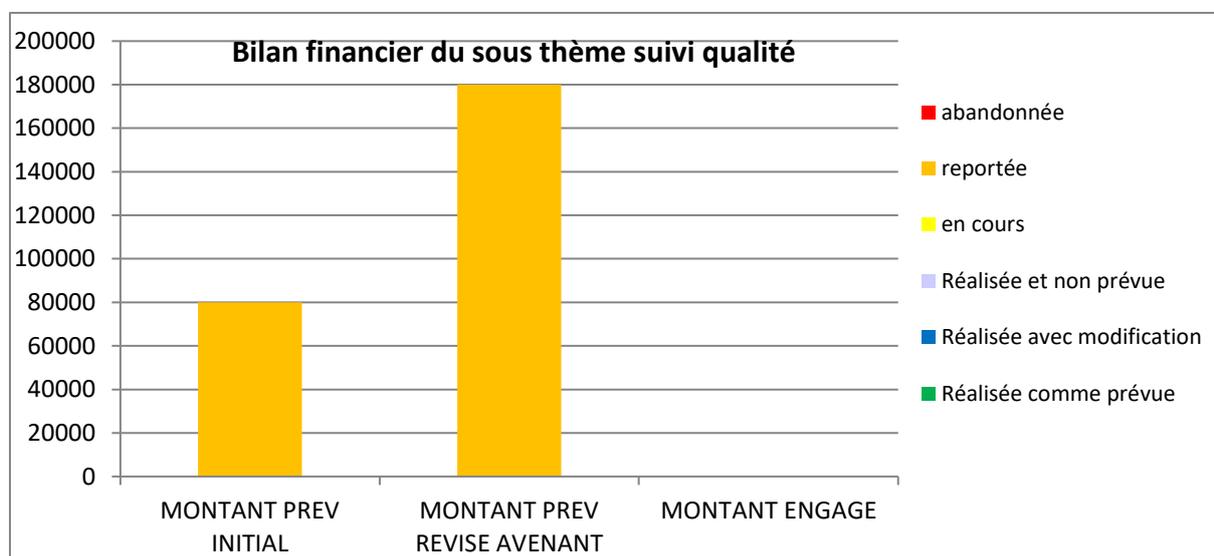
1.6 THEME 2B : SUIVRE LA QUALITE DES EAUX

1.6.1 Eléments généraux et financiers

Ce sous thème comportait 1 fiche action représentant **2 opérations** pour un montant prévisionnel de **80K€**, révisés à **180K€** à l'avenant. Seule une opération était chiffrée, la seconde ne faisant pas l'objet de chiffrage, ni au démarrage, ni à l'avenant. Le taux d'autofinancement prévisionnel était de **50%**.



1 des 2 actions est en cours de réalisation (cf. paragraphe suivant). La seconde action est reportée²¹.



Pour ce sous thème, le taux de réalisation financière est nul étant donné que l'action qui était chiffrée initialement (pas le cas du profil de baignade du lac des Escourmes) a été reportée.

²¹ Suivi qualité des cours d'eau par le Département, prévu en 2020 et reporté sur 2023-2024 en raison du changement de politique de financement de ce type d'opération dans le cadre du 11^{ème} programme de l'Agence de l'eau

7.6.2 Précisions sur les actions réalisées

Mise en œuvre du profil de baignade :

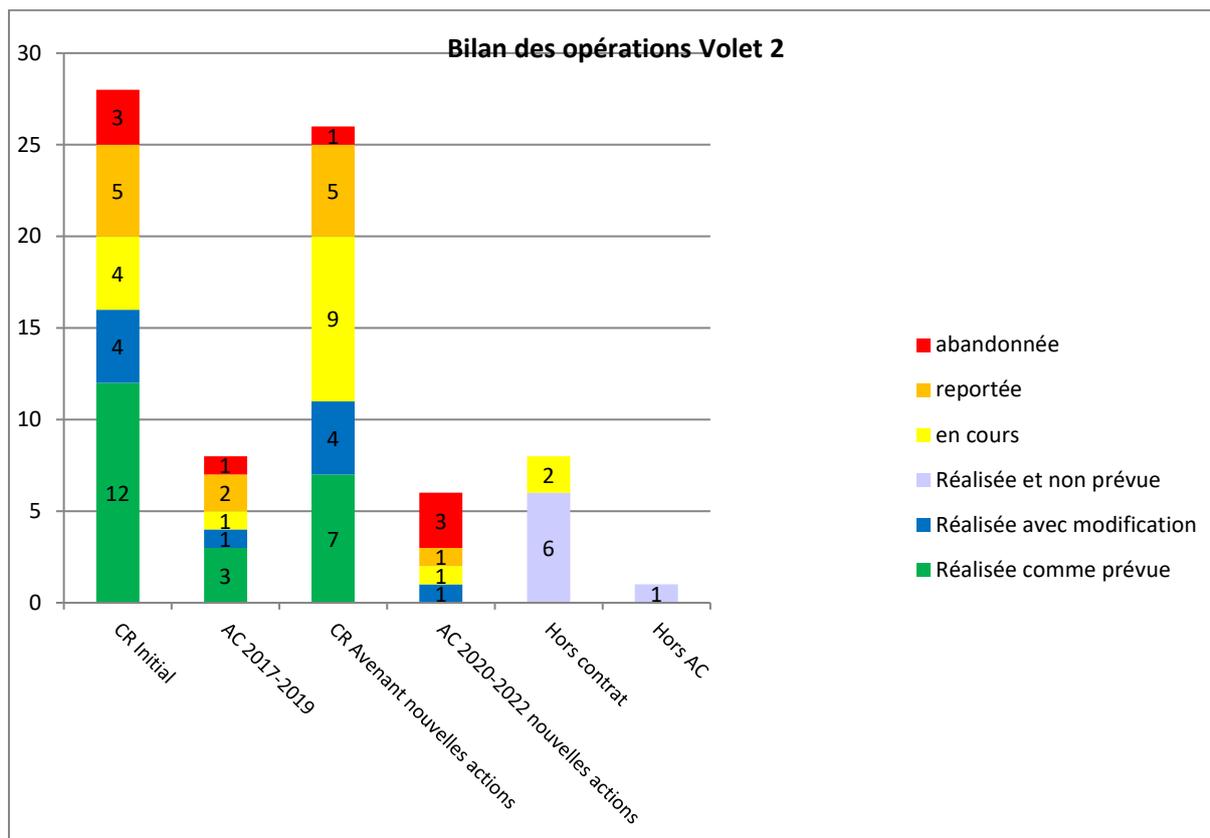
Site Lac des Escoumes à Vinça :

Différentes actions prévues pour éviter les pollutions des eaux de baignades par les eaux usées.

- Télégestion et suivi des réseaux en place (SIVU Conflent)
- Travaux sur les réseaux à proximité du camping réalisés (SIVU Conflent, cf. bilan « assainissement »). **Restent des travaux sur le poste de relevage ?**

Pas de déclassement de la qualité baignade²² sur ce site sur la période 2017-2022 qui reste excellente.

1.7 BILAN GLOBAL DU VOLET 2



Légende : CR : contrat rivière, AC : accord cadre PMM-AERMC

NB : ici le bilan de l'accord cadre est dissocié du bilan du contrat. Autrement dit pour avoir l'ensemble des actions il faut sommer CR et AC pour chaque période : 2017-2019 et 2020-2022

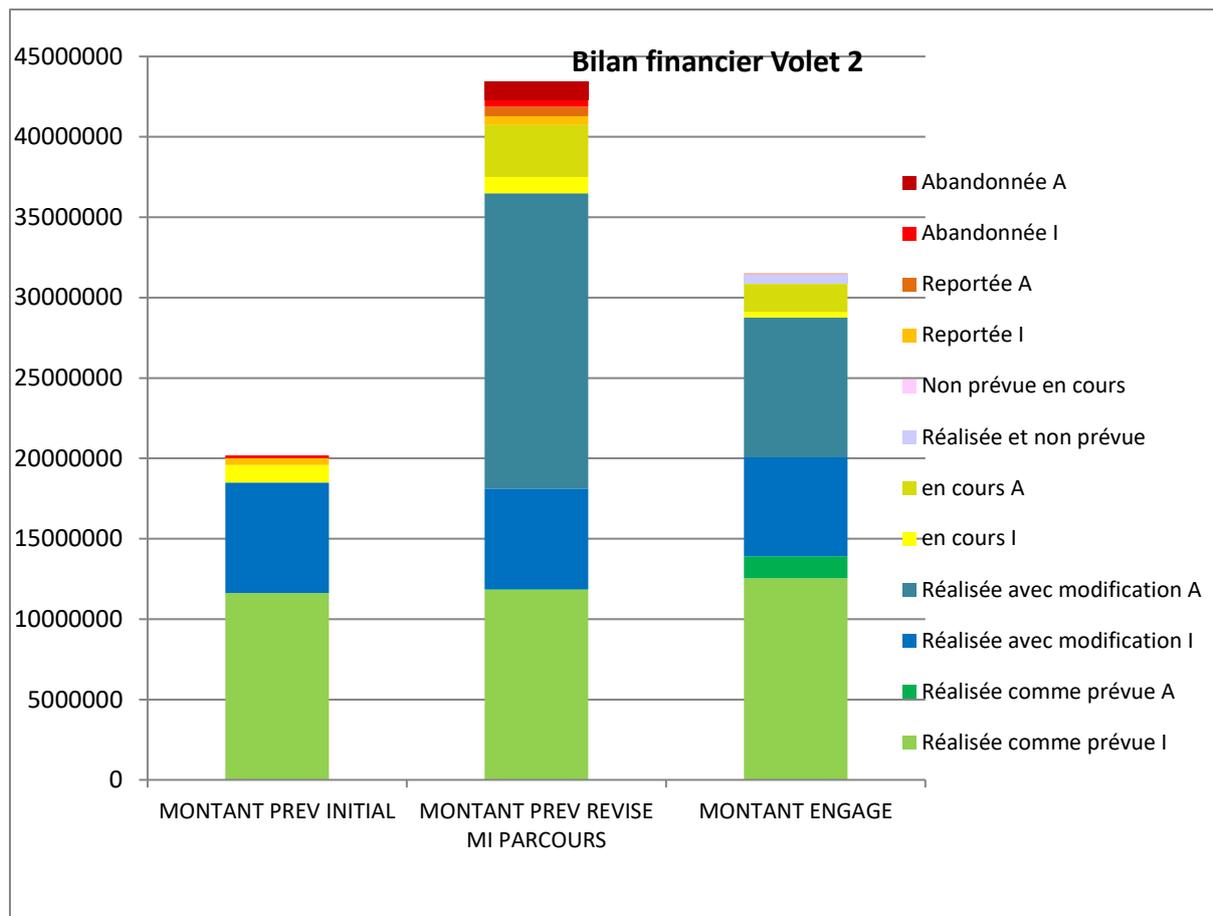
56% des opérations prévues initialement au contrat ont été réalisées. En considérant les opérations en cours, la réalisation atteint 70% en nombre.

Au global, en considérant les actions ajoutées par voie d'avenant, le taux de réalisation des opérations du volet 2 du contrat est de 52%. Il atteint 79% avec les opérations en cours d'exécution.

Notons que le dispositif d'accord cadre PMM-AERMC contribue en moyenne pour 17% à ce taux de réalisation, avec un taux de réalisation de l'accord cadre 2017-2019 plus important que celui de 2020-2022 (63% contre 50%).

²² NB : autres sites de baignade sur le bassin versant :

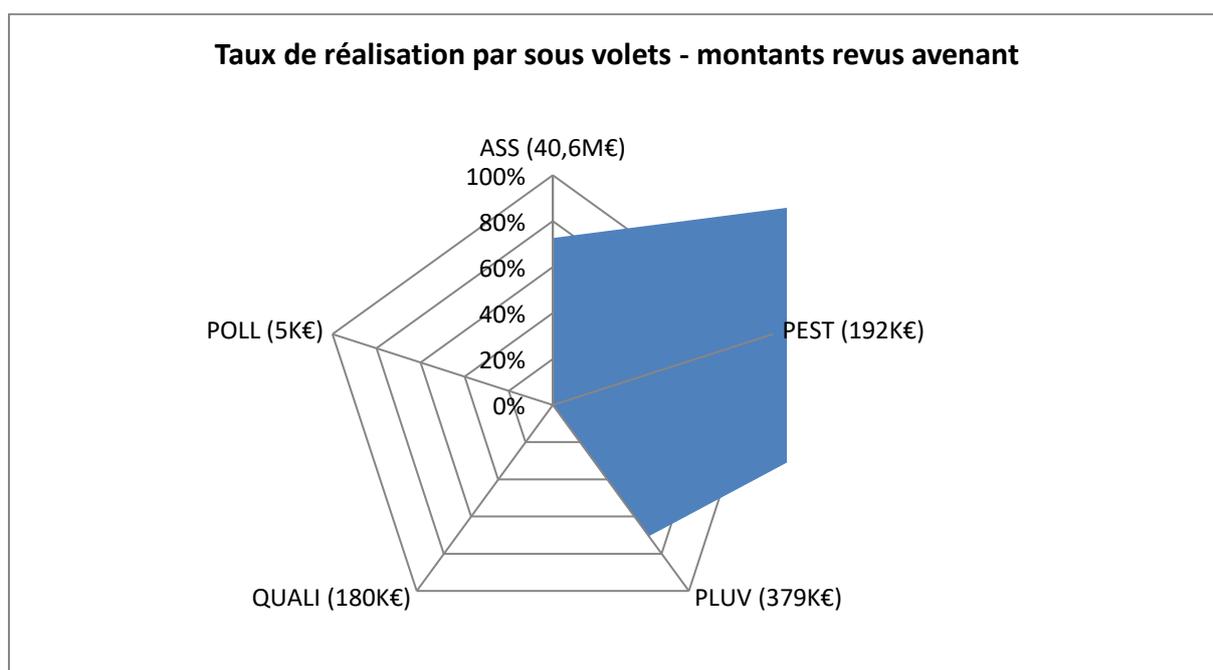
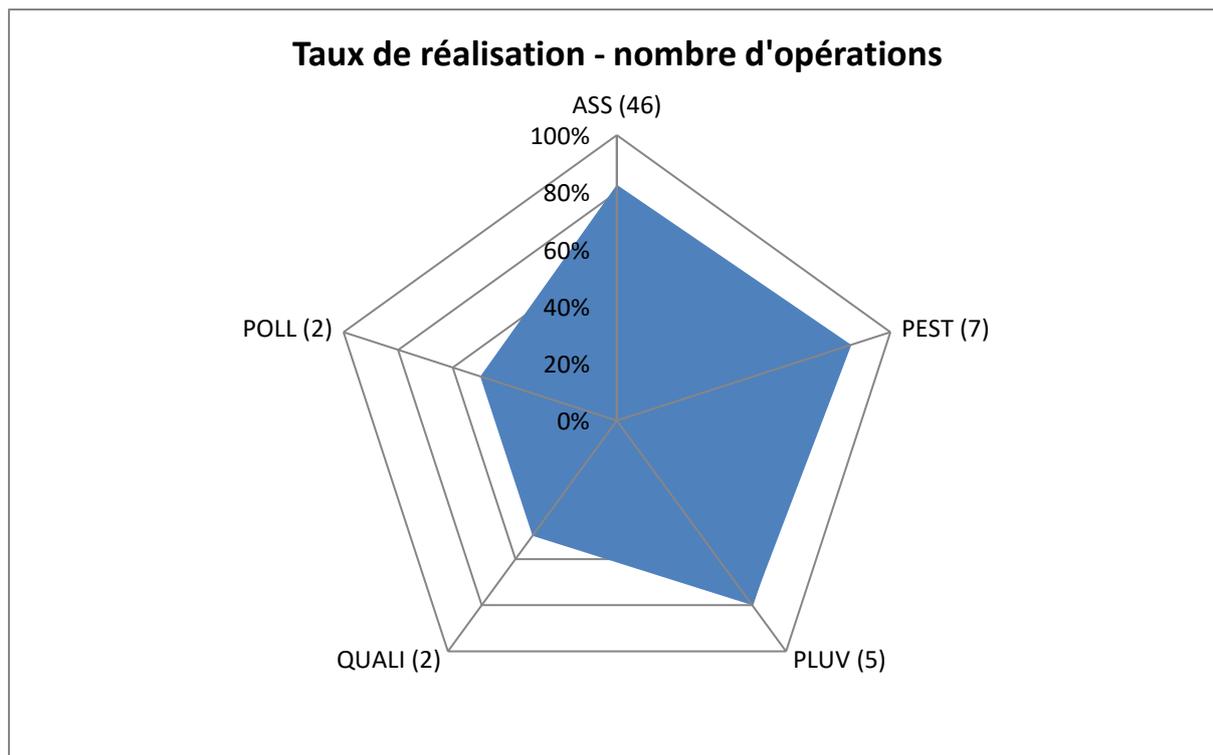
- Le site baignade du camping le Canigou sur le Llech classée en qualité « suffisante » en 2018 passe au niveau « bon » en 2022.
- Le site de la plage de la Crouste, situé de part et d'autre de l'embouchure de la Têt, reste interdit à la baignade pour raison sanitaire (interdiction en vigueur depuis 1984).



Légende : I : investissement correspondant aux opérations initiales 2017, A : investissement correspondant aux opérations intégrées via avenant

Le taux de réalisation financière des opérations inscrites initialement (de l'ordre de 94%) est meilleur que celui des opérations ajoutées par l'avenant (de l'ordre de 24%).

Les graphiques suivants montrent les variations de réalisation (par rapport à l'avenant) et d'investissement (par rapport aux montants initiaux) entre sous volets, Les actions non prévues ne sont pas considérées.



Nb: la réduction de l'usage des phytosanitaires (PEST) présente un taux de réalisation très élevé (416%) du fait de montants prévisionnels sous dimensionnés. A noter que les missions d'animation sur cette thématique (454K€ d'investis) est comptabilisée ici car ne revenant pas au SMTBV.

Le bilan du volet 2 est très satisfaisant. **49 des 62 opérations inscrites à l'avenant (soit 79%)** ont été mises en œuvre ou sont en passe de l'être. En termes financiers, les investissements atteignent **30,5 M€ sur les 41,4M€ prévus (74% de réalisation)**.

Bilan du volet 3: améliorer la gestion quantitative des eaux superficielles

NB : Le volet 3 a été initialement réfléchi et construit en anticipation de l’outil PGRE. Ainsi depuis 2019 le PGRE a remplacé et enrichi le volet 3. Le bilan ici présenté s’appuie sur le suivi du PGRE.

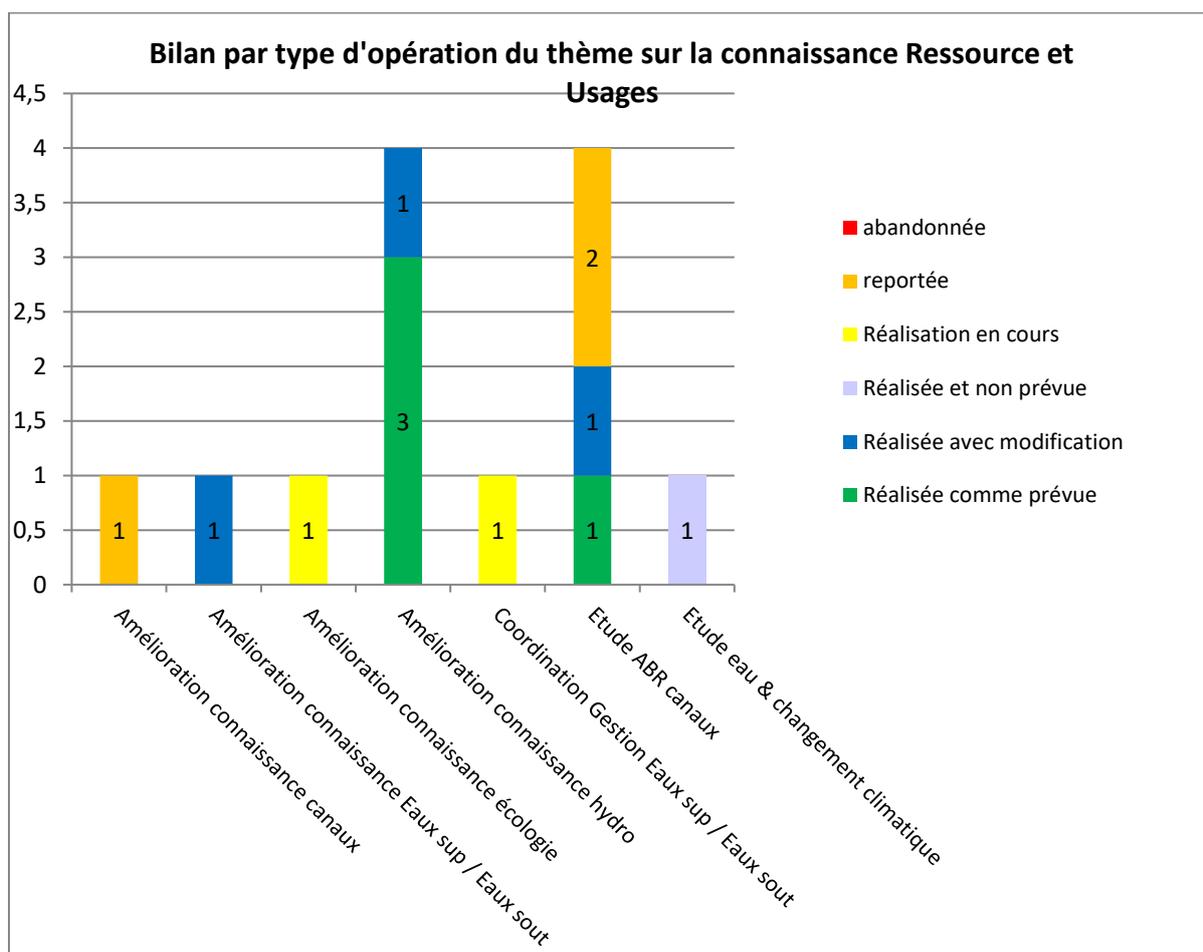
NB2 : le bilan financier est à considérer à une échelle globale, sous forme de masse. En effet les données financières sur les montants réellement engagés n’ont pu être toutes consolidées. Le suivi des financeurs ne donne pas accès à cette information (la seule validée est celle de la demande d’aide, soit une prévision d’engagement) et le nombre de maître d’ouvrage est trop important (canaux) pour récupérer avec précision chaque donnée.

1.8 THEME 3A : ACQUERIR ET VALORISER LES CONNAISSANCES SUR LES RESSOURCES ET LES USAGES

1.8.7 Eléments généraux et financiers

Ce thème était constitué d’1 fiche action correspondant initialement à **5 opérations** pour un montant prévisionnel total de **20K€**.

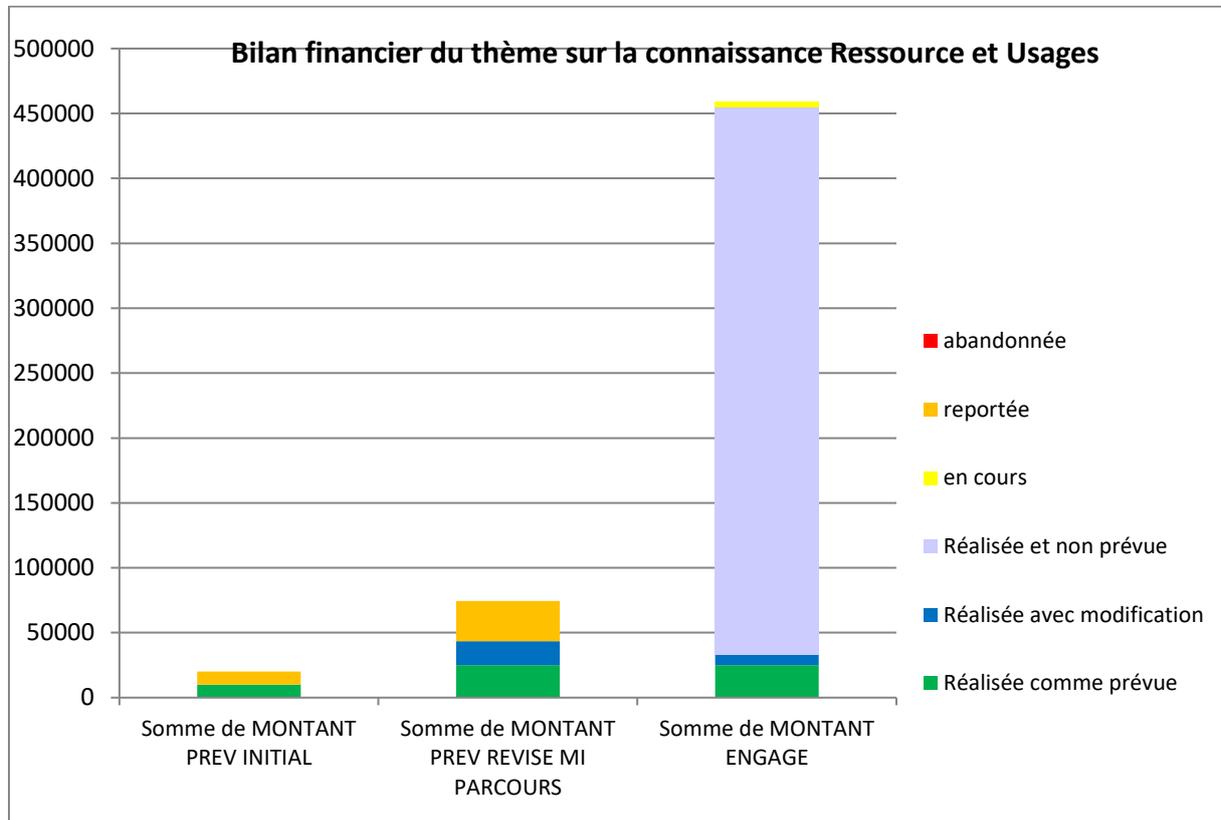
Suite à l’avenant mi-parcours cet enjeu représentait **12 opérations** pour un montant d’environ **74,5K€**, Le taux moyen d’autofinancement prévisionnel était de **52%**.



75% des actions d’amélioration de la connaissance sur la ressource et les usages **prévues à l’avenant** ont été réalisées ou sont en cours de l’être.

3 actions (25%) ont été reportées²³, dont 2 issues de l'avenant au contrat. Elles correspondent toutes les trois à de l'amélioration de la connaissance sur les besoins des canaux et la ressource disponible. L'une d'entre elle est une démarche collective d'acquisition et de pose (groupement de commande) de dispositifs de comptage en rivière et dans les canaux.

1 action non prévue a été réalisée. Cette étude sur l'eau et le changement climatique a été menée par une maitrise d'ouvrage non implantée localement et n'a pas été portée à la connaissance du territoire.



Comme vu plus haut, les montants initialement prévus pour l'amélioration de la connaissance étaient modestes (20K€). Une explication est que la plupart des actions relevait d'un travail réalisé en régie (3 de 5 actions) par les structures locales (SMTBV, SPC, Département, SMNPR). Cet investissement a été multiplié près de 4 fois avec l'avenant. Toutefois la réalisation n'atteint finalement pas ces projections, du fait des 3 actions reportées (31K€).

Le bilan financier total s'élève à près de 37K€, soit un investissement de 183% par rapport au budget prévisionnel initial et 50% par rapport au révisé.

Le taux d'autofinancement est de l'ordre de 25%.

Ce bilan n'intègre pas l'étude sur l'eau et le changement climatique à l'échelle des Pyrénées (projet transfrontalier, de l'Atlantique à la méditerranée) du BRGM dont le montant d'une toute autre échelle (422K€) vient écraser le reste du bilan.

²³ - L'accompagnement à l'équipement des ASA en dispositif de comptage (opération d'achat groupé), installation d'échelles en rivière, 10K€, SMTBV. motif : pas assez de candidat, non atteinte du plancher minimal pour subvention. En 2024 ces acquisitions seront couplées à un diagnostic de canal.

- Etudes ABR ASA canal des Moulins et commune de Canaveilles 15K€ chacun. Défaut d'accompagnement et études n'étant plus d'actualité

7.8.2 Précisions sur les actions réalisées

Amélioration de la connaissance sur l'hydrologie et l'état écologique du milieu :

- **Installation de 3 stations hydrométriques sur la période 2016-2018 (partenariat SCP, CD66, SMTBV) :** les stations d'Ille sur Têt (Têt), Villefranche (Cady) et Sahorre (Rotja) fournissent en temps réel les données de débit et de hauteur d'eau, disponibles via le site Hydroportail.
- **Audit des stations hydrométriques (SPC-DREAL)** sur le département des Pyrénées Orientales pour :
 - o fiabiliser certaines stations clés de gestion en période d'étiage
 - o supprimer des stations qui ne sont plus utiles.
- **Fiabilisation des stations (partenariat SCP, DÉPARTEMENT, SMTBV)**
 - o **Rotja à Sahorre :** installée en 2018,
 - o **Têt à Rodès (T5) :** point retenu dans le SDAGE et donc règlementaire. Travail en cours.
- **Campagnes de mesures de débits sur la Têt et ses affluents (SMTBV en régie et externalisation sur une partie des mesures depuis 2022) :** réalisées chaque année en période d'étiage sur des points de gestion stratégiques de la Têt (T4 Prades et T6 Ille sur têt) de façon hebdomadaire. D'autres secteurs moins connus ont fait l'objet d'une campagne.
 - o 2017, 2018, et 2019, bassin versant de la Rotja ; 7 points de suivi en rivière en 2017, ramené à 3 points clés (amont/milieu/aval).
 - o 2020 : vallée du Caillan
 - o 2021 : affluents de la Têt en aval de Vinça
 - o 2022 : 140 campagnes de jaugeage, dans un contexte de tension sur la ressource.
- **Etude de confortement des données hydrologiques aux points T5, 6 et 7 de la Têt (DREAL, AERMC) :** en juillet 2021 rapport d'expertise sur les débits biologiques, l'hydrométrie et l'hydrologie naturelle. Relecture des Etudes des Volumes Prélevables sans mise à jour des chroniques de 2012. Les conclusions conduisent le territoire (CA66-ACAV-SMTBV) à lancer une nouvelle étude d'expertise des débits biologiques et d'optimisation des usages sur le secteur de la Têt aval en janvier 2022 à partir d'investigations de terrain.
- **Etude sur l'état biologique de la Têt aval :** en cours. Réalisée dans le cadre de l'expertise des débits biologiques sur la Têt aval. Des pêches d'inventaires sur 4 sites (Marquixanes, Bouleternère, Ille sur Têt et Perpignan, 3 en sept. 2022 et 1 en sept 2023) et détermination de l'IAM (indice d'attractivité morphodynamique).

Amélioration de la connaissance sur le lien entre ressource superficielle et ressource souterraine :

Mise en œuvre du programme d'actions du SAGE Nappes 2012-2022 (SMNPR) :

- Etude hydrogéologique de recharge artificielle des nappes quaternaires dans la vallée de la Têt en période hivernale – 2020, 3e expérimentation à partir du canal de Corbère (injection de 200l/s dans la nappe du Boulès et suivi de la réponse de la nappe par les mesures piézométriques (1ere expérimentation en 2018 à partir du canal de Perpignan et 1^e en 2019 à partir du canal de Corbère injection de 500l/s)
- Etude hydrogéologique et géophysique des alluvions quaternaires de Canet, Ste Marie et Elne
- Travaux de réalisation de 3 forages de reconnaissance dans le quaternaire - Canet en Roussillon, Elne et Ste Marie
- Schéma de sécurisation de la ressource en eau potable à l'horizon 2030
- projet DEM'EAUX Roussillon piloté par le BRGM : caractérisation du réservoir du Roussillon

Suivi des échanges nappes-rivière-karst sur le bassin versant de la rivière de Nohèdes (RNN Nohèdes) : en cours. Elaboration d'un modèle des flux. Maintien et appui technique au réseau de stations (5) existants sur la vallée du Caillan

Amélioration de la connaissance sur les besoins et le fonctionnement des canaux :

- **Etudes Adéquation Besoins Ressources (ABR)** sur les canaux d'irrigation pour mettre en œuvre des travaux :

- o ASA d'Enconomy (Serdinya) : l'étude ABR a été réalisée par la mission canaux de la CA66.
 - o ASA de Pézilla : étude terminée en 2018, la phase travaux a été réalisée (cf. paragraphe suivant).
- **Etude des usages sur le secteur Haut-Conflent (PNR PC)** : pré-diagnostic à partir d'entretiens, de jaugeages en canal (CA66) et en rivière (SMTBV) Sur Têt amont, Caillan et Cabrils.

1.9 THEME 3B : METTRE EN PLACE UNE GESTION ECONOMIQUE DE LA RESSOURCE

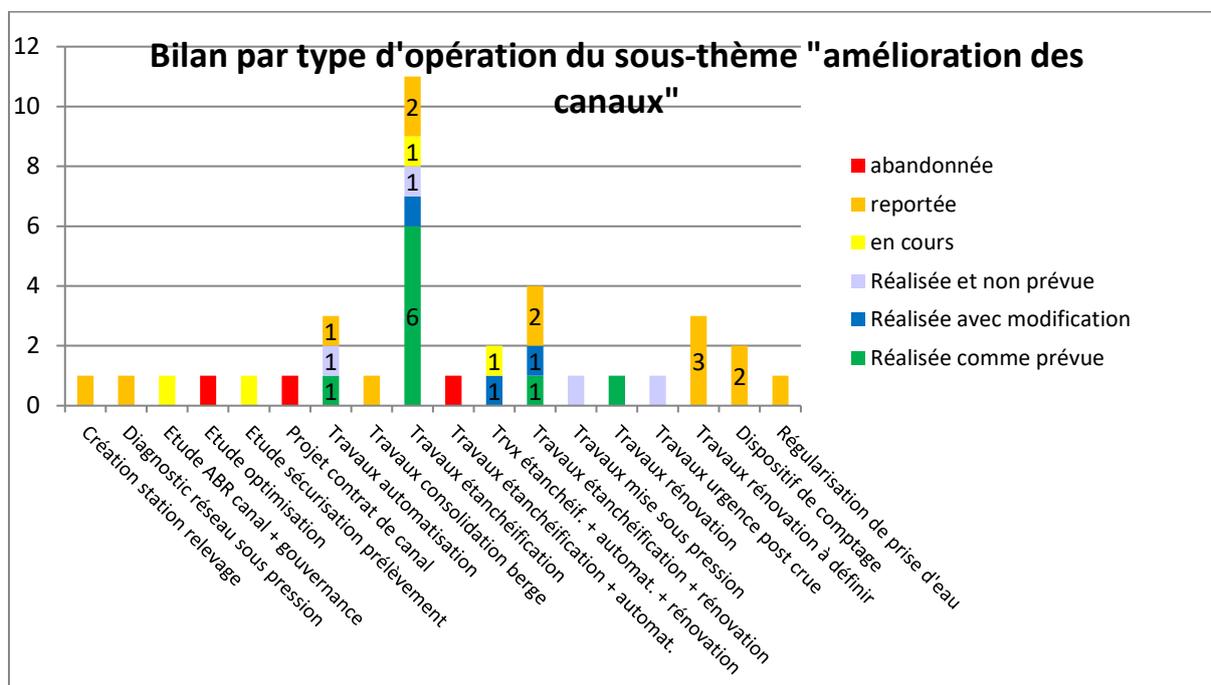
Thème comportant deux sous thèmes :

- Optimiser la gestion de la ressource en eau sur les canaux d'irrigation avec 2 fiche-actions, code B.1, B2, B.3
- Optimiser la gestion de la ressource en eau sur les réseaux d'alimentation en eau potable avec 1 fiche-action, code B4 et B5

1.9.1 Sous-thème B1, B3, B3 : Optimiser la gestion de la ressource en eau sur les canaux d'irrigation :

1.9.1.1 Eléments généraux et financiers

Ce sous thème comportait 2 fiches actions représentant 15 opérations pour 10 maitres d'ouvrages et un montant prévisionnel d'environ 535K€ HT, révisés à 921,5K€ pour 31 opérations et 25 maitres d'ouvrages avec l'avenant de mi-parcours. Le taux moyen d'autofinancement prévisionnel était de 41%.



Près de la moitié des opérations²⁴ inscrites ont été réalisées ou sont en cours de l'être (16). Il s'agit pour une majorité d'opérations ajoutées via avenant (10, soit 62,5%). Autrement dit les opérations inscrites dans le contrat initialement n'étaient peut-être pas les plus mures et la connaissance des multiples démarches en cours n'étaient que partielle, d'où un doublement du nombre d'opérations (et presque

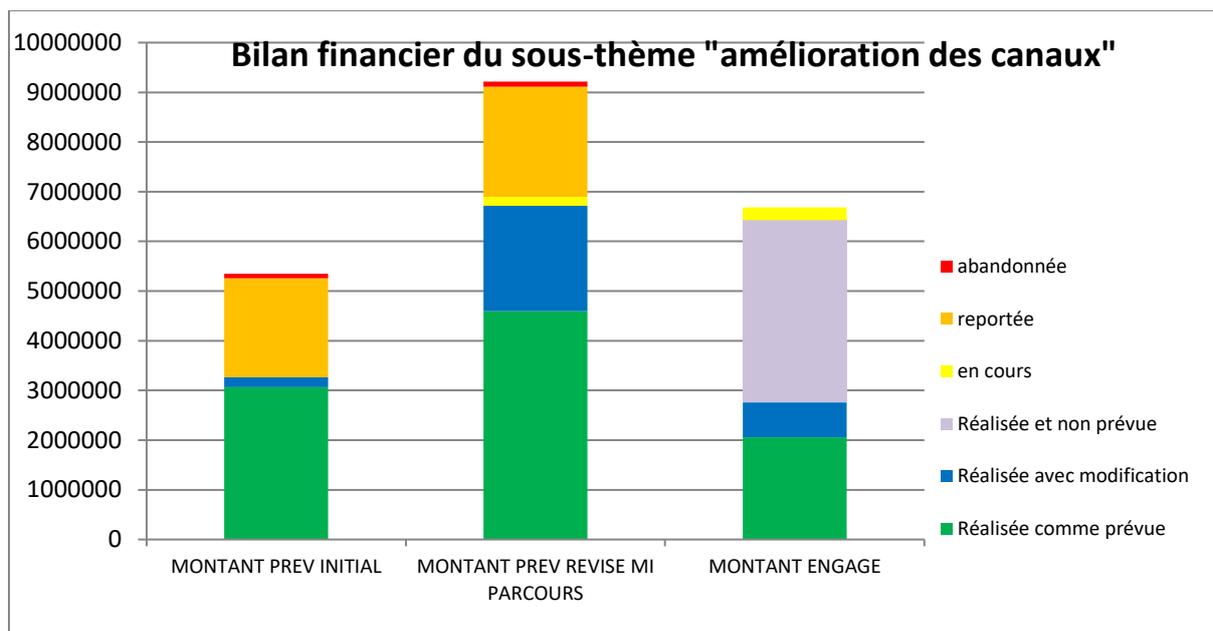
²⁴ Travaux rénovation : opérations très variables d'un canal à l'autre. De la reprise ponctuelle de fuite, à la réfection d'un passage en siphon, au remplacement de vannes, au recalibrage de canal, à la motorisation de vanne, etc.
 Travaux automatisation : mise en place de systèmes automatiques/programmés remplaçant une action manuelle.
 Travaux étanchéification : sur un linéaire important, réfection du canal permettant de réduire les fuites

un doublement des investissements prévus) à la mi-parcours, avec la fin de l'élaboration du PGRE qui a amélioré le recensement de ces opérations.

Les opérations ayant le meilleur taux de réalisation sont les travaux d'étanchéification. A l'inverse, les opérations permettant une amélioration de la connaissance et de la gestion (mise en place de dispositifs de comptage, régularisation de prise d'eau, études et diagnostic) sont celles qui sont les plus reportées ou abandonnées.

Notons que 5 opérations non inscrites au contrat s'ajoutent aux réalisations. Une d'entre elles est rattachée à la situation post crue 2020.

Ce décompte n'est toutefois pas fidèle à la réalité territoriale : suite aux crues exceptionnelles de 2020, de nombreuses opérations d'urgence ont été réalisées par les ASA pour réparer les dégâts notamment sur les prises d'eau et ras closes. Ce décompte n'a pu être réalisé avec les éléments de bilan récupérés.



Le bilan financier montre que les montants prévisionnels revus à la mi-parcours étaient quasi le double de ceux prévus initialement. **L'engagement de l'ordre de 3M€ HT, en comptant les actions en cours, équivaut à un taux de réalisation de 56% par rapport au contrat initial et 33% par rapport au contrat révisé à mi-parcours.** En comptant les actions non prévues (dont une²⁵ découlant directement de la situation post crue 2020), ces taux sont respectivement de 125% et 72%.

Le taux d'autofinancement est globalement de 32%.

1.9.1.2 Précisions sur les actions réalisées

Travaux d'étanchéification, avec ou non rénovation, automatiser :

A l'amont de Vinça :

- ASA de Campôme : 42K€ (2017) étanchéification sur 25ml, mise en place d'un dispositif de compte, reprise de vannes.
- ASA du canal de la ville de Mosset : 683K€ (2020) 2^{ème} tranche du plan d'action canaux sur 11 secteurs différents : création d'un dispositif de respect du Débit Réserve à la ras close ; remplacement de 4 ouvrages fuyards (Correc de la Bastida), de 51 vannes fuyardes ou vétustes, pose de revêtement d'étanchéité : secteurs de Caraou (846 m2) et Lassalle (1 232 m2), recalibrages secteurs de Caraou (470 ml), Lassalle (770 ml), la Crouette (550 ml), étanchéification de la traversée des talwegs de Las Canals et Las Fabres. Au total 5000ml de linéaire repris par cuvelage. 584 064m³ d'économies d'eau potentielles²⁶

²⁵ Canal de Bohère : Construction d'un siphon pour court circuiter un linéaire non utilisé sur 2km + reprise du canal sur un total de 3,6km SIC Bohère 2,2M€

²⁶ Ces économies sont estimées à partir des déclarations faites par les maitres d'ouvrage dans le cadre de la redevance pour prélèvement d'eau.

- ASA d'Encomary : 10K€ travaux 2019 suite à l'étude ABR. 131 760m³ d'économies d'eau potentielles sur ce canal.
- ASA branche nouvelle de Marquixanes : 167K€ (2019-2020) réfection des parois du canal et des enduits intérieurs (secteurs Moulin de la passerelle, décharge de los Masos, grand pont de los Masos) + automatisation station de pompage + pose de vannes dans le réseau qui permettra de réaliser des tours d'eau et diviser par 2 le prélèvement d'eau. 6,58Mm³ d'économies d'eau potentielles sur ce canal.
- ASA branche ancienne de Marquixanes : 94K€ Travaux de cuvelage d'environ 250ml au pont de La Canal + reprise de l'aqueduc très fuyard sur 3 ans 2019-2021. 2^{ème} opération 51K€ (2021) réparation de fuites sur le canal au droit de quatre secteurs (pont avec décharge du Mas SACHOT, 87ml de canal, pont avec décharge de Vigne Capdet pont "de la Canal"). 569 203m³ d'économies d'eau potentielles.
- SIC du canal de Bohère : 1,321M€ opération non inscrite au contrat. Cuvelage sur la tête morte du canal (2017-2019) 2000ml. 6,584Mm³ d'économies d'eau potentielles.
- ASA du canal du Sola : 63,7K€. 2^{ème} et 3^{ème} tranche de travaux (2019-2021). 5000ml sur les 3 tranches. 478 000m³ d'économies d'eau potentielles
- ASA d'Eus Marquixanes : 90K€ sur 2 secteurs (Mas blanc, voie ferrée) par busage par tuyau PEHD et 20mlL environ de cuvelage (2019-2020). 484 876m³ d'économies d'eau potentielles
- ASA Canaux de la Rotja

A l'aval de Vinça :

- ASA de Thuir : 461K€ cuvelage sur 520ml + pose nouvelle vanne sur siphon Camelas + réhabilitation de la station pompage
- ASA de Corbère : 420K€ (2021) 4^{ème} tranche de cuvelage en béton armé sur 600ml + pose géomembrane sur les secteurs bétonnés fuyards. 1,3Mm³ d'économies d'eau potentielles
- ASA d'Ille sur Têt : 150K€ Etanchéification 230ml puis 1km / 22K€ réfection passage sur siphon de Corbère (2020) en autofinancement

Travaux d'automatisation :

A l'amont de Vinça

- Canal de Bohère : installation de 2 vannes automatisées par la SHERM pour respect du débit réservé et intersection entre canal et usine HE. 6,584Mm³ d'économies d'eau potentielles

A l'aval de Vinça :

- ASA de la Canals / Mairie de Perpignan : 410K€ Etude et travaux (2023) d'automatisation de la prise d'eau du canal. 846 720m³ d'économies d'eau potentielles

Travaux de mise sous pression :

ASA de la Plaine de la Lentilla : 148K€ mise sous pression de 6 ha de réseau gravitaire au niveau du secteur de « la Gare »

Travaux de rénovation :

ASA du canal de Pézilla : 246,5K€ différents travaux de rénovation (Redéfinition du prélèvement - erreur sur la sonde de hauteur-, modernisation de la vanne de prise d'eau, hydrométries et études de régulation, confortement, etc.) réalisés suite à l'étude ABR. 1,796Mm³ d'économies d'eau potentielles

Etudes :

ASA des 4 Cazals/Jardin de St Jacques : étude en cours 15K€ pour redéfinir la gouvernance et la stratégie du canal

ASA du canal de Corneilla la Rivière : étude en cours 25K€, post crue 2020, pour sécuriser l'alimentation du canal suite à la rupture du seuil de Millas.

Travaux post crue :

SIC de Bohère : 2,2M€ Construction d'un siphon pour court circuiter un linéaire non utilisé sur 2km, reprise d'aqueducs et du canal sur un total de 3,6km, pose de 250ml de buses annelées PHD sur le secteur de la Basse

7.9.2 Sous-thème B4, B5 : Optimiser la gestion de la ressource en eau sur les réseaux d'alimentation en eau potable

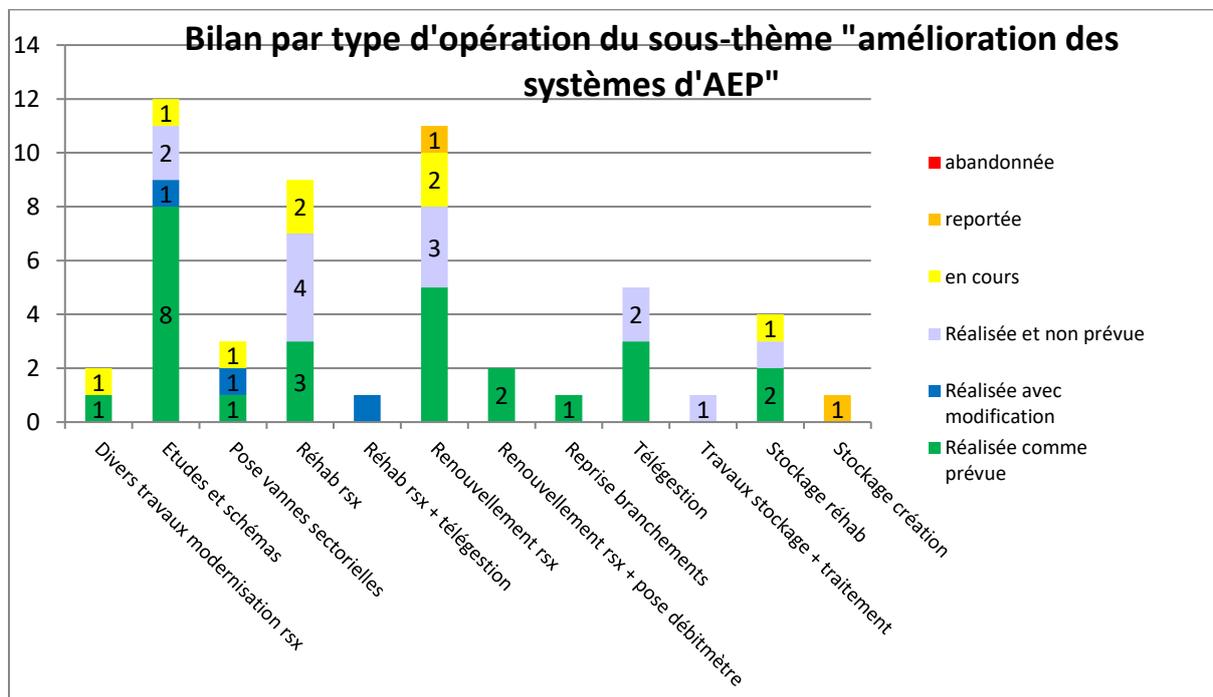
7.9.2.1 Eléments généraux et financiers

Ce sous thème comptait 1 fiche action représentant **9 opérations initialement** (avec autant de de maîtrise d'ouvrage) pour un montant prévisionnel de **2,7M€**, révisés à **7,03 M€** à la mi-parcours avec **39 opérations pour 29 maitres d'ouvrage**.

Le taux moyen d'autofinancement prévisionnel était de **76%**.

Nb : les opérations d'économies d'eau réalisées en aval de Vinça n'avaient pas été considérées dans le contrat de rivière, considérant qu'elles bénéficiaient à la ressource souterraine.

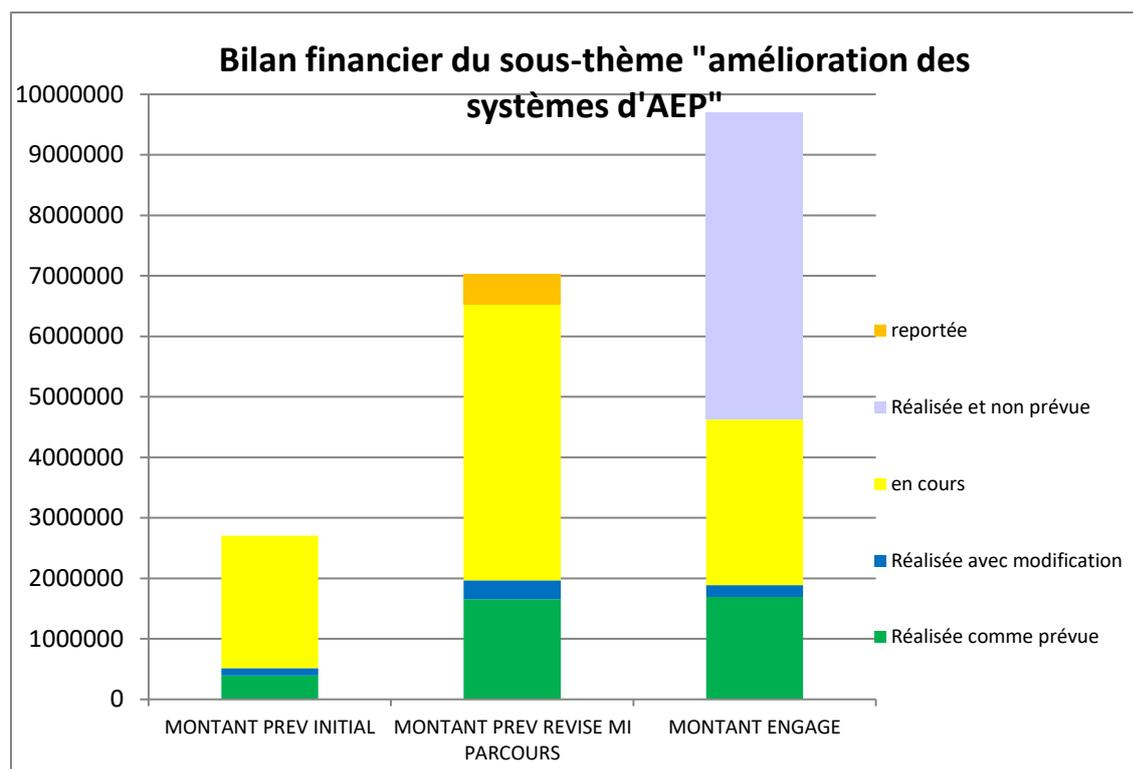
En revanche, ont été intégrées au contrat de rivière toutes les études de connaissances des réseaux (SDAEP, diagnostic) sur ce périmètre.



100% des actions initialement inscrite au contrat ont été réalisées ou sont en cours de l'être et ce taux descend à 95% en comptant les actions de l'avenant. Seules 2 des 43 opérations sont reportées²⁷.

Notons que le décompte du nombre d'opérations crée une certaine distorsion d'appréciation sur les réalisations en matière de réhabilitation et renouvellement de réseaux. Celles-ci sont souvent regroupées dans une même opération. Ainsi leur nombre réel est sous-estimé par le contrat et son bilan.

²⁷ Travaux de renouvellement de réseaux vétustes à Mosset 470K€, motif non connu ; Travaux prescrits par l'hydrogéologue agréé sur le forage Bargnassous à Arboussols SIVU Conflent 38K€ reportés en 2024



Les montants prévisionnels révisés à mi-parcours représentaient pratiquement 3 fois les montants prévisionnels initiaux. **La réalisation financière globale est de l'ordre de 4,62M€ HT** (dont 2,73M€ d'actions en cours) soit un taux de **171% par rapport au contrat initial et 66% par rapport au contrat révisé**. Les actions réalisées et non prévues (4,97M€) sont supérieures en montant total investi et correspondent pour 64% à des travaux de renouvellement et réhabilitation de réseaux. **L'autofinancement est en moyenne de 36%**.

1.9.2.2 Précisions sur les actions réalisées

Etudes et schémas

- Elaboration*/Mise à jour du SDAEP par les communes de Sansa* 16K€, Fontpédrouse* 35,5K€, Ayguatebia-Talau 15,7K€, Ille sur Têt* 20,55K€, Millas* 108,3K€, par les syndicats de Bouleternère 30,6K€ et du SIVU du Conflent 65,8K€ sur leur périmètre respectif et enfin par PMMCU, au travers son accord cadre avec l'Agence de l'eau, pour la commune de St Féliu d'Avall 100,9K€ (pour Villeneuve la Rivière et Baho, la mise à jour est reportée).
- Etude pour l'amélioration en eau potable du hameau d'Evol et Thuir d'Evol - substitution superficiel par souterrain (commune d'Olette, en cours, 10,88K€)
- Elaboration des plans réseaux en classe B sur le périmètre du SIAEPA Cambre d'Aze 3,4K€

Renouvellement de réseaux :

- Communes concernées : Railleu 414,5K€ (en cours), Serdinya-Joncet 194,5K€, Nohèdes 8,3K€ (travaux combinés à la pose d'un débitmètre) Souanyas 4,6K€ (travaux combinés à la pose d'un débitmètre).
- Portés par le SIVOM du Cady : travaux sur Corneilla de Conflent 75K€ (route La Trilla-RD47 215ml) et Vernet les B. 85K€ (boulevard des Pyrénées 380ml).
- Portés par le SIAEPA du Cambre d'Aze : travaux sur St Pierre dels Forcats (rue des Lilas 92K€ 245ml et 29 branchements et rue de la Jassette 23K€ 77ml) et la Cabanasse (rue Joliot Curie et Delcasso 93K€ 200ml et 20 branchements, et lotissement Patau au col de la perche 97,8K€ 382ml et 26 branchements)
- Portés par le SIAEP Haute Cerdagne ; Travaux de renouvellement de la conduite d'adduction fuyarde l'étang de la pradeille au pla des aveillans (668,1K€, 2 tranches pour 6kml, réalisation en cours)

- Portés par la CC des Aspres (bénéficiant à la ressource souterraine) : à Thuir (élargissement RD612 entre Thuir et Millas 372,5K€ + maillage rue Sardane 140K€ + Haut bd Violet 126K€ + Bas av. Fauvelle 99K€ + château eau hameau Poligt 336,5K€)

Réhabilitation de réseaux :

Nb : elle se distingue du renouvellement dans la mesure où elle ne consiste pas au remplacement des canalisations mais à leur réparation, et dans certains cas sans ouverture de tranchée (chemisage).

- Communes concernées : Ria-Sirach (travaux issus du diagnostic et couplés à l'installation d'un système de télégestion) 48,9K€, Thuès 19K€, Souanyas 109,6K€, Villefranche de C. 10,5K€
- Portés par le SIVU du Conflent : travaux à Los Masos - descente vers Lloncet (460 ml) 136K€, à Codalet - rue du Canigou (95 ml) 45K€ et à Vinça : rue Léon Trabis (280 ml)
- Portés par la CC des Aspres (bénéficiant à la ressource souterraine) : travaux à Thuir (rue Cerdagne-av. Côte vermeille 93,5K€ + av Roussillon 157K€ + rue Salanque-rue Côte vermeille 156K€ + av Noguères 307K€)
- Portés par PMM (bénéficiant à la ressource souterraine), au travers son accord cadre avec l'Agence de l'eau : 1Km de réseau d'Alimentation en Eau Potable réhabilité (Ponteilla Toulouges, Pézilla) 24 000m³/an de volumes d'eau potable ont été économisés. 4 communes avec un rendement supérieur au rendement d'objectif (par rapport à 2017). la moitié des communes avec rendement de réseau supérieur au rendement d'objectif Grenelle (données 2019)

Pose et/ou remplacement de vannes sectorielles :

pour améliorer la sectorisation et donc la connaissance du service sur la Commune de Rodès (22,4K€) et les périmètres du SIVU du Conflent (80K€) et du SIAEPA du Cambre d'Aze (44,4K€) :

Télégestion :

Mise en place d'un équipement de télésurveillance et de télégestion pour améliorer la détection des pertes de charge et la mise en place de travaux sur les communes de Sahorre 9K€ et les périmètres de la CC des Aspres 149K€ et du SIAEPA du Cambre d'Aze (réservoirs) 152K€.

Réhabilitation de sites de production et de stockage :

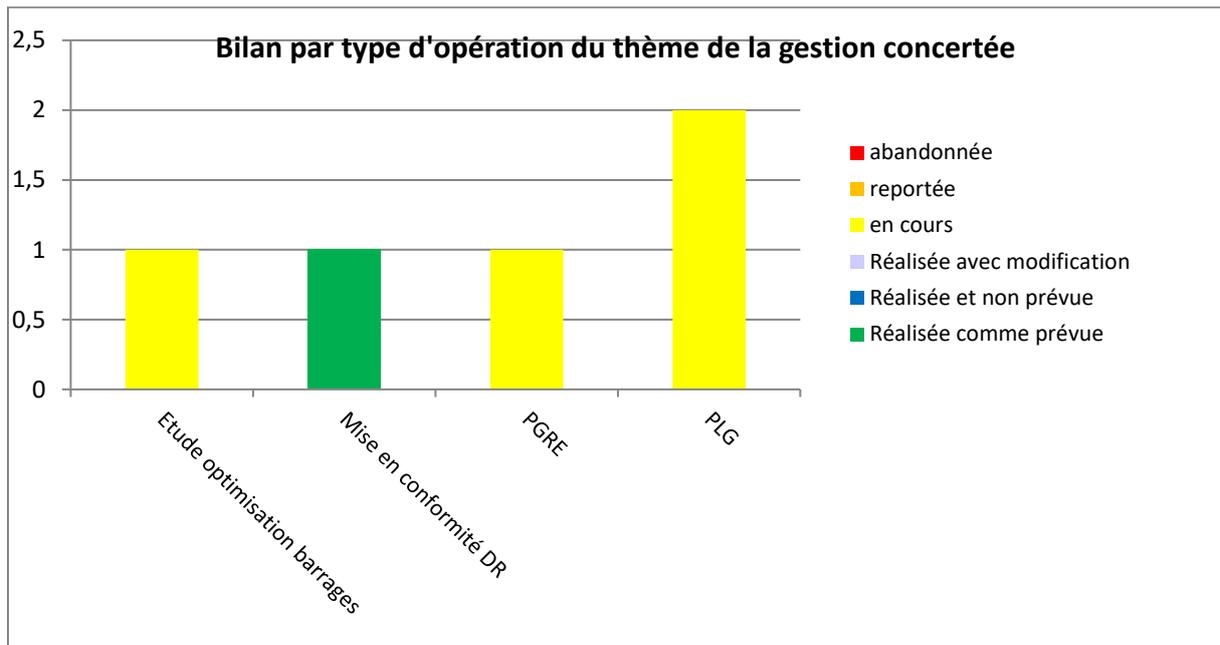
- Forages d'Arboussols (Bosc de la Dèvèze 70K€)
- Réservoirs vétustes, via programmation (SIAEPA Cambre d'Aze) 51K€

Travaux non prévus au contrat et réalisés : **travaux d'amélioration de l'usine d'eau potable de Casteil et de sécurisation de l'AEP par la création d'un forage** supplémentaire et l'équipement en gestion des 3 forages pour rééquilibrage des débits et du pH.

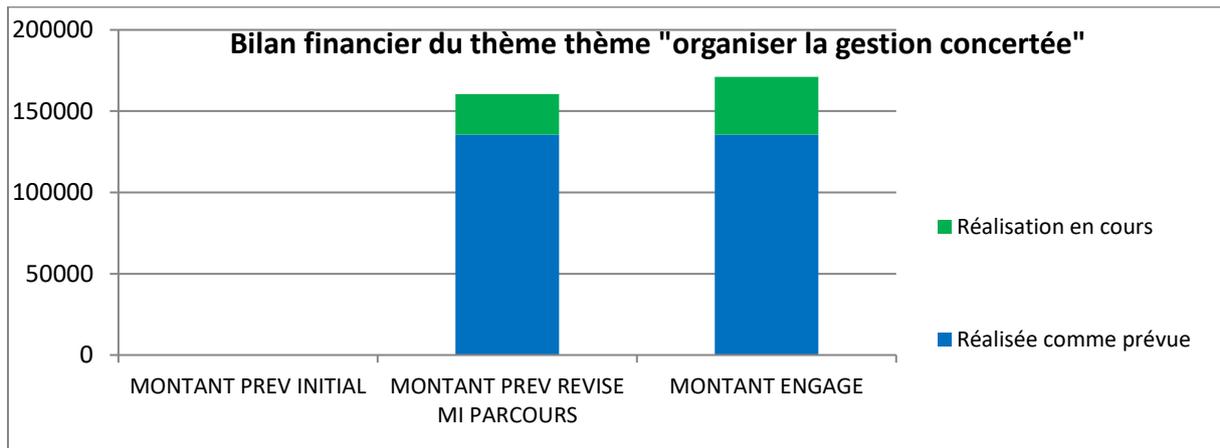
1.10 THEME C : ORGANISER LA GESTION CONCERTEE ET LE PARTAGE DE LA RESSOURCE EN EAU

1.10.7 Eléments généraux et financiers

Ce thème comptait 3 fiches action représentant **3 opérations pour un montant prévisionnel nul** car réalisées en régie. Le poste correspondant bénéficie de subvention (cf. bilan du volet 4). **L'avenant a ajouté 2 opérations pour un montant de 16K€**. Une action était financée à 50% et l'autre n'était pas financée (mise en conformité d'un débit réservé),



Toutes les opérations prévues sont réalisées (1/5) ou en cours (4/5).
3 des 5 opérations ne peuvent être classées comme réalisées car elles sont des démarches au long court, fonctionnant par cycle.



Les investissements sont de **171K€**. Comme vu plus haut, ils n'intègrent pas le cout agent de l'animation des outils de concertation et d'organisation de la gestion partagée (comptabilisé dans le volet 4). **Ces investissements dépassent les prévisions inscrites à l'avenant (107% de réalisation)**. L'action de mise en conformité représente à elle seule 80% des sommes engagées et est réalisée totalement en autofinancement. Pour les autres actions l'autofinancement représente en moyenne 51% des montants.

1.10.2 Précisions sur les actions réalisées

Plans Locaux de Gestion (SMTBV)

- Rotja : PLG validé en juin 2017 permet de respecter le DOE de juin à septembre (150l/s) et de respecter une valeur de 250 l/s pour le mois d'octobre. Plusieurs mesures prévues (dispositif de comptage sur ouvrages préleveurs, station hydrométrique, programme de travaux sur les canaux cf. 1.9.1.2, organisation de tours d'eau) ont été mises en place.
- Lentilla : PLG validé en juillet 2015 comprend un projet de substitution de la ressource, un programme de travaux sur le canal du Pla, un débit intermédiaire pour le mois d'octobre, des modalités de partage de la ressource. Suite aux crues de 2020, le canal n'a pu prélever l'eau de substitution dans le barrage de Vinça. La substitution s'est opérée de manière très dégradée en 2021, 2022 et 2023 (en dessous d'une certaine cote barrage, impossibilité de faire fonctionner le système de pompage). La situation hydrologique a été très compliquée pour ces étiages.

Plan de Gestion de la Ressource en Eau (SMTBV)

Le PGRE de la Têt validé fin 2018 a été mis en œuvre sur la période 2019-2021 et prolongé par avenant sur la période 2022-2024. Il contient des règles de partage, avec des objectifs de débits à atteindre dans les rivières à différents points et un plan d'économies d'eau (organisation selon les mêmes thèmes que le volet 3 du contrat de rivière) de 8,2M€ aidé à 80% et réparti en 83 actions portées par plus de 50 maîtrises d'ouvrage différentes.

Etude d'optimisation et d'intégration des nouvelles chroniques de débit des Bouillouses et de Vinça dans le plan de gestion des barrages (DÉPARTEMENT)

Cette étude, réalisée tous les 10 ans, vise à intégrer les évolutions hydrologiques et pluviométriques de dans les règles de gestion des barrages (arrêtées par le règlement d'eau du barrage, étude d'actualisation). Une étude complémentaire ajoutée à cette édition consiste à étudier différents scénarios de gestion des barrages en intégrant les débits objectifs d'étiage du PGRE. Si la 1ère partie de l'étude (réactualisation des données) a été réalisée, l'étude des scénarios, est quant à elle, à l'arrêt depuis 2021 car elle demande une meilleure connaissance des besoins du milieu hors étiage afin de scénariser l'ensemble du fonctionnement du complexe Bouillouses-Vinça-Villeneuve.

Mise en conformité de l'usine de Py par rapport au débit réservé et à la continuité écologique

Réalisés en 2020, ces travaux ont permis de restaurer la continuité écologique (passe à poissons montaison et dévalaison) et le maintien du débit réservé en rivière en aval de la microcentrale hydroélectrique de Py.

1.11 THEME D : PREVOIR ET ANTICIPER POUR ASSURER UNE PRESERVATION DURABLE DE LA RESSOURCE

Ce thème visait à :

- Rechercher et développer des ressources de substitution pour soulager les secteurs déficitaires et sécuriser à la fois l'alimentation en eau potable sur l'ensemble du bassin versant et les secteurs agricoles irrigués ;
- Développer des solutions alternatives pour réduire l'utilisation d'eau potable de certains usages.

La fiche-action correspondante contenait une action d'animation sur ce sujet.

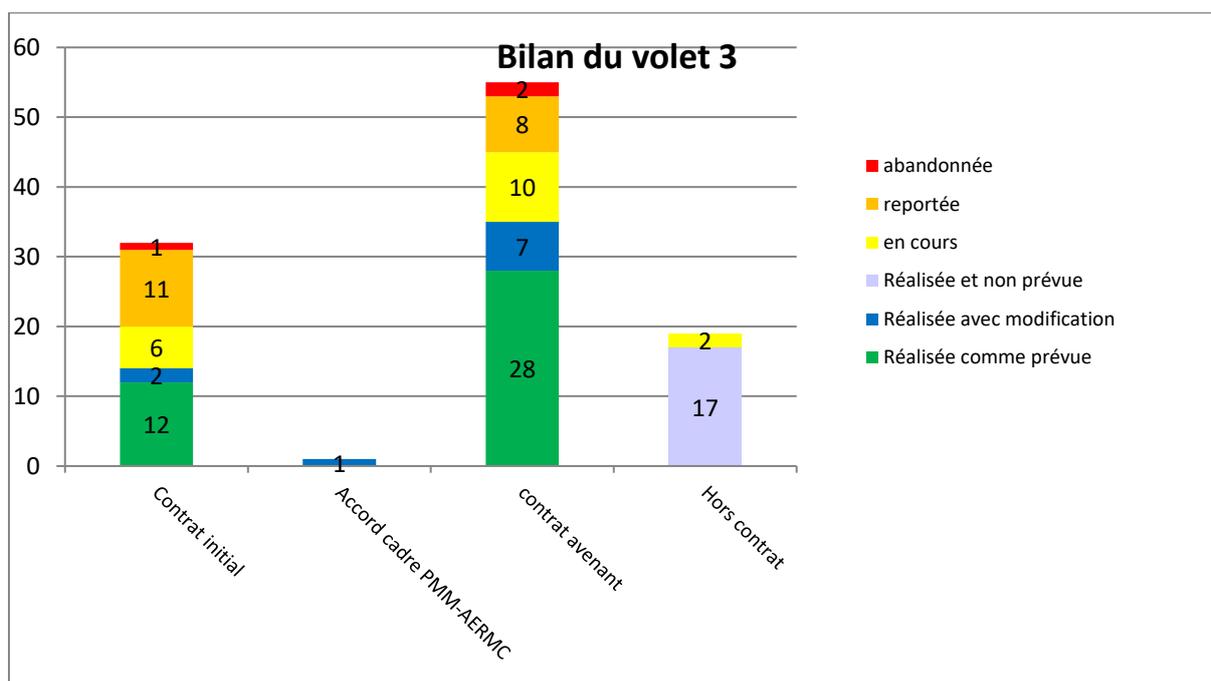
Dans l'avenant au contrat, 1 opération de type étude stratégique a été inscrite. Elle a été réalisée en régie par la chambre d'agriculture. Elle visait deux objectifs :

- évaluer l'impact du changement climatique sur les cultures dans les Pyrénées Orientales
- étudier l'opportunité de retenues collinaires sur le bassin versant de la Têt.

L'étude sur l'impact du changement climatique sur les cultures dans les Pyrénées-Orientales a été restituée en 2018 mais sans partage de livrable avec le comité technique ni reprise des éléments demandés. Ce travail sera mis à contribution dans le cadre du SDEBA (Schéma Départemental des Eaux Brutes Agricoles).

L'étude sur l'opportunité des retenues collinaires a été finalisée en 2019 et a donné lieu à des fiches descriptives par sites retenus, plutôt sur le secteur des Aspres et la vallée du Tech.

1.12 BILAN GLOBAL DU VOLET 3

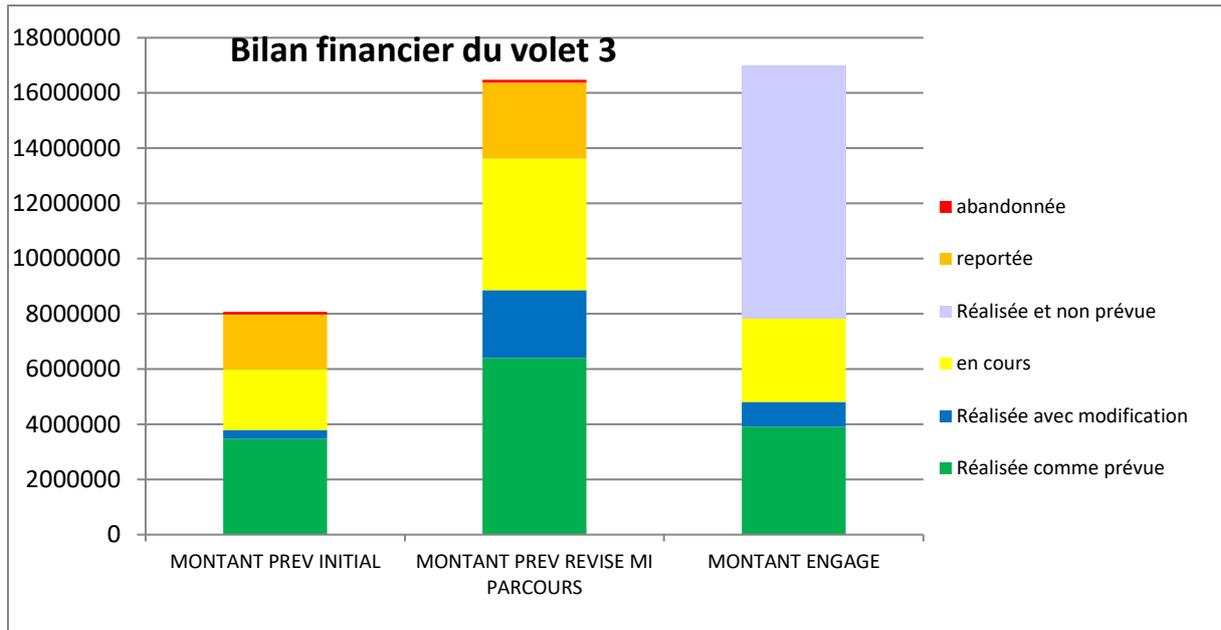


Entre 2017 et 2020, le nombre d'actions relevant du partage de l'eau inscrites au contrat de rivière a augmenté de 70% (55 contre 32 initialement), du fait de l'élaboration du PGRE sur cette période.

Les taux de réalisation sont distincts, que l'on considère le contrat initial ou l'avenant : **63% des actions prévues initialement au contrat ont été réalisées ou sont en cours de l'être. 82% des actions prévues à l'avenant ont été réalisées.**

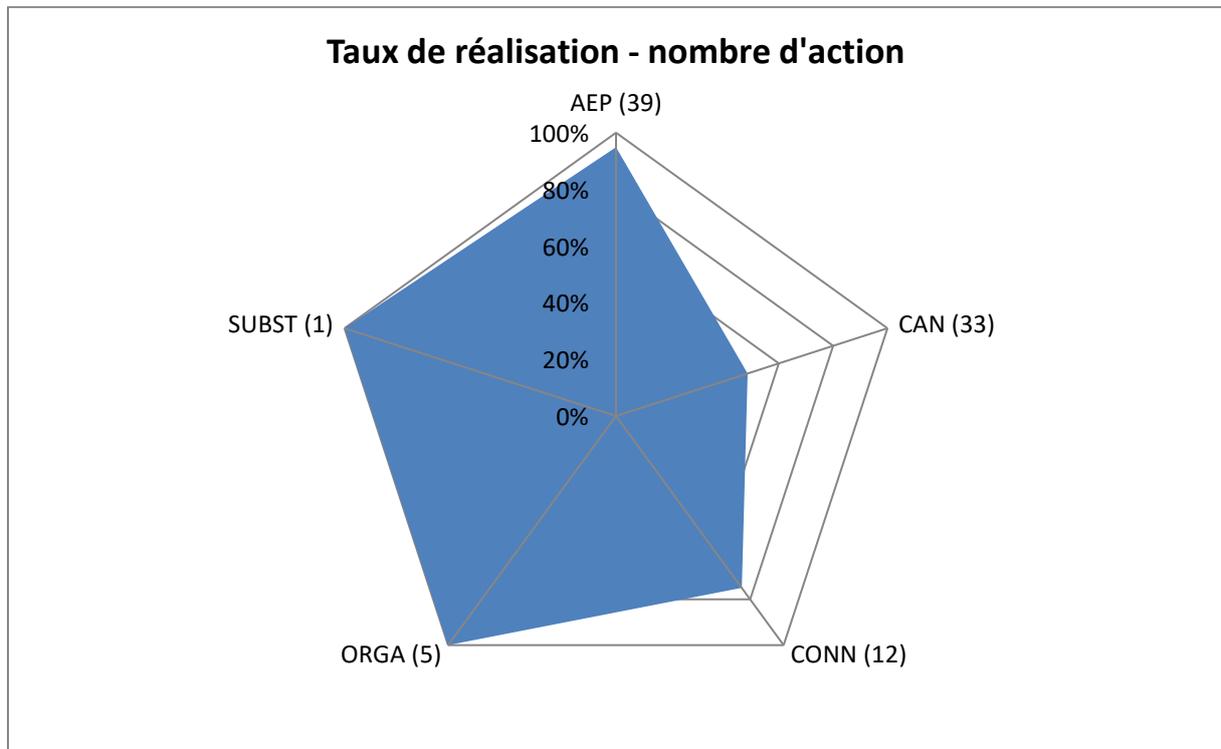
Les freins possibles à la réalisation (éléments de contexte intéressants. peut-être à placer ailleurs dans le rapport) :

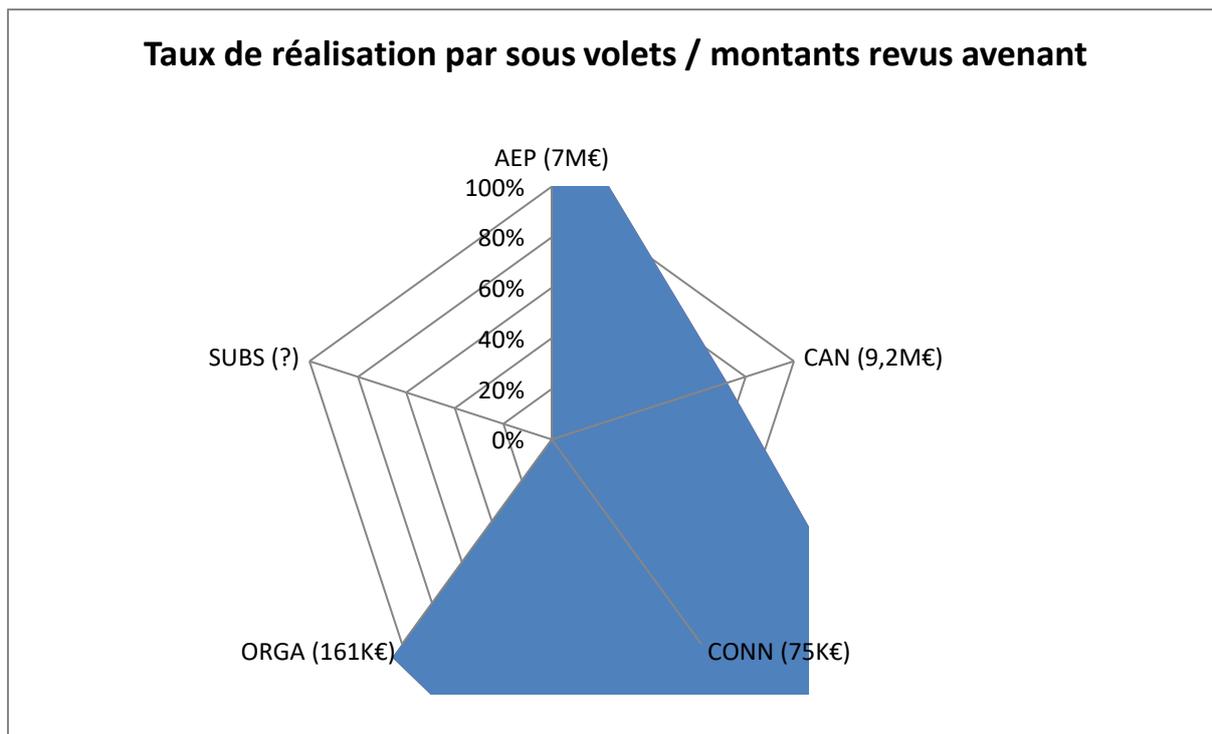
- Un retard de paiement important des financements Région pour des travaux d'économies d'eau dont la part subventionnée Région/autres partenaires financiers est toujours la plus importante à hauteur de 60%. Certains dossiers cumulent un retard de 3 ans (versements 2020) et les maîtres d'ouvrages, souvent des structures fragiles type ASA, sont encore sous le coup de prêt relais, contraignant toute nouvelle action.
- Une hausse des frais d'électricité pour les systèmes sous pression (facture multipliée par 7)
- De forts impayés depuis le début de la sécheresse 2021 par les contribuables des associations de canaux
- Un contexte de crise sécheresse depuis l'hiver 2020 qui bouscule les feuilles de route de chacun et contraint le territoire à un mode d'urgence « crise »



7,84M€ ont été engagés pour améliorer la gestion quantitative de l'eau de surface. Le taux de réalisation financière est de 97% par rapport aux montants initiaux et de 48% par rapport aux montants revus à la mi-parcours. Les investissements non-inscrits au contrat représentent 9,17M€.

Les graphiques suivants montrent les variations de réalisation (par rapport à l'avenant) et d'investissement (par rapport aux montants initiaux) entre sous volets, Les actions en cours sont intégrées. Les actions non prévues ne sont pas considérées.





Le bilan du volet 3 est très satisfaisant. **76%** des actions ont été mises en œuvre ou sont en passe de l'être.

Bilan du volet 4 : Animation, communication et suivi du contrat de rivière

1.13 THEME 4A : ANIMATION DU CONTRAT DE RIVIERE / STRUCTURE PORTEUSE

1.13.1 Eléments généraux et financiers

Dans la fiche action correspondant à l'animation territoriale du contrat de rivière, **deux embauches étaient inscrites (postes de 2nd chargé de mission gestion quantitative, technicien de rivière)** pour renforcer l'équipe technique existante du SMBVT, composée alors de 4 ETP²⁸.

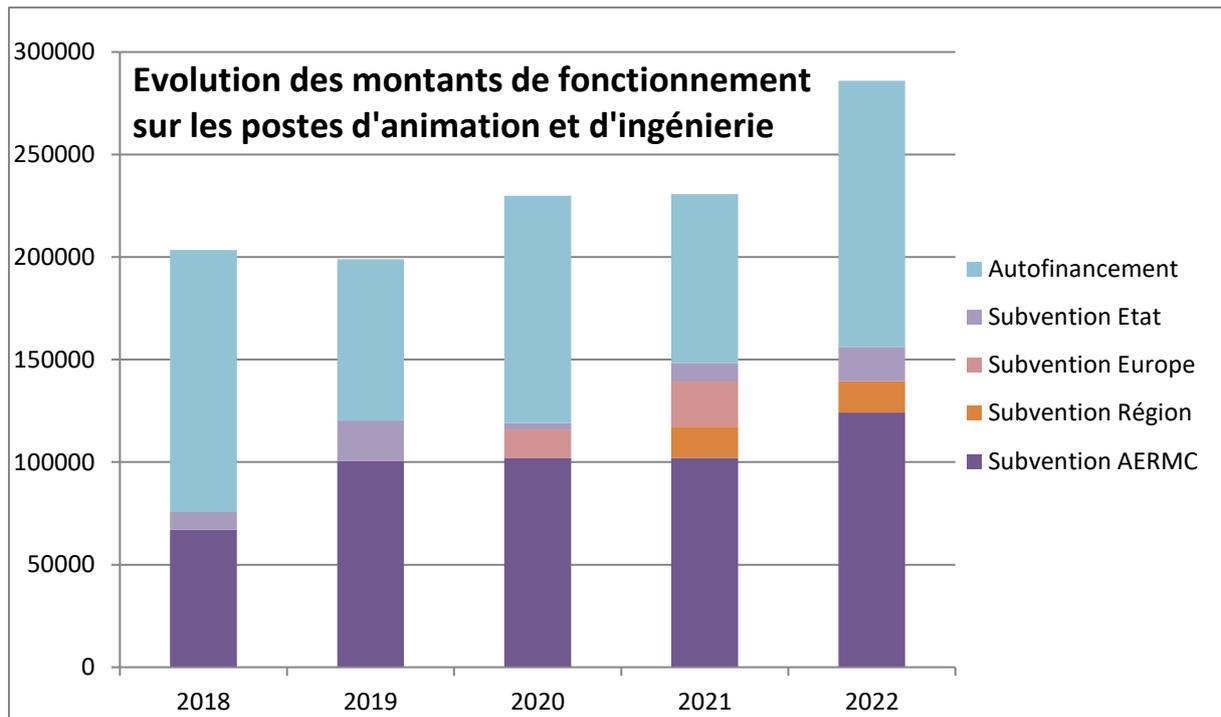
Une des deux embauches prévues (technicienne de rivière) a été réalisée mi 2022. **La réalisation de cette action est donc de 50%.**

L'embauche d'un 2nd chargé de mission gestion quantitative a, elle, été reportée au-delà de 2022.

En 2022, les missions d'animation et d'ingénierie territoriales (4,50 ETP) du SMTBV représentaient un montant de fonctionnement de **285 926€**, soit une augmentation de **40,6%** par rapport au fonctionnement en 2018, mais restant en deçà des prévisions de fonctionnement de 2018 (365 850€). **La réalisation financière est donc de 78%.**

²⁸ - 3 chargés de mission : PAPI, gestion quantitative de la ressource en eau, Contrat et gestion des milieux aquatiques

- 1 directeur, référent et coordonnateur des chargés de mission, mais également chargé du fonctionnement du SMTBV et de son évolution avec la compétence GeMAPI



Au total sur 5 ans (2018-2022), les missions d'animation et d'ingénierie territoriale ont coûté 1,149 M€ et ont été autofinancés en moyenne à hauteur de 46%.

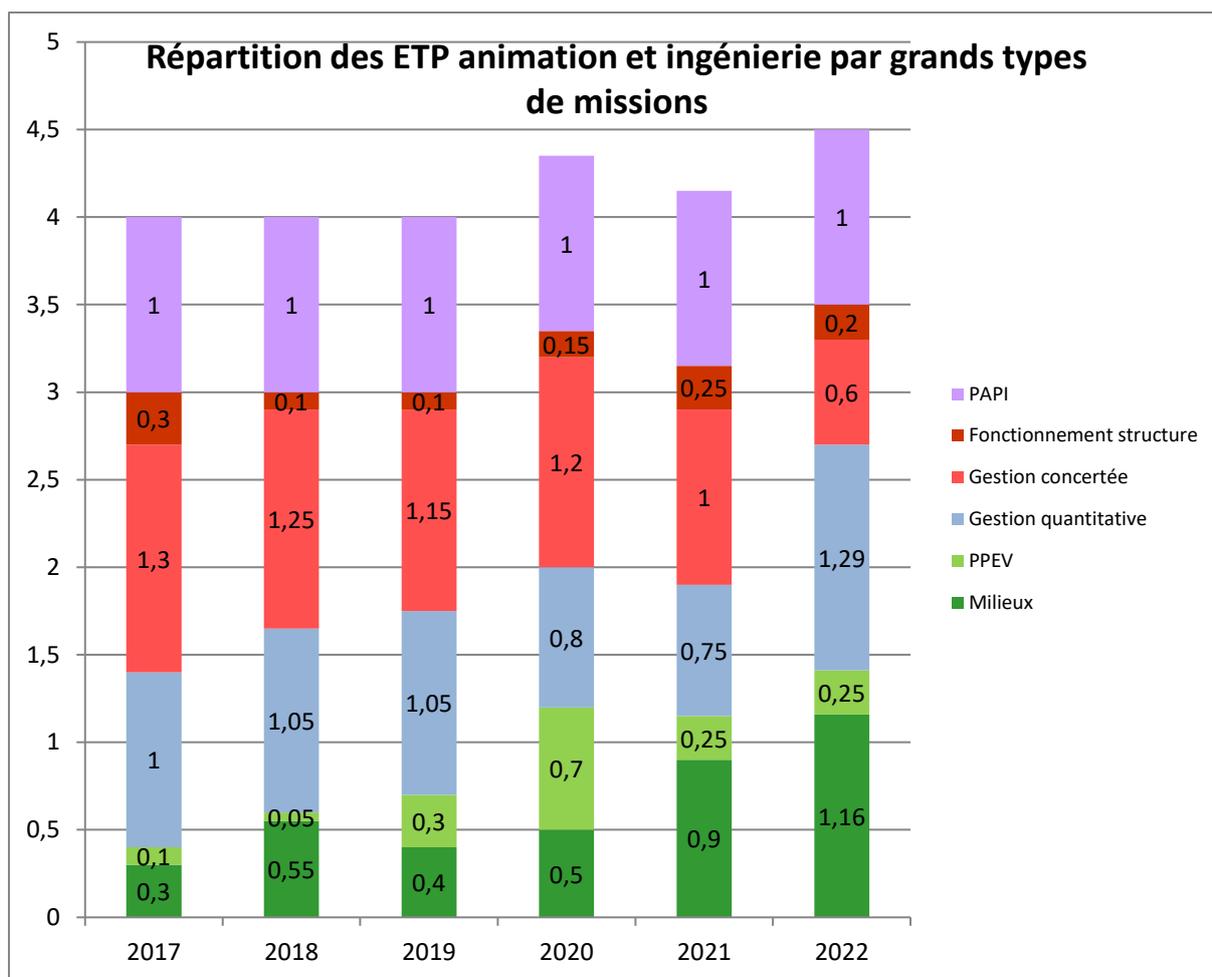
Premier partenaire financier des missions d'animation et d'ingénierie du SMTBV (sauf poste PAPI), l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, a contribué à hauteur de 496K€ soit 43% des montants engagés.

Des subventions Etat et Europe (fonds Feder), réservées à la mission PAPI, ont été accordées pour un total de 57K€ et de 36K€ respectivement.

En 2021 et 2022, l'animation du contrat de rivière et du PGRI ont fait l'objet d'une aide régionale, pour un total de 30,6K€.

Soit un montant d'aides complémentaires Etat, Europe et Région de 123,5 K€ (soit l'équivalent de 11% du cout global des missions d'animation et d'ingénierie territoriale sur 5 ans).

7.13.2 Précision sur les actions réalisées



En synthèse, les ETP dédiés aux missions d’animation et d’ingénierie territoriales liées au contrat de rivière²⁹ ont donc évolué de 4 à 4,5 (+12,5%) sur la période du contrat.

Cette évolution peut sembler anecdotique. Néanmoins, elle est à regarder de plus près car elle ne traduit par la transformation des missions du syndicat qui s’est réellement opérée. **L’équipe a recomposé son activité avec l’évolution statutaire du syndicat (SMBVT -> SMTBV compétent en GeMAPI).**

Evolution de la mission « PPEV » : en 2020, cette mission a réellement démarré avec la demande de Déclaration d’Intérêt Général sur une programmation de travaux sur la végétation rivulaire pour 5 ans et la réalisation de premières opérations. Une partie de la réalisation de cette programmation a été externalisée en 2021, puis reprise mi 2022 par la technicienne de rivière. **Le temps passé sur le PPEV est passé en 2023 à 0,9 ETP pour se stabiliser.**

Evolution de la mission « Milieux » : L’animation de la stratégie zones humides³⁰ a démarré également en 2020, et occupé de 0,15 ETP en 2020 à 0,66 ETP en 2022. Cette animation, cumulée à celle du pilotage de la restauration du lit de la Têt aval ainsi qu’aux diverses actions opérationnelles en cours de développement³¹ dans un syndicat nouvellement GeMAPIEN a impliqué une **réduction du temps**

²⁹ Temps passés issus des bilans annuels réalisés pour l’Agence de l’eau Rhône Méditerranée Corse pour les missions de gestion intégrée et fonctionnement du SMTBV, gestion quantitative de la ressource en eau, Contrat et gestion des milieux aquatiques, complétées par la mission PAPI (1 ETP)

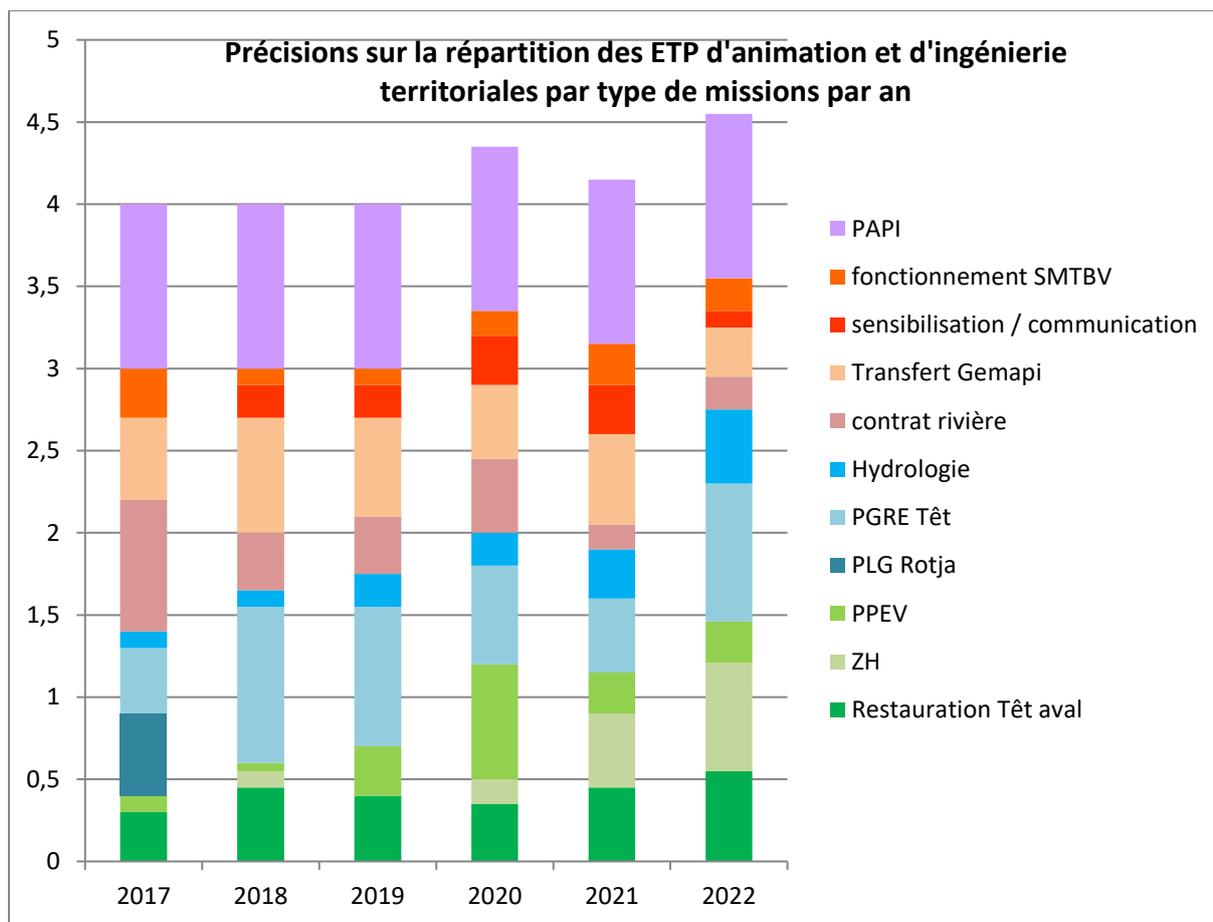
³⁰ Comprise dans la mission « Milieux », laquelle prend également en compte pour 0,4 ETP/an en moyenne la mission de restauration hydromorphologique de la Têt aval démarrée dès 2018.

³¹ On peut citer à titre d’exemple : la reprise des travaux et du plan de gestion de mesures compensatoires du Chenal Vert (dossier initié par PMMCU et transféré au SMTBV) et le démarrage d’une réflexion sur la réduction des macrodéchets en rivière

consacré à l'animation et au suivi du contrat de rivière³², qui a représentée au mieux 0,3 ETP par an sur les 3 dernières années du contrat.

Les missions liées à la gestion concertée³³ ont occupé fortement le syndicat de 2017 à 2020 (en moyenne 0,4 ETP/an) pour accompagner l'évolution de la structure et le transfert financier et juridique puis la réalisation d'un certain nombre de dossiers GeMAPIENS « déjà partis ». Cette mission tend depuis 2021 à se stabiliser à environ 0,25 ETP/an.

La chargée de mission gestion quantitative a finalisé l'élaboration du PLG Rotja en 2018 et du PGRE Têt en 2019. Le temps passé sur la mission de gestion quantitative est d'environ 1 ETP par an³⁴ sur la période du contrat, sauf en 2022, où il augmente à 1,29³⁵. Le territoire connaît depuis l'été 2022 un déficit pluviométrique continu³⁶. Le temps passé à suivre les débits en rivière (hydrologie) augmente donc logiquement, la connaissance de l'évolution des débits à différents points du bassin versant étant le socle de la gestion de crise. Depuis 2022, une partie des jaugeages est externalisée.



³² Compris dans la mission « gestion concertée », laquelle prend également en compte la mission d'organisation de la GeMAPI à l'échelle du bassin versant (de 0,7 ETP en 2018 à 0,3 ETP en 2022) et la mission de sensibilisation et communication de 0,2 ETP/an en moyenne

³³ transfert de la GeMAPI, contrat de rivière et sensibilisation/communication

³⁴ En 2020 0,2 ETP à la mise en œuvre d'un plan de sensibilisation et à des animations scolaires

³⁵ Le directeur contribuant à cette mission étant donné le contexte de crise (suivi renforcé, participation aux réunions, etc.). Nb : la contribution d'un stagiaire à raison d'un temps passé d'environ 0,25 ETP/an de 2018 à 2022 pour l'appui aux campagnes de jaugeages n'est pas comptabilisé ici.

³⁶ restrictions d'usage à partir d'aout 2022 et toujours en vigueur aujourd'hui, avec un passage en seuil crise depuis mai 2023

1.14 ANIMATION DU CONTRAT - PREPARATION DU TRANSFERT DES COMPETENCES ALIMENTATION EN EAU POTABLE, ASSAINISSEMENT ET GESTION DES EAUX PLUVIALES

La loi NOTRe du 7 août 2015 prévoyait un transfert obligatoire des compétences eau et assainissement des communes aux EPCI au 1^{er} janvier 2020. Cette échéance ayant été repoussée au 1^{er} janvier 2026 par la loi du 3 août 2018, **les Communautés de communes Pyrénées Catalanes, Conflent Canigó et Roussillon Conflent n'ont finalement pas engagé d'étude** pour préparer ce transfert et pour laquelle elles disposaient d'un dispositif d'aide couvrant 80% des dépenses (50% Agence de l'eau, 30% Département) évaluées à 100 000€HT par étude. L'agence de l'eau proposait également de financer, à 80% sur 2 ans, un poste de chargé de mission évalué à 95 000€ HT. Cette embauche envisagée par les Communautés de communes Roussillon Conflent et Pyrénées Catalanes n'a pas été réalisée.

Fin 2023, la Communauté de communes Conflent Canigó a repris les réflexions sur le transfert de compétence eau potable et assainissement.

La Communauté de communes des Aspres, qui avait souhaité étudier le transfert de la compétence pluviale, n'a finalement pas mené d'étude sur le sujet.

1.15 THEME 4B : SUIVI ET EVALUATION DU CONTRAT DE RIVIERE

Période	Types et fréquence de temps de partage d'information et de validation organisés par le SMTBV		Suivi et productions du SMTBV
	Techniciens	Décideurs	
Phase 1 2017-2019	2 comités techniques volet 1 2018, 2019 2 comités techniques volet 2 2018, 2019 9 comités techniques PGRE (rédaction PGRE, volet 3 du contrat repris et développé) 1 comité technique projet de restauration de la Têt aval + échanges téléphoniques et par courriels pour le suivi des actions	2 comités rivières 5 commissions gestion quantitative 2 réunions du comité de pilotage projet de restauration de la Têt aval	Tableau de suivi technique et financier de la mise en œuvre du contrat Rapport Bilan année 1 du contrat Rapport Bilan année 2 volet 1 et volet 2 Dossier du PGRE : diagnostic et programme d'actions validé à l'automne 2019 (tableau de suivi technique et financier du PGRE)
Phase 2 2020-2022	3 réunions du groupe de travail « Têt aval » en 2021-2022 et 1 réunion en 2023 4 Comités techniques stratégie zones humides 3 comités techniques projet de restauration de la Têt aval + échanges téléphoniques et par courriels	Contrat de rivière : il n'a pas été réuni sur cette période. Consultation par écrit des parties prenantes sur un projet d'avenant (comité rivière annulé en 2020 pour contexte de crise sanitaire) 6 ateliers de concertation stratégie zones humides, 3 comités de pilotage et 1 vo 1 Commission gestion quantitative nov. 2021 2 Commissions Eau et Changement Climatique en 2021 2 Commissions Eau et Changement Climatique en 2023 2 réunions du comité de pilotage projet de restauration de la Têt aval	Tableau de suivi technique et financier de la mise en œuvre du contrat Rapport bilan de 1 ^{ère} période Avenant au contrat de rivière Bilan intermédiaire du PGRE en 2021 et Prolongation de la période de mise en œuvre du PGRE jusqu'en 2024 validé par la commission gestion quantitative.

1.16 THEME 4C : COMMUNIQUER ET SENSIBILISER

Au préalable, il est à noter que le SMTBV a mené un programme de sensibilisation aux enjeux des rivières en 2017-2019 dans le cadre du 1^{er} PAPI 2012-2019.

D'une part, ce programme a permis de développer plusieurs outils :

- Une **exposition itinérante scolaire** cycle 3 et grand public « En Têt à Têt avec les savoirs oubliés ». 6 panneaux type kakémonos + livret jeu
- Un **guide pratique: le propriétaire riverain** et la gestion des cours d'eau. Prévenir les inondations. Favoriser le bon fonctionnement de la rivière et sa biodiversité. [Disponible ici](#)
- Un **guide des élus locaux face aux risques** d'inondation [Disponible ici](#)
- Une **plaquette** A4 pliée en deux sur les enjeux du territoire et les missions du SMTBV. [Disponible ici](#)
- Un **livret scolaire** « Quand le ciel nous tombe sur la Têt »
- Une maquette 3D du bassin versant (cf. animations citées précédemment)

D'autre part, le SMTBV a proposé avec l'aide de l'acteur local Tram66 des journées d'animations scolaires et grand public deux années de suite : l'événement « Quand le ciel nous tombe sur la Têt » a été créé pour le syndicat en 2017. L'événement a été renouvelé en 2018 et complété par des interventions en classe de type Education à l'Environnement et au Développement Durable pour développer une démarche d'investigation.

	Nombre d'intervention en classe en amont des journées	Lieu des journées scolaires	Nombre de livrets pédagogiques remis	Nombre d'ateliers	Nombre de structures EDD intervenantes	Nombre d'élèves sensibilisés (primaire et collège)
2017	Pas prévu sur l'édition 2017	2 journées : Prades et Le Soler	360	10		165 + 174 soit 339 élèves 14 classes
2018	7. 187 élèves participants	2 journées : Toulouges et Prades	461	10	3	219 + 226 soit 445 élèves 19 classes

	Lieu de la journée grand public	Nombre d'ateliers	Affluence sur les ateliers	Nombre de participants à la conférence en soirée
2017	Torreilles	9	100	60
2018	Canet en Roussillon	11	800	30

Dans le cadre du contrat initial (2017), un plan de communication avait été posé dans les grandes lignes et dans la continuité des démarches déjà entreprises. Les actions prévues, inspirées de celles mises en œuvre dans le cadre du PAPI, étaient les suivantes :

- Création d'un projet d'EEDD
- Organisation d'un forum annuel jeune et grand public
- Elaboration de livrets pédagogiques grand public
- Elaboration de livrets pédagogiques jeune public
- Création d'une exposition itinérante
- Organisation d'une visite annuelle de terrain pour les élus (bus)
- Edition d'un kit de jeu de rôle gestion quantitative

Ce programme de sensibilisation a été totalement remanié en 2019-2020. En effet, malgré la tentative de construire un cahier des charges multi attributaires et alloti avec l'aide d'un comité technique dédié, le dossier de demande de financement à l'Agence de l'eau ne répondait pas aux critères attendus.

Un nouveau programme a été inscrit à l'avenant du contrat. Il contenait les actions suivantes :

- SEN_08 Organisation de 2 journées scolaires, avec 10 ateliers/jour
- SEN_09 Construction et animation d'un projet EEDD avec ateliers pour 10 classes sur 4 demi-journées
- SEN_10 Réalisation d'un film de présentation du bassin versant 8-9min
- SEN_11 Réalisation de 4 vidéos courts sur les actions GeMAPI du syndicat
- SEN_12 Edition d'une newsletter biannuelle et gabarit pour les bulletins hydrologiques
- SEN_13 Edition et pose de 3 panneaux d'information pour site

SEN_14 Animations de la maquette 3D auprès des scolaires et du grand public

Les deux premières actions (08 et 09) n'ont pas été réalisées car elles demandaient un travail important de préparation et de coordination avec l'éducation nationale pour valider le contenu pédagogique du projet.

L'action d'animation de la maquette (14) a été réalisée mais avec modification. La maquette a bien été réalisée comme prévu mais sa présentation devait initialement faire l'objet d'une externalisation (animation par le réseau associatif de l'EEDD) avec un budget de 6000€ HT. Finalement, du fait d'un choix politique, elle a été assurée par les chargés de mission, sur sollicitation³⁷. Au global ce sont **12 animations qui ont été réalisées sur la période 2020-2022** : 2 dans les écoles, 10 dans le cadre d'événements (Journées de l'eau à Perpignan et Toulouges, Fête du PNR, Journée Nature'Agri à Canohès, etc.). Ces animations ont été concentrées sur l'année 2022 du fait des répercussions de la crise sanitaire de 2020 sur la dynamique des événements en 2021. Au total **2 500 personnes** environ ont été sensibilisées sur cette période.

Les autres actions ont été réalisées intégralement (SEN-10 film de présentation du bassin versant, SEN_12 édition d'une newsletter biannuelle) ou partiellement car elles ne sont pas totalement finies à ce jour :

- **Le film « En tête à Têt » est sorti le 29 mars 2022 sur la chaine YouTube du SMTBV**, après diffusion en avant-première au théâtre de l'étang à St Estève le 18 décembre 2021. Une démarche de teasing a été réalisée sur Linked-in. Le film totalise 896 vues (199 vues du teaser) <https://www.youtube.com/watch?v=P4Ssv3IGqVo>
- **4 vidéos GeMAPI ont été terminées**. Elles feront l'objet d'une sortie commune, à venir
- **6 newsletters « ActU TET » sont sorties sur la période du contrat** (répartition par années ?). Elles ont fait l'objet de campagne de communication par courriel (outil MailChimp) auprès de la base de données du syndicat (316 contacts) et sont accessibles sur le site internet du syndicat <https://www.bassintet.fr/comprendre-et-agir/nos-supports-d-information/130-nos-newsletters>
- Le gabarit des bulletins hydrologiques a été réalisé et utilisé depuis juillet 2022. Depuis **18 bulletins ont été produits en régie et diffusés aux acteurs de la gestion quantitative** (4 en 2022, 14 en 2023). Ils sont accessibles sur le site internet du syndicat <https://www.bassintet.fr/documentations>
- **3 panneaux ont été produits** pour sensibiliser sur 3 thèmes-clés du bassin versant. Ils ont été installés au printemps 2024 :
 - o « **L'eau une source de vie à préserver** » pour expliquer le manque d'eau sur la vallée de la Rotja et le besoin d'organiser le partage de la ressource. [Maquette ICI](#)
 - o « **Ca va pas la Têt ?** » pour expliquer le phénomène d'incision du lit de la Têt aval et l'important de contrer ce phénomène. [Maquette ICI](#)
 - o « **Quand le ciel nous tombe sur la Têt** » : pour présenter le système d'endiguement de Canet en Roussillon. [Maquette ICI](#)

Le site internet du syndicat a totalement été revu début 2019. L'équipe s'est mobilisée pour concevoir l'organisation de l'information et la rédiger. Elle s'est également formée auprès du prestataire chargé de la création et de l'hébergement pour pouvoir actualiser les pages, notamment celles des actualités, mettre en ligne de nouveaux articles et photos. Depuis sa création, le site internet a été consulté par 2 613 utilisateurs différents (4 368 sessions au total). En 2024, pour améliorer son référencement, le site internet changera de système de gestion de contenus (CMS).

Depuis début 2021, le SMTBV est présent sur les **réseaux sociaux**. Le syndicat dispose de sa propre page Facebook qui permet de toucher un public plus large et de faire connaître les enjeux de la Têt et les actions du syndicat et de ses partenaires par des photos et vidéos. Le nombre de publications est croissant : 36 en 2021 et 50 en 2022. Sur cette 2^{ème} année, il y a eu 347 interactions (like, clic, partages et commentaires tous confondus) et 1600 personnes touchées.

En particulier, en octobre, lors de la semaine de la Résilience, le syndicat a présenté sur son réseau social Facebook une animation 1 jour = 1 crue, pour présenter chaque jour les archives d'une crue historique. En moyenne 136 personnes ont été touchées par jour.

³⁷ Le SMTBV a fait connaître cet outil lors de comités syndicaux et de l'événement grand public « Quand le ciel nous tombe sur la Têt » organisé en 2017 à Torrelles puis en 2018 à Canet en Roussillon. Le bouche à oreille a ensuite conduit à ces sollicitations

Soulignons que l'équipe d'animation et d'ingénierie territoriale du SMTBV est régulièrement appelée à participer à des projets de sensibilisation et d'éducation à l'environnement. Cette mobilisation peut être vite chronophage, d'autant plus qu'elle est souvent concentrée sur des périodes (fin d'année scolaire) et l'équipe n'est pas toujours dimensionnée pour répondre à toutes les sollicitations. Par ailleurs cette même équipe est aujourd'hui la productrice de tous les contenus (articles sur site internet, réseaux sociaux, panneaux d'information, newsletter, etc.)

Pour donner un ordre d'idée, la préparation du contenu d'une newsletter de 4-6 pages (non externalisable) mobilise environ 30h de travail, tous chargés de missions confondues. La préparation et réalisation d'une animation scolaire sur une journée, mobilise en moyenne 14h de travail.

Bilan global du contrat rivière

Bilan en quelques chiffres

89 maitres d'ouvrage

- 34 communes
- 28 associations syndicales de propriétaires (ASA, ASCO)
- 8 syndicats intercommunaux
- 6 intercommunalités
- 4 services de l'Etat
+ entreprises, associations, Département, chambre consulaire, Université, ...

149 actions réalisées

- 69% réalisation / 218 actions (2020)

45 M€ HT en 5 ans

- 121% réalisation / contrat initial 2017
- 70%=qualité, 17%=quantité, 11%=milieux aquatiques
- Un avenant ambitieux : objectifs investissements x1,9

SMTBV - Evaluation contrat rivière - Comité technique 19 avril 2024

